Notre dossier : pages 9 à 13

vers un million et demi de chômeurs en septembre ?

lutte ouvrière

Hebdomadaire — Paraît le samedi — N° 347 - 26 avril 1975 — Prix : 2 F

CINEMA
« SECTION SPECIALE »
LA JUSTICE EN ACCUSATION
une interview de
COSTA GAVRAS
pages 18 - 19

la chute de Thieu

LA FIN DES FANTOCHES

le plan de relance de Giscard : des milliards pour les patrons, des phrases pour les travailleurs.

page 20

ITALIE : violence fasciste et complicité policière

page 3

Un prêtre bénissant le corps de Gianni Zibecchi, tué par la police au cours des manifestations antifascistes. (ph. U.P.I.)

manifestons tous le premier mai

à Paris défilé des révolutionnaires à 10 h à la République

P. 20

sommaire

DANS LE MONDE

Page 4 :
Il y a trente ans, la libération des camps de concentration : la barbarie peut .revenir. peut revenir.

EN FRANCE

Page 5 :
— **Racisme : à Vanves, à Paris, à Marseille, dans le Loiret.**
Page 6 :
— **Aix-en-Provence : ratonnades contre les hippies.**
Page 8 :
— **Qui sont-ils ? Ceyrac, une histoire de patron.**
Pages 14 et 15 :
Les travailleurs en lutte.
— **Renault-Orléans : quinze jours chômés depuis le début de l'année.**
— **Renault : pour la réintégration de tous les licenciés !**
Page 16 :
Dans les entreprises :
— **Hôpital de Belfort : une employée inculpée... L'administration est seule responsable.**

DOSSIER

Pages 9 à 13 :
— **Un million de chômeurs.**

DIVERS

Page 17 :
— **Livres :** Avocat de Trotsky, **de Gérard Rosenthal.**
Page 18 :
— **Cinéma :** Section Spéciale, **de Costa-Gavras, avec une interview du metteur en scène.**

La fin des fantoches

CETTE fois c'est bien la fin, que tout le monde savait imminente, du régime sud-vietnamien. Après la démission de Thieu, la sanglante marionnette que les armes et les dollars américains ont maintenue au pouvoir à Saigon depuis des années, il n'y a plus personne. A l'heure où nous écrivons, il n'y a même plus de gouvernement, le dernier ayant démissionné en bloc.

Ces dernières semaines, on parlait de coup d'Etat de tel ou tel général, on discutait des possibilités de l'opposition, cette troisième force qui veut se situer entre le régime Thieu et le FNL, à prendre la succession de Thieu, pour parvenir à un règlement politique avec le GRP.

Non seulement il n'y a pas eu de coup d'Etat mais, Thieu parti, il n'y a personne pour présenter sa candidature à la succession. Quant à l'opposition, même Thieu parti, elle demeure, semble-t-il, sans volonté, sans vraies perspectives et au fond sans force réelle. Quelle démonstration du vide, de l'inconsistance et de la pourriture du régime que les Etats-Unis ont mis en place et soutenu depuis des années. Quelle démonstration qu'il y avait bien d'un côté toutes les forces vives du peuple vietnamien et de l'autre l'impérialisme. Quelle démonstration que les soi-disant défenseurs de la liberté du Sud-Vietnam contre l'agression du Nord n'étaient que des fantoches dont le régime n'était maintenu en vie que par l'or américain.

Le gouvernement américain, lui, ne songe plus qu'à sauver les meubles. La dernière mobilisation pour le Vietnam, la flotte de guerre et les Marines ne visent plus qu'à permettre à quelques milliers d'Américains d'évacuer le pays et de réembarquer. L'impérialisme a bien été vaincu au Vietnam. Cette dernière démonstration guerrière est dérisoire par le contraste entre l'étalage de force et le but poursuivi. Comme s'il y avait besoin de tant de porte-avions, cuirassés et vaisseaux de guerre pour évacuer cinq mille Américains que, de toute manière, le GRP ne se soucie certainement pas de garder en terre vietnamienne, ou même des dizaines de milliers de Vietnamiens qui ont lié leur sort au régime fantoche et dont il n'est pas du tout sûr, de toute manière, qu'ils soient évacués, puisque le nombre d'entre eux qu'il prendra en charge est toujours en discussion au sein du gouvernement américain.

Mais il s'agit, bien sûr, de faire aussi un dernier geste pour tenter de dissimuler l'échec, pour calmer une certaine opinion américaine, pour calmer aussi les inquiétudes de tous ceux qui, à travers le monde, ont choisi le camp des Etats-Unis et peuvent se demander aujourd'hui, après le lâchage de Lon Nol puis celui de Thieu, quel pourrait être leur sort.

Un dernier geste qui, de toute manière, est bien incapable de masquer la défaite américaine devant un peuple qui a certes payé très cher sa victoire, mais depuis trente ans n'a jamais cédé et qui a fait ainsi la démonstration qu'il est possible de vaincre l'impérialisme, même le plus puissant.

Arlette LAGUILLER.

Les barbares

L'aviation sud-vietnamienne a fait usage, au cours de ses derniers bombardements, de bombes à dépression qui absorbent l'oxygène de l'air autour de leur point de chute et tuent par asphyxie.

Sans doute, l'image des hommes déchiquetés par des millions de bombes dites classiques déversées depuis le début de la guerre par les bombardiers américains ou sud-vietnamiens sur la terre du Vietnam n'est pas moins odieuse que celle de ces hommes morts asphyxiés, les mains étreignant leur gorge.

Mais ce qui ajoute à l'odieux, c'est ce mélange de haute technicité, d'esprit inventif et de raffinement meurtrier qui a conduit à l'élaboration de tels engins. C'est là le symbole de l'impérialisme qui a fabriqué ces bombes : l'intelligence, l'imagination humaine alliées aux capacités techniques, mises au service d'une volonté barbare.

G.K.

HUMANISER LA GUERRE ?

VENDREDI 18 avril, les délégués de 121 Etats, réunis à Genève, se sont séparés après avoir élaboré les grandes lignes d'un projet de protection des civils lors des conflits internationaux.

Ils ont discuté de l'interdiction de certaines armes « de nature à frapper sans discrimination ou à causer des dommages superflus », **telles que le napalm, les bombes à fragments, les objets piégés, ainsi que certaines formes de guerre, telles que la famine, la destruction des ressources alimentaires, le bombardement massif des villes. Les Conventions de Genève seront sans doute complétées et le bombardement des barrages et des centrales nucléaires pourrait être prochainement interdit.**

Est-ce à dire que l'on peut se rassurer ? Est-ce à dire que la prochaine « der des der » sera plus humaine ?

Ceux qui pensaient cela après la première conférence interdisant les gaz asphyxiants ont eu bien d'autres surprises : l'horreur se perfectionne avec la technique et l'on ne renonce à une arme que parce qu'on dispose d'une autre plus terrifiante, plus efficace.

On n'humanise pas la guerre, on la combat.

IRAN : encore neuf assassinats politiques

NEUF prisonniers politiques viennent d'être assassinés en Iran. L'étau de la dictature est tel que la date même du crime n'a pas été connue. Mais on sait que neuf opposants au régime du Chah ont été transférés de leur pénitencier. Au cours du déplacement, deux policiers ont pris place dans les voitures d'escorte et ont ouvert le feu. Les neuf prisonniers ont tous été abattus. Les autorités parlent d'une « tentative d'évasion » pour couvrir le meurtre.

Le Chah se veut le promoteur d'un Iran moderne et industriel. Il envoie des représentants parader dans les conférences internationales. Il y en eut aussi à la récente session du «Contrat social». Mais son régime est celui d'une dictature sanglante et corrompue dont il n'est pas même possible de compter le nombre de crimes. Cela n'empêche naturellement pas nos « libéraux » de parloter avec les émissaires de la dictature.

Mais cela juge leur prétendu attachement aux libertés démocratiques et aux droits de l'Homme !

Internements psychiatriques en URSS

Un médecin psychiatre de Leningrad, le Dr Marina Voikhanskaia, qui a récemment réussi à quitter l'Union Soviétique, a accusé les autorités de l'URSS de faire disparaître des opposants dans les asiles psychiatriques « parfois pour une dizaine d'années ». **En compagnie de son mari, qui fut lui-même interné pour des raisons politiques dans un hôpital psychiatrique, elle a également fait état des « traitements » auxquels les internés politiques sont soumis, qui constituent une variante raffinée de la torture et qui finissent par attaquer la santé mentale des internés sains d'esprit.**

Les faits ne sont pas nouveaux. Nombre d'intellectuels oppositionnels ont été ou sont internés de cette manière, parmi lesquels Vladimir Boukovsky, le mathématicien Léonid Pliouchtch, le psychiatre Simon Glouzman.

Pour les intellectuels connus, les hôpitaux psychiatriques ont remplacé les camps de concentration du temps de Staline. Mais c'est la même barbarie qui continue, la barbarie du règne de la bureaucratie.

lutte ouvrière

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand ou de Wilson, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Responsable de la publication : Michel RODINSON
Composition :
L.I.T.O. - Département Offset-Presse
4, ter, rue du Bouloi, Paris
Imprimé par Graphie-Presse - Epinay
Adresser toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cédex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

PORTUGAL

AVANT LES ÉLECTIONS

A l'heure où nous écrivons, les élections se préparent au Portugal. Des élections qui devaient constituer le véritable début du nouveau régime au Portugal mais qui, au fil des mois, n'ont pas cessé de perdre de leur signification, tant le MFA avait pris de précautions pour que leur résultat ne menace pas sa prédominance politique. Les spectaculaires mesures de nationalisation et l'ébauche de réforme agraire décidées par le Conseil de la Révolution, émanation du MFA, indiquent la direction dans laquelle les officiers radicaux entendent engager le pays.

Les militaires du MFA ont parlé de socialisme et de lutte contre le pouvoir des monopoles. Langage bien radical pour désigner des mesures économiques parfaitement compatibles avec le système capitaliste. Les nationalisations portent en effet essentiellement sur les industries de transports, de l'électricité et du pétrole. Avec la nationalisation des banques et des compagnies d'assurance intervenues plus tard, l'ensemble du plan économique du MFA ne dépasse guère en audace ce que De Gaulle réalisa en France en 1945.

Pas plus que De Gaulle les capitaines du MFA ne veulent s'attaquer à la domination de la bourgeoisie, mais ils veulent renforcer les possibilités d'intervention économique de l'Etat dans le sens des intérêts généraux de la bourgeoisie, dans un pays où la bourgeoisie réactionnaire, égoïste et conservatrice se soucie surtout de ses intérêts particuliers.

Les mesures concernant le sort des travailleurs dans ce fameux projet économique sont significatives. Le très vague projet de réforme agraire (expropriation des terres de plus de 500 ha) est assorti d'une déclaration affirmant que **« désormais les occupations de terre étaient considérées comme réactionnaires »**, car **« préjudiciables au développement du processus de réforme agraire »**.

Quant au sort des ouvriers, le MFA annonce son intention de bloquer un certain nombre de prix alimentaires de première nécessité, il demande aux travailleurs de **« ne pas réclamer d'augmentations de salaires qui puissent provoquer la faillite de leur entreprise »** et de **« se lancer dans les batailles de la production et de la productivité et contre l'oisiveté »**.

Voilà encore des paroles qui rappellent le passé et la grande bataille de la production lancée par les ministres communistes du général De Gaulle.

Si les travailleurs portugais ne veulent pas simplement travailler à mettre en selle, y compris en la bousculant un peu, la bourgeoisie de leur pays, il leur faut des moyens, et des organes de contrôle. Cela ne figure pas dans le projet du MFA.

Colette BERNARD.

America, America

Au cours de la journée panaméricaine des indiens qui vient de se tenir à Mexico, un tableau a été dressé de la misère et du dénuement auxquels sont réduits les 30 millions d'indiens du continent américain, victimes de toutes les discriminations, raciales, politiques, économiques et religieuses.

65 % de cette population indienne a un revenu annuel de près de 200 F, c'est-à-dire de moins de 20 de nos francs par mois.

80 % ne mangent jamais de viande ni ne boivent jamais de lait.

85 % ne bénéficient d'aucun service d'hygiène et n'ont pas l'électricité.

80 % sont analphabètes et autant sont alcooliques chroniques.

Voilà le bilan de plusieurs siècles d'oppression et de pillage systématiques au profit des grandes puissances impérialistes.

Cécile BERNIER.

Italie : Quelle riposte aux attentats fascistes ?

C'EST par une grève générale de quatre heures que les centrales syndicales italiennes ont répondu, mardi 22 avril, à la vague de violences provoquées depuis plusieurs jours, dans toute la péninsule, par l'extrême-droite. Outre des dizaines de blessés graves, un militant d'extrême-gauche a été assassiné par des fascistes. Deux autres, dont un militant communiste, l'ont été par des policiers, au cours des manifestations de protestation.

Un meeting rassemblant plus de cent mille personnes s'est tenu à Milan pour clore cette journée de protestation syndicale. Il s'agissait, selon les syndicats, de répondre aux fascistes « dans l'ordre et le calme ». Les groupes fascistes s'agitent et multiplient les attentats en cette période préélectorale (l'Italie doit renouveler le 15 juin ses conseils régionaux) pour créer un climat de tension qui puisse profiter sur le plan électoral à la droite et à l'extrême-droite.

Face aux organisations fascistes, la gauche et en particulier le Parti Communiste Italien, qui avait obtenu aux dernières élections législatives en 1972 plus de 27 % des voix, se contente de gestes symboliques tels que cette grève générale de protestation qui, seule, ne peut suffire à lutter contre les fascistes.

Les organisations ouvrières ne préparent pas la classe ouvrière, moralement et physiquement, à la lutte antifasciste. Elles s'en remettent entièrement à la bourgeoisie et à son appareil d'Etat, comme en témoigne la récente démarche du secrétaire du PCI auprès du gouvernement pour demander à celui-ci d'agir contre les provocations de l'extrême-droite.

Pourtant l'appareil d'Etat regorge de fascistes notoires. L'armée, la police, la magistrature sont noyautés par l'extrême-droite.

Mais c'est sur cet appareil d'Etat complaisant envers les fascistes, quand il n'est pas complice, que s'appuient les organisations de la gauche pour « faire respecter la légalité républicaine ».

Sylvie FREJUS.

Manifestations à Milan, le 17 avril. (Ph. AFP)

DES CONSEILS DESINTERESSES

Qui pense que les pays européens sous-estimeraient le danger soviétique et les risques de guerre ?

Qui pense que les pays européens devraient s'unir face à cette menace, mais que, puisqu'ils en sont incapables, il vaut mieux qu'ils continuent à s'appuyer sur l'OTAN ?

C'est... la Chine, et non les USA, comme on pourrait le croire. Les dirigeants chinois ont profité de la visite du premier ministre belge, Tindemans, en Chine, pour donner ces bons conseils à l'ensemble des pays européens.

Il faut dire aussi qu'ils ont ajouté qu'ils avaient la joie de constater que les pays européens devenaient plus conscients des réalités auxquelles ils sont confrontés.

Dont acte. C'est maintenant avec la bénédiction de la Chine que l'Europe va... continuer à faire ce qu'elle fait depuis longtemps : rester dans le giron des USA !

S.F.

Chypre

Marche de la faim sur Famagouste

AUX cris de *« nous voulons rentrer chez nous »*, vingt mille femmes chypriotes grecques ont, dimanche 20 avril, participé à une « marche de la faim » sur Famagouste, le principal port de l'île, aujourd'hui sous contrôle turc. C'est sous l'égide des autorités chypriotes grecques que cette manifestation a été organisée. Les « marcheuses de la faim » étaient venues de toute l'île pour attirer l'attention sur la situation désespérée des réfugiés grecs, qui, au nombre de quatre-vingt mille environ, ont été chassés de leurs foyers par l'intervention turque du mois d'août 1974.

Neuf mois après l'intervention turque qui répondait elle-même au coup d'Etat fomenté par les colonels grecs contre le président Makarios, les réfugiés grecs apparaissent bien comme les principales victimes de l'affaire et sont en passe de sombrer dans l'oubli général, tout comme par exemple les réfugiés palestiniens et bien d'autres réfugiés avant eux. Et, tout comme en Palestine, la guerre n'a fait que poser les jalons d'une nouvelle guerre. La situation des réfugiés grecs ne peut qu'aviver encore un peu plus la haine qui sépare à Chypre les communautés grecque et turque, mettant ainsi en place tous les éléments pour un nouveau conflit.

Tel est le résultat de la politique nationaliste des dirigeants des communautés grecque et turque de Chypre, mais aussi des gouvernements grec et turc pour qui ce conflit est un moyen commode de faire vibrer la fibre patriotique de leurs peuples et de leur faire oublier leurs difficultés.

André FRYS.

Un machin qui fait de grandes phrases

La conférence nucléaire européenne a commencé le lundi 20 avril à Paris. Trois mille spécialistes des questions nucléaires venant de quarante-sept pays, une brochette de personnalités...

Jacques Chirac a tenu lui-même à prendre la parole lors de la séance d'ouverture... pour ne pas dire grand-chose. Et d'Ornano, le ministre de l'Industrie et de la Recherche, a saisi l'occasion d'affirmer... ses profonds sentiments démocratiques : « ...parce que je suis profondément démocrate, les choix politiques qui vont avec l'énergie nucléaire doivent être formulés en termes simples afin que ceux qui nous entourent, nos enfants, nos amis, puissent les comprendre. »

Beaux sentiments, qui auraient certainement été plus crédibles si d'Ornano et les siens n'avaient pas commencé par faire expulser de la salle le seul contestataire qui s'y trouvait : un militant écologiste qui était venu pour protester contre les dangers représentés par l'énergie nucléaire.

Les ministres paradent, les spécialistes étudient... mais les décisions reviendront aux magnats de l'industrie et de la finance... Là réside le danger de l'utilisation de l'énergie nucléaire.

Il y a trente ans :

la libération des camps de concentration

LA BARBARIE PEUT REVENIR

Il y a trente ans, les troupes alliées libéraient les derniers survivants des camps de la mort et le monde entier en découvrait toute l'horreur.

Parquer des hommes, les enfermer dans des conditions inhumaines, les torturer et les tuer, cela, la machine répressive habituelle des Etats bourgeois l'a toujours fait. Mais sous le régime nazi cette machine s'est emballée, est devenue folle. Elle a détruit pour détruire, avec tous les moyens économiques d'une grande puissance en guerre.

Avec le recul, la démence meurtrière, la sauvagerie tellement inutile de ces massacres semblent inconcevables. Pourtant, la sauvagerie se déchaîne ou peut se déchaîner dans chacun de nos commissariats où des brutes en uniforme frappent des hommes parfois jusqu'à la mort ; dans chacune de nos prisons, où les tortures physiques et morales tuent ou poussent au suicide tant de détenus.

Certes, la barbarie n'est pas industrialisée. Mais les hommes prêts à être les bourreaux existent. Ils sont déjà en place.

Et c'est vrai qu'au fond, entre les SS d'Auschwitz et certains flics, qui osent clamer : « **Du temps de Hitler, tout allait bien** », il n'y a qu'une différence de moyens mis à leur disposition.

Les hommes chargés des tâches de répression dans cette société barbare sont coulés dans le même moule, formés à la même école. Le préfet récemment suspendu par Poniatowski est entré dans la police de Vichy, en 1942. Oh, bien sûr, il a dû être résistant. Comme l'ont d'ailleurs été tous les policiers parisiens à la veille de la Libération. Ces mêmes policiers qui avaient participé à la grande rafle du Vel d'Hiv et envoyé des dizaines de milliers de Juifs à la mort... De la police de Pétain, auxiliaire de la Gestapo, à la police de Giscard, le lien est continu.

Quel que soit le régime, la société capitaliste sécrète des assassins et s'appuie sur eux. Parce que cette société ne vit que par l'oppression, ne se maintient que par la répression.

Les camps de concentration peuvent ressurgir un jour. Et cette menace pèsera sur l'humanité tant que durera la société qui les a engendrés.

Jacques LENOIR.

Grande-Bretagne :

Les dirigeants des Trade-Unions acceptent la politique d'austérité

Les dirigeants des Trade-Unions britanniques ont fait encore une fois acte d'allégeance au gouvernement travailliste au cours de la réunion du lundi 21 avril. Wilson voulait obtenir la caution des syndicats pour son nouveau budget d'austérité qui vise en principe à juguler l'inflation. En fait, il s'agit encore une fois de demander aux travailleurs d'abandonner leurs revendications. C'est d'ailleurs ce que Wilson demande depuis quatorze mois qu'il est au pouvoir.

Mais si, jusqu'à présent, les dirigeants syndicaux ont accepté de jouer un jeu qui va à l'encontre des intérêts des travailleurs, ces derniers, eux, ne sont pas prêts à se laisser faire et les conflits sociaux ne manquent pas en Grande-Bretagne. A l'heure actuelle, une véritable avalanche de revendications d'augmentation de salaires de 35 %, 50 % et même plus, touche les différents secteurs de la vie économique.

Et ce ne sont pas les réunions au sommet entre le gouvernement et le TUC qui permettront à Wilson de faire avaler la pilule amère de l'austérité et du chômage à une classe ouvrière de plus en plus déterminée à défendre elle-même ses intérêts.

D. CHABLIS.

Nous ne l'avons pas inventé

Un incendie s'est déclaré, le 22 mars dernier, dans la centrale nucléaire de Browns-Ferry, aux Etats-Unis ; incendie qui a mis hors service plusieurs systèmes de commande d'éléments essentiels des deux réacteurs en fonctionnement. Les deux réacteurs ont été arrêtés immédiatement.

Ceux qui, aux Etats-Unis, critiquent l'utilisation de centrales nucléaires, ont fait remarquer que d'après un récent rapport de sûreté, celui du professeur Rasmussen, un tel incident ne devrait arriver qu'une fois tous les milliards d'années.

Mais, dans ses calculs de probabilité, le digne professeur Rasmussen n'avait sans doute pas inclus le fait que... une bougie pourrait approcher les câbles électriques !

C'est pourtant ce qui s'est passé : l'accident s'est produit parce qu'un ouvrier de la centrale, voulant s'assurer que la différence de pression régnant entre le tunnel où il se trouvait et l'enceinte de confinement du réacteur était correcte, s'est servi de la flamme d'une bougie. Et comme, par mégarde, il a ainsi enflammé la mousse de polyuréthane qui entourait les câbles à cet endroit...

Tout est prévu, hormis ce qui peut arriver !

Sylvie FRIEDMAN.

L'ère de la pierre polluée

La célèbre cathédrale de Cologne, symbole de la grande cité rhénane, est débitée et vendue en petites tranches. Les tailleurs de pierre qui travaillent en permanence à remplacer les parties du monument rongées par le temps et la pollution ont mis en vente une centaine de morceaux de pierre garantie d'origine par un certificat de l'architecte. Cela pour attirer l'attention de la population sur l'action néfaste de la pollution sur la cathédrale.

On veut bien. Mais ces pierres d'environ 250 grammes chacune, sont vendues 10 marks pièce (environ 18 F).

Décidément tout se vend, même la pierre polluée.

C.B.

Année de la Femme : le Vatican leur interdit le port de la robe... ..sacerdotale

A l'occasion de l'année de la Femme, le Saint-Siège a créé un comité pour collaborer avec l'ONU.

Paul VI, vendredi 18 avril, a pris la parole devant les membres de ce comité. Pour dire que la promotion féminine était nécessaire, bien sûr, mais surtout sans brûler les étapes. Et puis, n'est-ce pas, « **nous ne pouvons pas changer le comportement de Notre Seigneur ni son appel aux femmes** », a affirmé le pape en rappelant que les douze apôtres étaient des hommes...

Tout cela pour dire, une fois de plus, que l'Eglise était opposée au sacerdoce des femmes.

Faites-vous une raison, mesdames, ce n'est pas encore demain que vous serez curées !

Reconnaissons que, dans ce cas, porter la robe est un privilège qu'il ne coûte rien de laisser aux hommes !

S.F.

communiqué

Un leader syndicaliste enlevé en Argentine

Le Comité d'Information et de Soutien à l'Argentine en lutte et le Comité de Défense des Prisonniers Politiques Uruguayens nous communiquent :

« Le 14 avril 1975, Hugo Cores, leader syndical uruguayen, a été arrêté par un groupe de personnes armées qui affirmèrent appartenir à la police. Par la suite les autorités policières affirmèrent tout ignorer de cette affaire. Des précédents tragiques où cinq Uruguayens enlevés par des « inconnus » en Argentine, furent par la suite assassinés en Uruguay, soulignent la gravité de la situation.

Hugo Cores est un Argentin de 36 ans qui a également obtenu la nationalité uruguayenne...

Dirigeant syndical, membre fondateur du courant syndical ROE (Resistencia Obrero-Estudiantil), il fut élu second secrétaire de la Convention Nationale des Travailleurs (CNT), grande centrale syndicale unitaire de l'Uruguay.

A la suite d'un meeting syndical en 1972, il fut l'objet d'un avis de recherche de la part de la police uruguayenne et dut passer à la clandestinité.

Il se réfugia en Argentine il y a quelques mois.

(...) L'opinion internationale doit se mobiliser pour que les persécutions constantes dont sont victimes les réfugiés politiques, en particulier chiliens et uruguayens, en Argentine cessent, et enfin que la France et les autres pays européens accueillent ceux qui présentent une demande d'asile. »

Meeting du Comité des Droits de l'Homme en République dominicaine

« A l'occasion du 10e anniversaire de l'insurrection populaire et de la résistance armée contre l'intervention militaire nord-américaine du peuple dominicain, le Comité permanent de lutte pour la défense des droits de l'Homme en République Dominicaine tiendra un meeting le samedi 26 avril à 20 heures dans la Maison d'Italie, Cité Internationale, boulevard Jourdan, et présentera conférences, films, diapositives, débats, sur l'héroïque lutte anti-impérialiste du peuple dominicain. »

La lutte pour l'égalité des sexes... royaux

Aen pas douter, l'année internationale de la Femme éveille des vocations. Un député britannique a décidé d'apporter lui aussi sa contribution à la lutte pour l'égalité des sexes : il va écrire au ministère de l'Intérieur pour lui demander comment le projet de loi sur la non-discrimination des sexes en matière d'emploi serait compatible avec la discrimination qui existe dans l'accès à l'emploi... de souverain.

Pourquoi les hommes auraient-ils le pas sur les femmes ? Pourquoi la princesse Anne devrait-elle céder la place à ses deux frères plus jeunes ?

Voilà certes un problème crucial pour l'avenir de la Grande-Bretagne.

I.D.

RACISME

La campagne antiraciste se développe à Vanves. Plus de 3.000 habitants de la ville ont signé la pétition réclamant que toute la vérité soit faite sur l'assassinat de Mohamed Bechir Rassaa et condamnant toute manifestation de racisme, quelle que soit la forme qu'il prenne. Résultat remarquable lorsque l'on sait que Vanves compte environ 8.000 à 9.000 foyers. Des organisations locales, tels le Parti Socialiste et le PSU, soutenant l'action du comité pour la vérité sur l'assassinat de Bechir Rassaa, appellent au meeting qui se tient, vendredi 25 avril, à Vanves même, non loin de l'endroit où Bechir Rassaa a été assassiné ; des personnalités de la ville ont aussi signé un appel public au meeting de Vanves.

Ainsi, démonstration a été faite que non seulement les antiracistes sont nombreux, plus nombreux qu'ils ne le pensaient eux-mêmes, mais encore qu'ils peuvent parler haut et fort, qu'ils peuvent faire taire les racistes, les empêcher de nuire. D'ailleurs il est significatif que durant les journées d'explication qui se sont déroulées à Vanves, le mercredi 17 et le samedi 19 avril, les racistes ne se soient pratiquement pas montrés, à quelques exceptions près et que, quand ils le firent, ils ont été vertement remis à leur place par les habitants de Vanves.

Mais il ne s'agit pas de s'arrêter là. Il faut que le racisme soit banni de Vanves et que, pour ce faire, les antiracistes y maintiennent leur présence, permanente et active.

A Vanves : mettre les RACISTES hors d'état de NUIRE

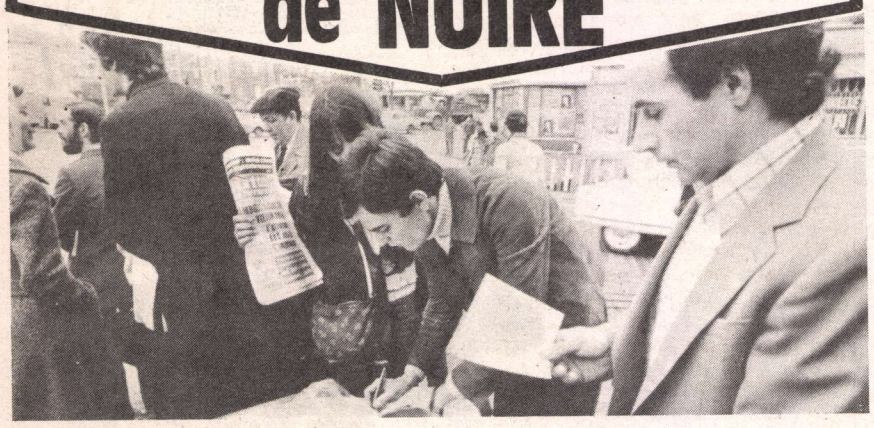

Succès du meeting organisé par le Comité, le 18 avril à la Mutualité à Paris

Près de 2.000 personnes sont venues à la Mutualité pour affirmer leur volonté de combattre le racisme. Des témoins apportèrent à la tribune des témoignages sur les méfaits et les crimes racistes ; car les victimes sont nombreuses, aussi bien à Gennevilliers qu'à Marseille, à Vanves ou ailleurs. Les organisations de travailleurs immigrés, et les organisations d'extrême-gauche françaises prirent ensuite la parole. Le meeting fut conclu par Arlette Laguiller au nom de Lutte Ouvrière qui, après avoir rendu hommage à Mohamed Bechir Rassaa, montra que le racisme ne concernait pas seulement les immigrés mais aussi les travailleurs, tous les travailleurs. Et que cette lutte était possible, efficace, à condition que l'on veuille l'entreprendre de manière décidée. Elle déclara : **« Certaines municipalités envisagent aujourd'hui de mettre sur pied des milices. Ce sont souvent des municipalités de droite, aux intentions douteuses. Pourquoi les municipalités ouvrières ne créeraient-elles pas des milices de travailleurs chargées de protéger les travailleurs immigrés et les autres contre les exactions racistes ? »** La tenue de ce meeting témoigne que les antiracistes sont décidés à se faire entendre.

Chers camarades,

Sept soldats viennent d'être sanctionnés à la caserne de Vernon.

Ce sont : Jean-Michel Basset, animateur du foyer de jeunes à Courselles-sur-Seine, syndiqué CFDT ; Alain Lharidon, de Brest ; Dominique Alain, de Mantes ; Joël Pissemont, Guy Sylvestre, antillais, Raymond Robin, engagé.

Que leur est-il reproché ?

*Depuis quelques mois, au 3e RAMA de Vernon était diffusé un bulletin du Comité de soldats, l'*Ancre Rouge. *Ce bulletin revendiquait les droits démocratiques pour lesquels les soldats se sont battus.*

Pendant la dernière grève des PTT, (les rédacteurs du bulletin) *se sont montrés solidaires et ont dénoncé le fait que des soldats du 3e RAMA aient été appelés à Paris pour trier le courrier.*

*A la suite de la publication du troisième numéro de l'*Ancre Rouge, *après dénonciation de certains gradés mis en cause, la SM faisait massivement irruption dans la caserne (sept estafettes, sept 4 L et deux 204) et procédait aux interrogatoires d'une vingtaine de soldats. Parallèlement à cette action, des perquisitions sans mandat ont été effectuées au foyer des jeunes de Courselles et chez les parents de Michel Basset.*

*Aucun autre reproche ne leur est fait que d'être soupçonnés d'avoir participé à la rédaction du bulletin l'*Ancre Rouge. *C'est donc le droit de libre expression des soldats au sein des casernes qui est mis en cause.*

Les travailleurs et leurs organisations ne sauraient rester indifférents à cette atteinte aux libertés dans les casernes.

Des réunions se sont tenues les 17 et 25 avril.

A suivre.

Marseille : des prisons clandestines

La disparition d'un ressortissant marocain, Mohamed Chérif, pendant une semaine, a suscité bien des remous. Convoqué à l'hôtel de police le 11 avril pour examen de sa situation (il était menacé d'expulsion depuis le 10 mars, alors que rien ne semblait justifier cette mesure), Mohamed Chérif n'a plus donné de nouvelles. Il n'a été ni incarcéré, ni présenté au Parquet par les services officiels.

C'est l'intervention de son avocat, Me Ugolini, qui a permis sa libération. Il avait en fait été dirigé vers un centre d'hébergement parallèle installé dans un hangar du port à Arenc et devait purement et simplement être expulsé.

La décision a été rapportée, mais d'autres émigrés, pourtant en règle, seraient en transit dans le même centre, en attendant qu'on veuille bien statuer sur leur sort.

Les déclarations officielles sont depuis cette affaire des plus contradictoires. La préfecture, sans nier l'existence d'un tel centre, a précisé (Cf **Le Monde** du 20-21 avril) que **« c'est un centre d'hébergement dans lequel sont placées quelques personnes (elles étaient vendredi matin quarante et une) pour quelques heures, voire quelques jours. Ces personnes appartiennent à deux catégories. Les unes sont sous le coup d'une mesure de refoulement dès leur arrivée. Les autres sont sous le coup d'une mesure d'expulsion ».** On omet de parler d'une troisième catégorie, dont fait partie Mohamed Chérif.

Dans le même temps, le ministère de l'Intérieur démentait formellement l'existence d'un tel centre d'hébergement. Il ne s'agit, paraît-il, que d'un centre de « transit ».

Que de détours pour parler de camp, que de précautions pour habiller la vérité !

En d'autres temps, on parlait aussi de « centre d'accueil » pour désigner le camp de concentration d'Argelès réservé aux réfugiés espagnols...

Anne GARBE.

Crime raciste dans le Loiret

Dans la nuit du samedi 19 au dimanche 20 avril, à Malesherbes (Loiret), il est 4 h 30 lorsque des coups de fusil claquent. Au rez-de-chaussée d'une bicoque délabrée, un homme s'écroule ; un autre est blessé de deux coups de feu ; deux autres s'enfuient par les fenêtres. Ces hommes sont des travailleurs arabes.

La gendarmerie arrive sur les lieux. **« Enquête difficile »,** écrit la presse locale. Faute d'indices, on ne comprend pas. Finalement, on conclut par la traditionnelle hypothèse du « règlement de comptes ».

Mais il semble bien que le mobile de ce lâche assassinat est une fois de plus le racisme, mot qui doit effrayer les gendarmes et les journalistes, puisqu'il n'a même pas été évoqué dans les journaux locaux.

LES FAITS :

En effet, le samedi soir, à Pithiviers, des Français racistes se sont opposés à des travailleurs arabes venus danser. Les racistes les attendaient à la sortie du bal, disant qu'ils ne sortiraient pas vivants, au point qu'il fallut les forces de l'ordre pour laisser sortir les danseurs menacés. Ensuite, les racistes commencèrent à « ratonner » en voiture, filant des Tunisiens qui rentraient vers Malesherbes. Vers cette heure, Abdel Krim Ajacni, jeune Marocain de 23 ans, et Boucif Moktar Seddik rentraient chez eux, avec deux camarades. Les uns étaient allés voir des amis à Pithiviers et les autres rentraient du cinéma. C'est sur eux que l'on a tiré. Un peu plus tard, Abdel Krim Ajacni était mort.

L'hypothèse du crime raciste s'impose donc.

Ce crime fait peur à certains immigrés, qui ont décidé de quitter la France. Travailler très dur chez Spencer et Moulton, loger dans les pièces surpeuplées louées 100 F par personne (on refuse des HLM aux Arabes), pour risquer de tomber sur des salopards racistes à la gâchette facile, voilà qui est de trop.

Sébastien PERRIN.

la souscription pour lutte ouvrière

Les listes publiées ci-dessous correspondent à des versements effectués en février. Nous sommes loin d'être à jour, mais il nous faudrait plusieurs pages pour publier en une seule fois les versements qui nous sont déjà parvenus et qui dépassent 200.000 F. Nous publierons tout, intégralement, mais cela demandera encore quelques semaines.

REGION PARISIENNE :

HOPITAL SALPETRIERE : Un radical de gauche, 5 F - Bajoue, 10 F - Postur, 10 F - Ramoir, 10 F - Franquet, 5 F - Nelly, 5 F - Eric, 10 F - Lambois, 10 F - Lauchou Mireille, 50 F.

HOPITAL SAINT-ANTOINE : Une laborantine, 40 F - Une infirmière, 20 F.

SEV - MARCHAL : M., 10 F - R., 5 F.

SNIAS : Rigollet, 50 F - Sympathisant Aérospatiale, 30 F.

INTERTECHNIQUE - PLAISIR : Un travailleur, 10 F - Un travailleur, 5 F - Un travailleur, 5 F - Un travailleur, 5 F - Un travailleur, 1 0F - Un travailleur, 5 F - Un travailleur, 10 F - Une ouvrière, Paris, 20 F - Un travailleur, 5 F - Un travailleur, 10 F - Un travailleur, 10 F.

CRAMP : M.E., 50 F.

CAFRP : Peschaud, 10 F - Loïc, 5 F - Chehbouni, 5 F - Benbelaïd, 10 F - Thomalet, 5 F - Semejoux, 5 F - Caroline Dubois, 25 F.

LYCEE CLAUDE-MONNET, PARIS-13 : Martin Louis, 9 F - Bautigny Thérèse, 5 F - Poyer Muriel, 5 F - Morin R., 5 F - Kaddar M., 5 F - Lancelin V., 5 F - Rat. Catherine, 5 F - M. Patrou, 6 F - Anonyme, 10 F - C. Perrin, 5 F - Dahan V., 5 F - Lemaire, 5 F.

GRANDIN : Peltier J., Garges, 15 F - Donnette J.E., 10 F - Une aligneuse, 20 F.

CARBONE-LORRAINE : L.T., 10 F - Limargas, 5 F - Fraga, 10 F - S.E., 6 F - A.A., 5 F - Potel, 5 F - A.K., 5 F - A.Y., 5 F - M.D., 3 F - Poquet, 15 F - Mouney, 30 F - Alain, 10 F - Roger, 5 F - Pierrot, 3 F - A.B., 5 F - Mesmin, 5 F - Raymond, 3 F - H.M., 2,50 F - Gugusse, 5 F.

CENTRE DE RECHERCHES DU BOUCHET SNPE : Labarre, 10 F - Langois, 20 F - Pas toujours d'accord, 15 F - Un copain technicien, 30 F - Faut des gars qui remuent, 10 F - Un OHQ, 5 F - C'est personnel, 10 F - Une ouvrière H.Q., 10 F - Un ingénieur, 100 F.

SNCF PARIS-EST : Ourcq, 10 F - Noisy-le-Sec, 10 F - Pantin, 3 F - Paris-Est, 10 F - Fru Paris-Est, 5 F - Habitant de Villetaneuse - Saint-Sorge, 5 F - Ourcq, 10 F - Noisy-le-Sec, 2 F - Ourcq, 5 F - Un cheminot, 50 F - Un cheminot de Noisy-le-Sec, 50 F - Un LO, 50 F.

SNCF PARIS - SUD-OUEST : Un cheminot de Paris-Masséna, 20 F.

CIT VILLARCEAUX : Electronicien, 20 F - Dessinateur, 10 F - Electronicien, 20 F - Georges, 20 F - Une employée de bureau, 10 F - Paco, 5 F - Un professeur, 10 F - Une comptable, 5 F.

CAPIMMEC MALAKOFF : Pour la liberté d'expression, 10 F - Une très sympathisante, 10 F - Une lectrice, 10 F - Une lectrice, 1 0F - Une dactylo, 10 F - Une employée, 10 F - Un paysan de l'Orne, 50 F.

BNP : Bozec, 10 F - Georges, employé, 200 F - Gérard, 60 F - Vovo, 20 F - Meyer Richard, 100 F - Verdrel Jean-Marc, 100 F - Sinquin Gérard, 20 F - Levigne Jacky, 30 F - Verdier Claude, 40 F - Champion, 10 F - Don anonyme, 10 F - Ferlt Adrien, 50 F - Delapierre André, 10 F - Garnier Christian, 20 F - Anonyme BNP, 14 F - Bernard, 5 F - Anonyme, 40 F - Un sympathisant, 20 F - Un sympathisant, 10 F - Un sympathisant, 120 F - J.M., Asnières, 50 F - Futur soldat, 10 F - G.M., mécanographe, 5 F - L.M., 10 F.

DIVERS PARIS :

Sylvie F., 100 F - A.G., 30 F - S.G., 30 F - Une sympathisante, rue de Belleville, 5 F - Deux retraités pour aider le journal, 200 F - Sophie, hôpital Necker, 50 F - Marie-Mad, 50 F - Isabelle, hôpital Necker, 1 0F - Jacques, 50 F - Dominique, 20 F - Germain, hôpital Necker, 10 F - Jean-Loup et Michèle, 100 F - Un sympahisant, 20 F - Luce, hôpital Saint-Antoine, 10 F - Bensa la G.G., 5 F - Lefebvre, 5 F - Ilcourthéléo, 5 F - Uvion, 5 F - Christine, 2,60 F - Un couple d'enseignants, 10 F - Une dame, 15 F - Un technicien CFP, deuxième versement, 50 F - Gaudru, 30 F - Desplains, 30 F - Volondat Robert, 10 F - Dumas, 10 F - Dubus, 50 F - F., massicotier, sympathisant LO, 10 F - A., fonctionnaire, 10 F - Mallet, 30 F - Prf de lycée, 3 F - Un sympathisant, 10 F - Un étudiant, 20 F - Cassard Danielle, 30 F - E.C., 50 F - Un lecteur, 5 F - Une habitante de Garches, 3 F - Anne, 500 F - Un sympathisant, 10 F - Une sympathisante, 4 F - Sympathisant autrichien idées révolutionnaires, 10 F - Retraitée ancienne ouvrière Renault, Mme veuve Clolis, 3 F - Chômeur Lebeau, 4,50 F - Sympathisant Guatemala idées révolutionnaires, 2 F - Noblet Jacqueline, 7,70 F - Robert Créteil, 100 F - Deux sympathisants B.R. de la CGEE Alsthom : BR, 10 F, S.G., 50 F - CGEE Alsthom Levallois R. Pascal, 10 F - S.M., Paris-6, 500 F - Un opticien, 70 F - Un architecte, 40 F - Sympathisant Neuilly-Plaisance, 20 F - Bernard Montjean, 10 F - Alain, Villejuif, 10 F - 10 F - Une institutrice communiste attendrie devant « la maladie infantile », 10 F - Une institutrice, 30 F - Trois anonymes, vente gare Montparnasse, 9 F - Vigneux Pierre, 20 F - Hans Robert, 10 F - Un cheminot de Paris-Est, 100 F - Capucine, 100 F - Dara, ménagère, 20 F - Abuis, ajusteur, 50 F - Lignes, chaudronnier, 100 F - Narro, Celle-Saint-Cloud, 20 F - Un élève de CET, 10 F - Patrick, Paris-10, 5 F - Maurice, Paris-10, 3 F - Marc, Paris-10, 20 F - Anonyme vente Porte de la Villette, 2 F - Par sympathie, 20 F - Mame, 10 F - Irène, 10 F - Pierre Arimi, musicien, 50 F - Catherine Giron, 30 F - Un assistant, Paris-VII, 10 F - Charles, 50 F - Shériff, Paris, 50 F - Denise Devèze, Fresnes, 10 F - Mme Cécile Laurent, 50 F - Etudiant Philippe L., 50 F - Etudiant, 50 F - Francine D., employée BNP, 50 F - Un couple de salariés de Bobigny, 10 F - Vallorany Santé, Bobigny, 10 F - Debois, 10 F - Girard ENSET, 50 F - Anonyme ENSET, 50 F - Sympathisant Thomson, Malakoff, 20 F - Deux Tarasconnais, 50 F - Un couple de sympathisants, 13 F - Brigitte, Crédit Lyonnais, 10 F - Un chauffeur du CEA, 16 F - Michèle, Colombes, 10 F - Colombes, un sympathisant, 3 F - Tabarly, institutrice, 20 F - Anne-Marie, 10 F - Une militante, 50 F - Un sympathisant, 10 F - PTT, 10 F - Cansorti Jocelyne, 15 F - Germain, 40 F - Chantal Bernard, 10 F - Dupont François, 10 F - Remiot Martine, 2 F - Martine Assais, 2 F - Sylvette Noche, 3 F - Garcia Suzanne, 3 F - Rottier Eliane, 2 F - François Annie, 5 F - Bonnin Françoise, 3 F - Tavernier Martine, 3 F - Botte Claudine, 1 F - Moreau Marie-Thérèse, 2 F - Marie-Jeanne Curtet, 3 F - Salmon Nicole, 4 F - Linette, 2,50 F - Anonyme, 1 F - E.M., 50 F - M.B., 15 F - Sympathisant Bagneux, 10 F - Un sympathisant postier, 18 F - Un travailleur RATP, 5 F- C.L., 2 F - Mme Brulez, 20 F - M. Burley, 30 F - M. Masrouche, 20 F - S. Alouadji, 15 F - Mme Messali, 8 F - Brulez, 100 F - Elève ENSET, 100 F - Futur enseignant Paris, 5 0F - Darson, Antony, 11 F - Typos, Paris-10, 150 F - Dominique, Paris-10, 100 F - Madeleine, Paris-15, 15 F - Y.S., La Courneuve, 2 F - J.W., Paris-13, 10 F - Cardin, Choisy-le-Roi, 50 F - Sympathisant, Paris, 50 F - M. N.B. sympathisante Epinay, 100 F - Sympathisant ENI Auteuil, 10 F. M.J., ENSET, 100 F - A.N., Asnières, 10 F - Un camarade, 100 F - Un professeur du CET de Creil, 50 F - V., Clichy-sous-Bois, 50 F - François Marchand, Vanves, 10 F - Françoise, Vanves, 20 F - Une lycéenne de Mantes, 3 F - B., Suresnes,

(Suite page 6)

la souscription pour lutte ouvrière

2 0F - Un travailleur de la DRD, Rueil, 10 F - Un couple de sympathisants du 19e arrondissement, 500 F - Jo Roland, 30 F - Michel et Marie-Thé, 50 F - Béliart J.-Luc, 7 F - Anonyme, 3 F - J.A., Stretaider, 5 F - G.M., 3 F - Ahmed P., 2 F - Pinaud Gilles, 30 F - M. Wiciak C., 30 F - M. et Mme Cieslak, 30 F - Guignard, 8 F - Ducerf, 20 F - Duret, 10 F - Anonyme, 2 F - Une habitante du 14e, 100 F - R.L., 30 F - Dédé Doudoune, 10 F - Un sympathisan talgérien, 50 F - Un technicien Alsthom, 50 F - Une institutrice, 50 F - Un délégué CFDT de la Sécu, 10 F - Une travailleuse de la Banque de France, 10 F - Monique V., élève de l'AP Paris, 10 F - C.B., Paris-16, 100 F - Vente marché Suresnes, 2 F - Un musicien, 3 F - Un cadre italien, 2 F - Régine Rolland, 10 F - Nadine, lycéenne d'Armonville, 2 F - Isabelle, travailleuse à la chîne dans fabrique de radio, 5 F -Anonyme, 3 F - Chaminaud, 10 F - Postier, 5 F - Etudiante, 2 F - Travailleur, 20 F - Sympathisant, 10 F - Lycéen Slyder, 5 F - Un travailleur de l'Aisthom, 60 F - Ménagère d'Aulnay, 50 F - Un travailleur de Rateau, 10 F - Un ouvrier de l'Oréal, 20 F - Nicole, 100 F - Une ménagère sympathisante, 50 F - Paulay Jacques, 60 F - Jacqueline, 50 F - Vandeville, 20 F - Jeanne-Marie, 100 F - Augusto Glivares, 10 F - Cartier, 50 F - Hernandez, Blanc-Mesnil, 20 F - Un ouvrier Air Liquide, Blanc-Mesnil, 30 F - Marc, 30 F - Anonyme, 1 0F - Galtié, 20 F - Daouda, 5 F - C. Barbes, 25 F - R., Arts et Métiers, 100 F - H., CSF Levallois, 5 F - J., CSF Levallois, 10 F - M., Paris, 50 F - M. et Mme Bigo Jacques, 50 F - M. et Mme Roitg, 50 F - J.F., 5 F - B. Michèle, 10 F - Sympathisante M. Ch., 5 F - P.N., 10 F - Sympathisant M.M., 10 F.

AUBERVILLIERS : Anonyme, 20 F - Deboisseaux, 10 F - Un enseignant de CET, 50 F - Alain, 16 F - Anonyme, 20 F - Ferraguti, 100 F.

CHEVILLY-LARUE - FRESNES : Dewaele, 50 F - Kormonski, 10 F - Blot, 7 F - Pfeiffer, 10 F - Ayral, 10 F - Guironnet, 50 F.

ASNIERES : Anonyme, 10 F - M. et Mme Descours, 10F.

ASNIERES : Anonyme, 10 F - M. et Mme Descours, 10 F.

AGF PARIS : Une employée, 10 F - Le Borgne, 1 F - Un agent de maîtrise, 50 F - Parents d'un copain militant LO, 10 F.

LES COMPTEURS DE MONTROUGE : Pernot, 10 F - Syndicat CGT, 10 F - Rémond, 10 F.

CGCT : Un travailleur Puig, 30 F - Un autre travailleur, 10 F - Un travailleur, 10 F - Un travailleur, 5 F - Un travailleur, 10 F - Une travailleuse, 10 F - Une travailleuse, 10 F - Un travailleur, 10 F - Un travailleur, 10 F - Dubreuil, 20 F - Un travailleur, 10 F - Un travailleur, 5 F - Une travailleuse, 5 F - Travailleur Clamart, 10 F - Une travailleuse Clamart, 15 F - Travailleur Clamart, 10 F - Travailleur Clamart, 10 F.

ALSTHOM - SAINT-OUEN : Michel, Stains, 20 F - Leme, 30 F.

BERNARD MOTEURS RUEIL : Michel, 30 F - Dédé, 10 F - Un magasinier, 5 F - Mario, 10 F - Un contrôleur, 10 F - Charlot, 5 F - OS Montage, 5 F - Un AT contrôle, 5 F - Bernard S., 5 F.

RENAULT BILLANCOURT : Boone Josiane, 15 F - Sartore Madeleine, 1 0F - Jouve J.-Pierre, 10 F - Vaucellaud Daniel, 10 F - Farrot (Dépt 59), 20 F - Travailleur (Dépt 18), 20 F.

BUREAUX : Jean-Pierre, 20 F - Cédar, 100 F - Un laborieux des bureaux, 20 F.

RHONE-POULENC : Un travailleur PMO 27, 10 F - Un ouvrier des Antibio, 20 F.

CREDIT LYONNAIS (PARIS) : Rebito Jean-Jacques, 6 F - Laprenotte Christine, 20 F - Venthewat Alain, 10 F - Chabannas, 10 F - Cipitar, 10 F - Un sympathisant, 4 F - Parize Jean-Michel, 10 F - A.L., 100 F.

VALLOUREC (NOISY-LE-SEC) : Un sympathisant Saint-Cyr, 30 F - Un travailleur, 10 F - Un travailleur, 20 F - Un travailleur, 100 F.

DASSAULT BOULOGNE : Begin, 2 F - Griffon porne, 1 F - Alfonsi, 3 F - Gauthier, 1 F - Roger, 1 F - Deguigand Yvon, 10 F - Deguigard Robert, 10 F - Deguingand Nicole, 10 F - Prato, 10 F - Anonyme, 1 F - Anonyme, 1 F - Anonyme, 2 F - Anonyme 4 F - Anonyme, 1 F - Jacques, 7 F.

DASSAULT SAINT-CLOUD : Dremetetz Gérard, 100 F - Gaudin Général, 50 F - Gille Morat, 50 F - Leblanc Christian, 10 F.

CENTRE DE TRI PTT CLIGNANCOURT 18e : Couret Daniel, 20 F - Collat Georges, 20 F - Lacarrère J.J., 20 F - Vastral, 20 F - Aboussière, 20 F - Palau Richard, 20 F - Huet Gérard, 20 F - Thibault Jean-Pierre, 10 F - Auxiliaire brigade A, 10 F - Mauliet, 10 F - Gandolfi, 10 F - Genest, 5 F - Pacquignon, 20 F - Lave, 10 F - Gallezot, 10 F - Catala, 10 F - Chateil, 10 F - Mons, 10 F - Miallet Michel, 20 F - Michel, 5 F - Vindreau Henri, 10 F.

SAINT-DIZIER : Retraité Bar-le-Duc, 10 F - Sympathisant Bragard, 20 F.

MONTPELLIER : Fort Alain, 2,50 F - Frédéric, 3 F - Sympathisant travailleur, 5 F - Un pion, 5 F - Marie-Françoise, lycéenne, 2 F - Amélie Laborde, 2 F - Martine, 3 F - Un prof de dessin, 5 F - Frank, lycéen, 3 F - Anonyme, 2 F - Copain, 8 F.

VILLEFRANCHE-SUR-SAONE : Une sympathisante, 50 F.

GRENOBLE : Un travailleur de Nerpin, 10 F - Contact, 2 F - Marie, 5 F - Copine, 5 F - Viardgaudin, 3 F - Carrier, 3 F - Swotwinski, 10 F - Julie, 2 F.

GRENOBLE : M. Noël Jean, 5 F - M. et Mme Neuville, 5 F - Une travailleuse de l'Education nationale, 3 F - Une travailleuse de l'Education nationale, 3 F - Une enseignante toujours désabusée, 50 F.

PONT-DE-CLAIX : Collecte au drapeau rouge, Progil (Rhône-Poulenc, Industrie Pont-de-Chaix), porte nord, équipe du soir, 18,15 F - Equipe du matin (trombes d'eau), 3,85 F - Un sympathisant, 7 F.

ROANNE : Gabriel, 20 F - Une Couloutte, 1 F.

GRENOBLE : Infirmière CHU, 1 F - Alain Mury, militant CFDT, section intérimaire sympathisant LO, 30 F - N.B., élève aide-soignante, 15 F - Un petit commerçant, Saint-Marcellin, 4 F - Idem, 5 F - Idem, 10 F - Idem, 5 F - Idem, 10 F - Idem, 5 F - Idem, 3 F - Idem, 10 F - Idem, 5 F - Idem, 10 F - Idem, 1 F - M. Rathier, 5 F - Un lecteur, 10 F - En soutien, 5 F - Un couple de sympathisants, 20 F - Collecte hôpital La Tronche, 20,45 F - Un ouvrier de Saint-Marcellin, 5 F - Un sympathisant, 5 F - Un lecteur, 7 F - Un gars de Progil, 6 F - Un ouvrier de Merlin Gerin, 5 F - Anonyme, 2 F - Rose Robert, 10 F - Un lecteur, 10 F - Un lecteur, 10 F.

VILLEFRANCHE-SUR-SAONE : Burnichon, 40 F - Un sympathisant « Bonnet », 20 F - Un copain « Réel », 15 F.

LYON : Anonyme, 0,80 F - Collecte hôpital Croix-Rousse, 15 F - Quatorze travailleurs de Rhône-Poulenc Textile Lyon-Vaise, 23,40 F - Un ouvrier Jeumont-Schneider, 20 F - Une sympathisante, 10 F - Mme Gravier, 8 F - M. Ben Akachal, 1 F - Sympathisante RPT Vaise, 10 F - Collecte RPT Vaise (CGDL), 20,80 F - Stagiaire à l'ENNA, 100 F - Haghou, 10 F - Sept travailleurs de Normacem, 8,60 F - Onze travailleurs de Jeumont-Schneider, 17,15 F - Six travailleurs de Rhodiaceta UTL, 10,80 F - Morki, 50 F.

VALENCE : Brun Andrée, 10 F - Mme Nikolic, 10 F - Normalienne, 10 F - Normalienne, 10 F.

DIVERS : Un agriculteur de Gap, 30 F - M.R., 10 F.

ORLEANS : Sarmiento, 15 F - Quette, 7 F - Sympathisante, 0,50 F - Lecteur, 1 F - Dezuzet, 10 F - Un travailleur Thermor, 6 F - Anonyme, étudiante, 10 F - Visage, 10 F - Ekern, 10 F - Bellec, 5 F - Une lectrice, 1 F- Chaudron, 17 F - Boissonnis, 20 F - Licoine, 5 F - R. Drut, 10 F - Mme Soubies, 20 F - Anonyme, 10 F - Ouvrier Saint-Gobain D., 10 F - Lecteur, 5 F - CET Saint-Jean-Delaruelle : anonyme, 1 F - Anonyme, 1 F - Alain, 1 F - Pascal, 5 F - Alfred, 1 F - Patrick, 1,50 F - Un gréviste des chèques, 8 F - D.P., étudiant, 20 F - Meeting Orléans, 42 F - Valton Marie-Rose, travailleuse, 10 F - Eric sympathisant, 15 F.

Total publié à ce jour : 148.007 F.

Quand Ponia le dit !

A l'Assemblée nationale, mercredi 16 avril, le chef des flics de France, Poniatowski, a eu des mots de désaveu à l'égard de ses subordonnés à la gâchette facile. Il est vrai que les excès meurtriers commençaient à s'accumuler.

Ainsi a-t-il dû reconnaître que « les conditions d'ouverture du feu... sont fixées par la loi », et cela d'une façon très précise. Et d'ajouter : « L'accident affreux survenu récemment à un automobiliste s'est donc produit dans des conditions absolument illégales ».

Belle déclaration ! Mais, en attendant, les policiers qui ont tué sont en liberté, alors que des milliers de gens croupissent en prison pour bien moins que cela.

Une déclaration inquiétante

A la suite de la prise d'otages de Strasbourg, le commissaire Broussard, chef de la brigade anti-gangs, a promis, au micro d'Europe n° 1, un durcissement dans les interventions de ce corps de police.

« A chaque prise d'otages, a-t-il affirmé, **correspond un type de réaction, mais, de plus en plus, je pense qu'il faudra prendre le risque de la fermeté. »**

Lorsqu'on sait ce que plus de fermeté signifie pour la brigade anti-gangs et quelles sont les conséquences, il y a de quoi frémir.

Il suffit de se souvenir de la fusillade, lors du hold-up de Barbès il y a quelques mois, où un passant fut tué par la police, ou de l'intervention de la brigade anti-gangs au bar du Thélème, début mars, où un avocat algérien, simple consommateur, fut grièvement blessé.

H.M.

Aix-en-Provence RATONNADES

CONTRE LES HIPPIES

Dans les rues d'Aix-en-Provence, la police fait la chasse aux hippies. En un mois, quarante-deux jeunes ont ainsi été arrêtés, dont vingt-sept dans la seule journée du 8 avril.

Ils n'ont commis aucun méfait. Mais les autorités locales ont décidé, semble-t-il, de repousser hors de la région les hippies qui ont établi plusieurs « communautés » dans la région d'Aix.

Le seul délit dont on puisse les accuser aux termes de la loi est celui de « vagabondage ». Aujourd'hui à Aix, les peines pour « vagabondage » peuvent aller jusqu'à un mois de prison ferme. Qui plus est, les jeunes hippies d'Aix ne bénéficient même pas de toutes les garanties judiciaires. La plupart sont jugés selon une procédure dite de flagrant délit, où la présence des avocats n'est pas obligatoire, et cela malgré les protestations de plusieurs avocats d'Aix.

Les abus ne s'arrêtent pas là. Dans les prisons, ces jeunes hippies sont l'objet de brimades et de vexations de la part des gardiens, dont la plus fréquente est de leur raser complètement la tête.

La police, l'appareil judiciaire, les autorités locales qui font ainsi la chasse aux jeunes, sont les mêmes qui laissent courir les auteurs d'agressions, voire de crimes racistes. Ce n'est pas un hasard.

Henriette MAUTHEY.

Quand la justice n'est pas pressée...

Il y aura bientôt six ans (le 8 mai 1969), trois jeunes malfaiteurs se plaignaient d'avoir subi des sévices au cours de leur interrogatoire et notamment d'avoir été questionnés à la « gégène ».

Le médecin constatait effectivement alors des hématomes sur tout le corps des plaignants, des lésions aux parties génitales et des traces de brûlures qui pouvaient provenir de l'électricité .

Quatre policiers ont été inculpés, mais le procès traîne, reporté de mois en mois. Depuis six ans, ces policiers sont toujours en service.

Mais en six ans, les deux principales victimes, détenues pour vol, se sont désistées. Comme dit l'un d'eux : **« J'ai eu assez d'embêtements comme ça... ».**

Le ministre de la Justice vient de proposer que désormais toutes les affaires d'otages et de rapt soient jugées en urgence. Pourquoi ne pas soumettre aussi à cette juridiction expresse les violences policières et raciales ?

Ce serait bien nécessaire.

A moins que, pour le ministre de la Justice, toutes les victimes n'aient pas les mêmes droits.

Cécile BERNIER.

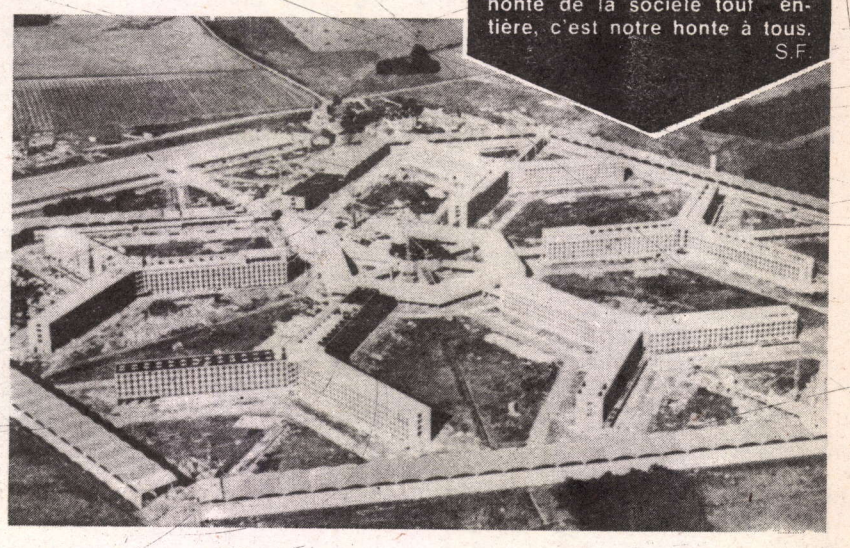

Un détenu se pend à Fleury-Mérogis : c'est le 18e suicide en prison pour 1975

A la prison de Fleury-Mérogis, un homme s'est suicidé. C'est le dix-huitième suicide depuis le début de l'année.

Viorel Grama, âgé de 27 ans, a été incarcéré le 19 mars pour un délit mineur : outrage aux bonnes mœurs (une importation illicite, semble-t-il, de matériel pornographique). Le 26 mars, il avait commencé une grève de la faim et avait été transféré au centre médico-psychologique de Fleury-Mérogis, le 7 avril.

Ce qui se passe derrière les murs des prisons pour qu'on préfère y mourir plutôt qu'y vivre, nous le savons. C'est la honte de la société tout entière, c'est notre honte à tous.

S.F.

Courrier des lecteurs

GRANDES DECLARATIONS ET BASSES MANŒUVRES DE HABY

ou : l'autre manière de résoudre l'auxiliariat

On sait que, vis-à-vis des instituteurs remplaçants, l'administration a tout de même quelques obligations statutaires (minimes).

Eh bien, vis-à-vis des instituteurs suppléants éventuels (ISE), elle ne s'en reconnaît aucune !

Depuis trois ans que nous lui donnons notre temps, après avoir été recrutés sur concours et bien que nous soyons titulaires du CAP, nous pouvons être licenciés du jour au lendemain.

Un exemple : une camarade n'a touché que 180 F en février ; d'autres sont dans des situations pires encore, n'ayant pas travaillé pendant deux mois de rang...

A cela il faut ajouter que nous devons être jour et nuit à l'entière disposition de ces messieurs les employeurs.

Voici le texte de la lettre qu'ont reçue tous les suppléants éventuels de la Dordogne, le 5 mars 1975 :

« En raison d'impératifs de gestion, j'ai été amené à supprimer un certain nombre de stages de circonscription qui avaient été programmés jusqu'à la fin de l'année scolaire.

(...) Il résultera inéluctablement de ces orientations une diminution du nombre total de journées de remplacement. Les suppléants éventuels vont dès maintenant en percevoir les effets puisque les remplaçants, seuls auxiliaires à l'égard desquels l'administration ait une obligation statutaire, seront employés en priorité.

Signé : l'inspecteur d'académie. »

Dans la pratique, cela veut dire que nous ne serons plus utilisés *(l'ordre a été donné)* donc plus payés *jusqu'à la fin de l'année.*

Un suppléant éventuel !

BIENTOT LA FETE...

MICHAEL LOBKO
PIERRE DIEGHI
LE GROUPE KRAZY KAJUN (musique de la Louisiane)
BRIGITTE FONTAINE ET ARESKI
MARA, IMANOL, ANTONINI
MARTINE DRANGY
GUERY BURTIN
LES FAUX-FRERES
SUZANNE SCHOULLER
LES 4 SAISONS DE VIVALDI, PAR L'ENSEMBLE FRANÇAIS DE MUSIQUE DE CHAMBRE ET SES TREIZE MUSICIENS
LES BALLETS D'AFRIQUE « KODIA »
MEMPHIS SLIM
CHRISTIANE ORIOL
PIERRE CHENE
UN GROUPE DE MUSIQUE NEW ORLEANS
J.P. SEVRES
LE MIME DUVAL
« LA TERRINE DU CHEF » DE RAYMOND COUSSE PAR LE BIBENDUM THEATRE
LES CLAIMANTS, QUI VIENNENT D'ANGLETERRE
PIERRE REPP
WASKAR AMARU ET LES BALLETS INCAS
LE CIRQUE DE LA COLLINE
LES FRELOTS

La fête de Lutte Ouvrière : plus de 250 stands sur 45.000 m², spectacles, cinéma, forums durant tout le week-end de la Pentecôte.

Le plus grand rassemblement organisé par l'extrême-gauche.

Un événement à ne pas manquer.

17 - 18 - 19 Mai 1975
à Mériel-Villiers-Adam (95)
PRENDS TA CARTE DES MAINTENANT !

Grand bal, dimanche 18 de 23 heures à l'aube avec l'orchestre REVOLUTION 91, et un intermède de Rock 'n roll, de Rocky Stark.

LE LABEL ET LA BÊTE

LE numéro de mai de la revue *50 millions de consommateurs vient de publier une enquête sur l'étiquetage des produits alimentaires.*

Pratiquement, nous explique-t-on, le « label rouge » ne signifie pas grand'chose quant aux qualités gustatives et nutritives des produits (à quelques exceptions près). Il justifie pourtant aux yeux de l'acheteur une augmentation du prix. Ainsi des poulets d'âge — et donc de qualité — différents, élevés les uns en liberté, les autres en claustration, bénéficient du même label. De la même façon, si les conditions de naissance, d'alimentation et d'élevage des « veaux de lait du Limousin » titulaires du label sont parfaitement contrôlées, on admet à côté que des veaux de « repasse », n'ayant rien à voir avec ces conditions, reçoivent aussi le label.

Toujours selon l'enquête citée, *« on peut voir des fruits ou des légumes titulaires du label rouge refoulés à nos frontières parce que leurs taux résiduels de pesticides sont inacceptables : ils sont alors redistribués sur le marché national ».*

Plusieurs associations de consommateurs, laboratoires et revues spécialisées ont protesté contre ce scandale, en particulier à propos du poulet. Depuis, le ministère de l'Agriculture se serait saisi de certains dossiers. Mais, comme le dit la revue qui publie ces informations, *« les résultats obtenus... ne sont pas à la mesure de ce qu'on était en droit d'attendre ».*

Délicat euphémisme pour nous signaler qu'il s'agit sans doute là d'affaires de... grosses légumes. En attendant, les consommateurs peuvent toujours ingurgiter de la « vacherie » certifiée, estampillée, homologuée dans le cadre de la loi du 5 août 1960 : l'Etat précise que cela n'entraîne pas sa responsabilité... *Pierre LAFFITTE.*

Les centres aérés de Lille, vus et corrigés par Pierre Mauroy

Les Lillois peuvent se réjouir, leur communauté urbaine vient de faire 13 millions d'économies. Mais aux dépens de qui ?

Pierre Mauroy a pondu un décret très social pour les agents municipaux. Il a décidé de supprimer des moniteurs diplômés ou stagiaires des centres aérés pour les remplacer par des femmes de service des écoles. Car ces dernières sont obligées d'assurer leur travail pendant les vacances scolaires : elles se transformeront en monitrices.

Mais les plus touchées ne sont pas seulement ces femmes, qui n'ont ni la formation ni le salaire des moniteurs, mais aussi les enfants qui bénéficieront de loisirs au rabais, eux qui n'ont pas la chance de partir aux sports d'hiver ou sur les plages.

Mauroy présidait un meeting des partis de gauche à Lille le 7 avril. Il a fait de belles déclarations mais il s'est bien gardé de parler de sa manière de concevoir les loisirs des enfants de la classe ouvrière.

Lorsque Honeywell-Bull absorbe C.I.I.

La Compagnie Internationale pour l'Informatique, ce prétendu fleuron de l'Indépendance économique de l'industrie française, créée de toutes pièces sous l'impulsion de De Gaulle en 1967, doit dans un proche avenir fusionner, pour ne pas dire être absorbée par Honeywell-Bull, un des grands constructeurs américains d'ordinateurs.

Ainsi, face à la concurrence d'Outre-Atlantique, s'écroule un rêve, celui de sauvegarder le seul constructeur français de gros ordinateurs.

Et pourtant, l'Etat n'avait pas été chiche sur les moyens. Subventions multiples, aides diverses, c'est avec nombre de milliards que les pouvoirs publics ont soutenu la CII. Mais rien n'y fit. La France, impérialisme de second rang, n'avait pas les moyens, malgré les ponctions faites dans la poche des contribuables, de se maintenir sur un marché dominé par les Etats-Unis.

Mais en fait, l'opération qui consista à lancer la CII ne fut pas un échec pour tout le monde car certains trusts, tels la CGE ou Thomson, principaux actionnaires de la Compagnie, furent eux les gros bénéficiaires financiers de la prétendue politique d'indépendance nationale.

Et aujourd'hui encore, la fusion envisagée avec Honeywell coûtera la bagatelle d'environ cinq milliards (1,2 milliard de subventions directes et 3,7 milliards de commandes fermes). Et, n'en doutons pas, tous ces milliards seront prélevés une fois de plus dans notre poche.

G.L.

CEYRAC

une histoire de patron

FILS et petit-fils d'hommes qui étaient à la fois notaires et assez gros propriétaires agriculteurs, élevé d'abord par une institution privée, puis par des jésuites traditionalistes, François Ceyrac n'a pas choisi son camp. Il y était né. »

C'est ainsi que L'Expansion *introduit l'interview du patron des patrons.*

François Ceyrac est né en 1912. Son père avait une étude de notaire à Meyssac en Corrèze. Après un passage de quatre ans chez des jésuites de Sarlat, il passe son deuxième bac en 1929. Il a dix-sept ans. Il envisage alors de devenir journaliste : son père est l'ami du directeur du journal Le Matin, *Henry de Jouvenel.*

Mais pour être journaliste, à l'époque, il est de bon ton de passer par l'Ecole normale supérieure. Il part donc à Paris. Echoue à Normale. Il réussit à Sciences Po.

En 1934, il fait son service militaire. Il suit le peloton et finit sergent d'infanterie.

LES DEBUTS D'UN FONCTIONNAIRE PATRONAL

En juillet 1936, il commence sa carrière de fonctionnaire patronal à l'Union des Industries Métallurgiques et Minières (UIMM).

Il entre sur concours, ayant préparé un dossier sur la nationalisation des industries de guerre. D'emblée, il se retrouve secrétaire dans une délégation patronale qui doit discuter de l'application des quarante heures dans la métallurgie. On est en juillet 1936 : la plus grande vague de grèves de l'histoire du mouvement ouvrier français vient d'obliger le patronat à céder sur de nombreuses revendications.

De 1936 à 1939, il devient le spécialiste des questions de la durée du travail. Il sera de toutes les négociations qui conduiront à remettre en question la loi sur les quarante heures et à lancer l'industrie dans la production d'armements. On commencera par faire récupérer les heures perdues par morte-saison. Puis, on « assouplira » la loi pour les industries d'armement, enfin la Défense nationale justifiera toutes les dérogations (fin 1938) : sanctions en cas de refus de dépasser les quarante heures, suppression des majorations de salaire entre la quarantième et la quarante-cinquième heure.

LES ANNEES DE GUERRE ET D'OCCUPATION : PAS D'IMPRUDENCE

En 1939, c'est la guerre. Il est mobilisé à Brive. En juin 1940, il est fait prisonnier. C'est la vie de stalag : « Là, pas de bridge, pas de philosophie, on était entre braves types et on ne se compliquait pas la vie, car nous avions assez à faire pour assurer notre existence quotidienne ».

Se faisant passer pour mineur — les mineurs sont rapatriés — il revient en France en 1943. Il quitte, selon son expression, « la communauté très vivante des prisonniers » *pour retourner en France. La France occupée lui paraît bien ennuyeuse.* « Je crois que j'aurais eu, à ce moment-là, une vie plus aventureuse si je n'avais connu ma femme et si je ne m'étais marié en septembre 1943. » *On ne peut pas être partout...*

RETOUR AU BERCAIL

A la Libération, il retrouve sa place à l'UIMM, où il est nommé secrétaire général adjoint.

En 1946, il entre au CNPF (à l'époque le CGPF) où il fait partie de la Commission sociale comme secrétaire général. En 1947, il collabore au régime complémentaire de retraite des cadres. En 1952, ce sont les conventions collectives ; en 1958 l'Unedic et le régime de chômage. C'est lui qui mène toutes ces négociations.

Il devient aussi un spécialiste de la discussion avec les syndicats ouvriers. Sa manière, c'est la discussion à l'infini. « Et Dieu lui-même ne sait plus combien de fois les syndicats ont frappé à ma porte avant que je ne l'entrebâille ! »

LE PATRON DES PATRONS

En 1968, il accède à la vice-présidence du CNPF.

Il s'agit pour lui de faire du soi-disant social, de donner du patronat un visage un peu moins « patronat-de-droit-divin » et un peu plus « social ». Mais, au CNPF comme au gouvernement, on en reste au niveau des belles intentions. Le changement dans la continuité...

Mais l'homme du patronat à visage social ne se conduit pas avec ses ouvriers mieux que ses collègues. En mars 1972, la société Siam et Dreyfus dont il était P-DG annonce 400 licenciements. Il est vrai qu'il a pris la précaution de démissionner juste avant... mais les 400 ouvriers de cette usine de Montreuil n'en sont pas moins bons juges de son prétendu côté social.

Le 19 décembre 1972, il succède à Huvelin à la présidence du CNPF. Il fait cette déclaration qui augure bien mal de la suite : « L'unanimité du Conseil exécutif qui s'est faite sur mon nom est bien la preuve de la continuité de notre politique sociale ».

Inspiré par cette « continuité », dans une circulaire du CNPF, il conseille à ses adhérents de faire le maximum d'offres d'emplois à la veille des législatives de 1973. Il faut que « l'Agence Nationale pour l'Emploi enregistre le maximum d'offres d'emplois non satisfaites »... « sinon la majorité des gens, sensibilisée à l'excès, sera persuadée d'ici peu que la situation de l'emploi est dangereusement dégradée : ceci peut peser lourd au moment où elle aura à faire certains choix ».

Il prend position nettement au moment des législatives. Charbonnier doit rester maître chez lui : « Les responsables d'entreprises doivent conserver en droit et en fait la maîtrise de leur politique d'emploi (choix des hommes et des effectifs) ».

Dans le cadre des activités de l'UIMM, il fait collecter 5 milliards pour pouvoir exercer « une certaine action de freinage sur le développement des conflits collectifs ». *Peugeot, Thomson, Usinor-Vallourec seront parmi les principaux cotisants à cette caisse antigrève (mars 1973).*

Comme on le voit, une vie tout entière dévouée à faire du social... pour les patrons.

Jacques FONTENOY.

PETIT FLORILEGE DE LA PENSEE-CEYRAC

Sur les syndicats :

« Ils se sont organisés. Ils se sont un peu institutionnalisés. Ils font partie, maintenant, des structures officielles de la société française. Le sens des responsabilités a pris la relève du romantisme de 1936 et de la Libération. (...) Les syndicats se sont maintenant installés, en quelque sorte, dans les meubles de la société. Ils disposent d'un monopole et ils le défendent avec beaucoup de rigueur. » (1974)

Un homme qui sait apprécier les syndicats responsables...

Sur la hiérarchie :

« La hiérarchie doit être appréciée en faisant abstraction des salaires les plus bas (celui du manœuvre-balai par exemple) et des salaires du petit nombre des membres des états-majors qui ont des responsabilités décisives dans l'entreprise. La véritable hiérarchie, c'est le rapport entre les OS et l'ingénieur en chef. » Septembre 1972.

Si on ne tient pas compte des patrons, la société apparaît assurément moins inégalitaire.

Sur le chômage :

« Refuser le chômage c'est un signe de l'inadaptation des mentalités au monde industriel moderne. » (Rapporté par la *V.O.*).

C'est sans doute pourquoi le patronat se prépare à traverser la crise de son mieux en adaptant les mentalités.

Sur les licenciements :

« Il me paraît très difficile de codifier une protection contre les licenciements individuels. Une entreprise doit pouvoir licencier une secrétaire, un ouvrier ou un cadre qui ne font pas l'affaire et qui portent atteinte, en restant dans le groupe, à la bonne marche de la firme. De même, en cas de non-respect de la discipline de l'établissement. Il peut être difficile de maintenir dans l'entreprise des salariés qui ont été en conflit avec l'encadrement ou la maîtrise. » (Septembre 1972.)

Cité en exemple, avec comme un regret :

« Aux Etats-Unis, en revanche, le licenciement individuel ou collectif est une pratique courante qui ne heurte même pas les syndicats. » (Septembre 1972.)

Sur le salaire au rendement :

« A mon avis, ce serait une absurdité de condamner le salaire au rendement. » (Juin 1973.)

Sur les hausses des prix :

A la question du journaliste du Monde : « Ne croyez-vous pas que sans contrôle aucun des prix, les hausses seraient encore plus fortes ? », **il répond :** « Non, je constate que les prix libérés ne montent pas plus que les autres prix. » (Juin 1973.)

Sur sa vie de caserne, en se souvenant de son service militaire :

« Les exercices militaires, les joies du mess, les bons copains, le rugby ou le tennis. Aucun souci, pas de problèmes. C'était le rêve. »

Mais pourquoi donc n'y est-il pas resté ?

Sur l'enseignement (ce qui a certainement inspiré Haby) :

« Le CNPF souhaiterait que les jeunes entrent le plus rapidement possible au contact de la vie réelle sans trop se scléroser dans la poursuite d'études. »

Car, comme ouvrier chez Citroën ou Peugeot, on n'a vraiment pas l'occasion de se scléroser...

dossier

UN MILLION DE CHOMEURS

(Ph. Fotolib)

Le chômage : un mal inhérent à l'économie capitaliste

Le chômage est un phénomène inhérent à l'économie capitaliste.

Il l'est tout d'abord sous sa forme catastrophique. L'économie capitaliste, basée sur la propriété privée des moyens de production, sur la recherche du profit individuel, n'obéissant à aucune planification tenant compte des besoins et des possibilités de production, fonctionne de manière anarchique. Les périodes d'intense activité économique sont périodiquement suivies de crises. Devant un ralentissement de la demande monnayée de leurs produits, les capitalistes ralentissent leur production, quand bien même des besoins essentiels sont insatisfaits, et jettent leurs ouvriers à la rue. Le chômage massif est une des manifestations d'une crise économique, et les crises économiques sont inévitables en économie capitaliste.

Mais un certain chômage est indispensable pour le fonctionnement de l'économie capitaliste, même pendant les périodes d'essor économique.

Les chômeurs constituent habituellement cette réserve de main-d'œuvre dans laquelle puisent les capitalistes pour pouvoir faire face aux accroissements de la production entrainés par des accroissements de la demande.

Le développement même de l'économie capitaliste crée sans cesse cette réserve de chômeurs. Car le progrès technique, comme par exemple l'introduction de nouvelles machines, ne contribue jamais à diminuer le labeur humain dans ce système basé sur le profit. Il sert à faire l'économie d'une partie de la main-d'œuvre, par l'exploitation accrue de ceux qui gardent leur travail. Ainsi les nouvelles machines, l'automation, ne libèrent pas les hommes, elles asservissent encore plus les uns, elles transforment les autres en chômeurs.

C'est ainsi que l'économie du pays capitaliste le plus puissant, les Etats-Unis, avait sécrété une armée de chômeurs qui, même pendant les périodes d'essor économique, avoisinait les cinq millions.

L'économie des pays européens avait fourni la preuve, en quelque sorte par la négative, de ce besoin des capitalistes d'avoir à leur disposition une « armée industrielle de réserve », suivant l'expression employée par Marx.

La reconstruction de l'économie détruite pendant la guerre, les investissements américains en particulier avaient entrainé une activité économique intense au point de faire appel à tous les travailleurs disponibles. Le « volant de chômeurs » tant souhaité par les patrons se limitait à quelques régions, à quelques secteurs particuliers. Les patrons ne se gênaient pas pour se plaindre du manque de mobilité de la main-d'œuvre en France, quand ils n'affirmaient pas ouvertement et cyniquement la nécessité d'un « chômage utile ». Si, à cette époque, les salaires progressaient tant bien que mal malgré l'absence de luttes ouvrières, c'est en grande partie parce que, faute d'une réserve de chômeurs, les patrons en venaient à chercher à attirer dans leurs entreprises les ouvriers du capitaliste voisin. Les capitalistes européens durent surmonter les problèmes que leur posait l'absence d'une réserve de chômeurs en faisant appel aux travailleurs immigrés.

Brutal et massif ou limité et endémique, le chômage accompagne nécessairement l'économie capitaliste.

Huguette CHEVIREAU.

L'ABSURDITE DU SYSTEME

DES centaines de milliers de travailleurs sont au chômage. Demain, dans quelques semaines, ils seront peut-être un million et demi.

Pour ces hommes et ces femmes, ces jeunes, garçons et filles, le temps se passe maintenant à errer d'un bureau d'embauche à un autre, d'une entreprise à une autre en quête d'un hypothétique emploi.

Des centaines de milliers de travailleurs vivent ainsi dans des conditions matérielles précaires, au bord du besoin pour ceux qui peuvent bénéficier de certaines allocations de chômage, carrément dans la misère pour ceux qui, pour une raison ou pour une autre, n'y ont pas droit. Et ils sont des centaines de milliers dans ce dernier cas. Malheur à eux s'ils n'ont ni économies ni famille capable de les soutenir et de les aider.

Et, pour tous, à ces conditions matérielles pénibles s'ajoute la démoralisation entraînée par les queues et les attentes interminables aux bureaux d'embauche ou de chômage, la recherche vaine d'un emploi, le sentiment toujours un peu humiliant d'être rejeté et de devoir vivre d'aides diverses, bien que ces aides soient un dû et non une charité.

Pendant des années, beaucoup de gens s'évertuaient à nous répéter que le capitalisme avait réussi à surmonter ses contradictions, qu'il ne pouvait plus y avoir de crise, du moins importante.

Eh bien ! la crise est là. Et avec elle, évidemment, le chômage pour une fraction importante de la classe ouvrière. Et pas seulement en France, mais dans tout le monde capitaliste.

Des centaines de milliers de travailleurs sont mis hors du circuit productif et pendant ce temps-là les machines qui pourraient être servies par ces travailleurs existent, les matières premières qu'ils pourraient transformer aussi. Bien plus, la société aurait besoin des produits qu'ils pourraient fabriquer, des services qu'ils pourraient accomplir, grand besoin même.

Et pendant ce temps-là aussi beaucoup de ceux qui restent au travail continuent à faire des horaires trop longs, à subir des cadences épuisantes, à perdre leur vie au travail pendant que d'autres la perdent à rechercher du travail.

Oui, vraiment, le chômage est l'une des plus absurdes parmi toutes les choses absurdes de cette société.

Il y a actuellement un million de chômeurs dans ce pays. Il n'est pas besoin d'autre chose pour que s'impose la nécessité d'abattre le capitalisme et de changer une société qui sécrète un tel fléau social.

Arlette LAGUILLER.

L'extension du chômage partiel

LE chômage partiel (c'est-à-dire la réduction importante des horaires par la fermeture de l'entreprise un ou plusieurs jours dans la semaine ou le mois), jusqu'alors limité à quelques industries en perte de vitesse, tel le textile, touche actuellement des secteurs de plus en plus étendus et variés de l'économie. On a beaucoup parlé de l'automobile, dont la production dépendait, nous disait-on, des péripéties de la crise dite du pétrole. Mais on constate aujourd'hui que le phénomène ne se limite pas à ce cas d'espèce. En mars, on estimait qu'en Lorraine un sidérurgiste sur quatre était en chômage partiel.

D'autres secteurs sont aussi touchés. Ainsi les ouvriers d'Idéal Standard, qui fabrique des équipements pour le logement et des chaudières, subissent six à dix jours de chômage technique par mois. Ainsi encore des compressions d'horaire ont touché les usines Motobécane et Polymécanique (qui fabrique des moteurs de mobylette), alors que l'on pouvait penser que la vente des deux-roues aurait augmenté à la suite de l'augmentaion du prix de l'essence.

D'ailleurs les chiffres officiels traduisent ce phénomène. Il y avait, selon les estimations du ministère du Travail, 265.000 travailleurs victimes des réductions d'horaires en février 1975, ce qui correspondait à 1.056.000 journées de chômage, alors qu'en janvier 1974 il n'y en avait eu que 123.000 journées.

Le chômage partiel est un moyen pour les patrons de tourner les lois et avantages acquis concernant les garanties de l'emploi ou les garanties de salaires. Ils peuvent ainsi organiser leur production aux moindres frais en fonction de l'évolution de leur marché. C'était depuis longtemps une pratique courante aux Etats-Unis, où les employeurs embauchent ou débauchent leur personnel en fonction de l'évolution de leurs carnets de commandes et où les usines d'automobiles ou les aciéries mettent en chômage, quelquefois pendant plusieurs mois, des dizaines de milliers de travailleurs, en fonction de l'évolution saisonnière du marché.

Aujourd'hui, par son extension en France, cette pratique sert au patronat à faire face à la crise tout en faisant supporter les à-coups aux travailleurs.

J.-P.V.

UN MILLION ET DEMI DE CHO SEPTEMBRE 75 ?

NOS ministres ont choisi de mettre l'accent sur l'arrivée d'une nouvelle classe d'âge. Pour un peu, c'est elle qui va devenir cause de l'accentuation du chômage. Comme si c'était brusquement un phénomène nouveau et imprévisible, comme si, chaque année, en juin et juillet, quelque six cent mille jeunes n'abandonnaient pas l'école pour entrer dans la vie activé. Et comme si, cette année aussi, une autre classe d'âge ne partait pas, elle, à la retraite.

En fait, ce que Chirac, Durafour et d'autres voient venir, c'est l'accentuation de la crise. Le 17 avril, Jacques Ferry, vice-président du CNPF, déclarait : « La baisse d'activité gagne de proche en proche tous les secteurs économiques, de la chaussure à la sidérurgie. Aussi la montée du chômage n'est-elle pas encore terminée : les entreprises ne pourront pas se contenter de mettre leurs ouvriers en chômage partiel. »

Et la dernière enquête mensuelle de conjoncture de la Banque de France aboutit à la conclusion suivante : « Dans l'immédiat, de nombreux industriels annoncent une réduction de leur production en vue de limiter la progression de leurs stocks. (...) Les projets d'investissements demeurent rares et l'exécution des programmes antérieurs est souvent différée. »

C'est dans ce contexte (réduction de la production et des investissements, réduction des effectifs des entreprises, départs à la retraite non remplacés, licenciements) que l'arrivée de six cent mille jeunes sur le marché du travail signifie effectivement l'arrivée de quelques centaines de milliers de chômeurs supplémentaires.

Le chiffre de 1.500.000 en septembre n'a rien d'une prévision exagérée.

Durafour s'apprête à faire face à l'aggravation du chômage

A un journaliste qui l'interrogeait pour savoir quelles mesures le ministère du Travail a prises pour faire face à l'aggravation du chômage, Durafour a répondu — semble-t-il sans rire — qu'il allait créer en tout 1.300 emplois nouveaux dans les services de l'Agence Nationale pour l'Emploi en 1975.

Fallait y penser, non ? Résoudre le problème du chômage en embauchant les chômeurs pour qu'ils s'occupent des problèmes des chômeurs. Bravo : plus il y aura de chômeurs et plus on va pouvoir effectivement créer des emplois dans les services de l'ANPE !

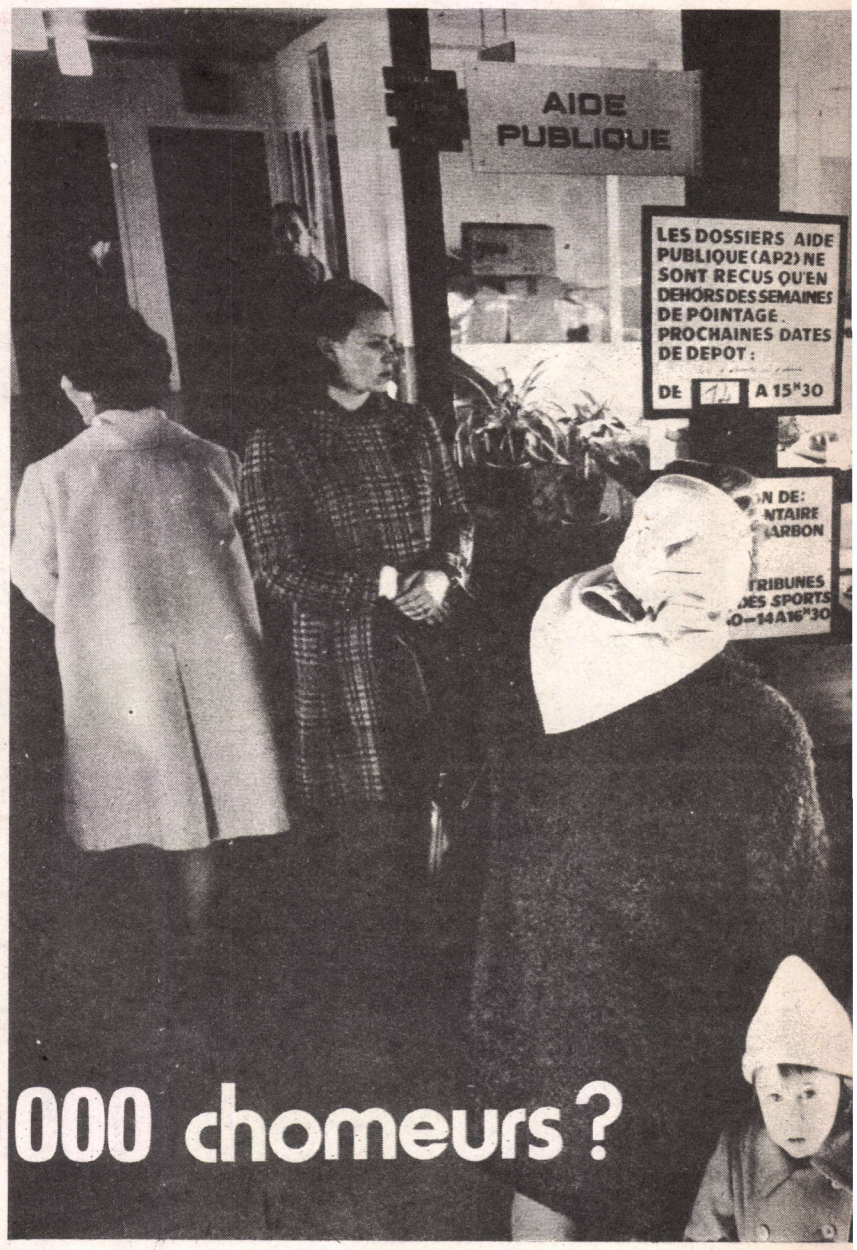

Aujourd'hui, 700 000 ou 1 200 000 chomeurs ?

POUR le gouvernement, à la fin février il y avait moins de 700.000 chômeurs. Pour la CGT 1.200.000.

Tous partent du chiffre des demandeurs d'emploi inscrits dans les services officiels de main-d'œuvre, chiffre publié chaque mois.

Mais les syndicats font observer, à juste titre, que tous ceux qui sont à la recherche d'un travail sont loin d'être inscrits dans les bureaux de la Main-d'œuvre. Les jeunes qui n'ont jamais travaillé ou les femmes qui ont interrompu tout travail salarié depuis longtemps ne recourent généralement pas à ces services puisqu'ils n'ont droit à aucune indemnité. S'ajoutent à ceux-là bon nombre de travailleurs qui finissent, découragés par l'impuissance ou l'incapacité des services de main-d'œuvre, par ne plus s'y inscrire.

Une enquête de l'INSEE faite en mars 1974 avait conclu qu'en réalité 639.777 personnes étaient à la recherche d'un emploi, alors que les services de la main-d'œuvre enregistraient seulement 438.900 demandeurs. Il conviendrait donc de multiplier les chiffres des demandes d'emploi (754.800 en mars) par le coefficient 1,46 pour avoir le nombre réel de chômeurs.

En tenant compte, comme le propose la CGT, des bénéficiaires de la préretraite (un peu moins de 60.000) ou de l'allocation spéciale du Fonds National de l'Emploi (près de 10.000), on aboutit effectivement à près de 1.200.000 chômeurs.

Un certain nombre d'arguments ont cependant été opposés à ce mode de calcul. Tout d'abord entre 10 et 15 % des demandes comptabilisées par l'Agence Nationale pour l'Emploi le seraient à tort, car beaucoup de ceux qui retrouvent du travail oublient, paraît-il, de prévenir l'agence. Ce doit être d'autant moins vrai que les possiblités de trouver du travail se raréfient. Ensuite, un certain nombre de demandeurs effectivement inscrits ne seraient pas réellement à la recherche de travail. Enfin, l'ANPE ayant augmenté ces derniers temps le nombre et l'implantation de ses bureaux, un pourcentage de chômeurs plus grand qu'en 1974, incités de plus par l'aggravation de la crise, s'y inscriraient maintenant.

Le nombre des demandeurs d'emploi serait à multipler par 1,2 ou 1,3 pour obtenir le nombre de chômeurs réels.

Cela nous amène de toute manière à un nombre proche d'un million.

Les aides

Il y a trois sortes d'allocations différentes pour les travailleurs en chômage total :

1°) Allocations d'aide publique.

2°) Allocations d'assurance-chômage des ASSEDIC-UNEDIC.

3°) Allocations supplémentaires d'attente.

Tous les chômeurs, pourvu qu'ils remplissent certaines conditions énumérées ci-dessous, peuvent prétendre aux deux premières. Mais seuls ont droit à l'allocation d'attente les travailleurs licenciés pour « motif économique ».

Par ailleurs, les travailleurs âgés ont droit à une « garantie de ressources ».

Allocations « aide publique » : 12 F, puis 11 F par jour

Elles sont versées par l'Etat.

Pour en bénéficier, il faut :

— Etre âgé de moins de 65 ans et être physiquement apte au travail ;

— Etre inscrit comme demandeur d'emploi auprès de l'Agence Locale de l'Emploi, ou auprès de la mairie s'il n'y a pas d'agence locale ;

— Justifier d'un travail salarié pendant au moins 150 jours (ou de 1.000 heures) au cours des douze mois précédant l'inscription ;

— Justifier, à partir du quatrième mois de versement des allocations, que l'on n'a pas de ressources excédant un plafond journalier de 21,45 F pour un célibataire, 40,29 F pour une personne mariée dont le conjoint ne travaille pas, 78,10 F s'il travaille.

N'ont pas droit aux allocations d'aide publique :

— Les travailleurs saisonniers, sauf si leur état de chômage a un caractère exceptionnel à l'époque de l'année à laquelle il se produit ;

— Les travailleurs licenciés pour faute grave ou ayant démissionné sans motif légitime ;

— Les travailleurs dont la cessation momentanée d'activité est due à un différend collectif entre patrons et salariés (grève, lock-out). Toutefois, dans un cas de lockout se prolongeant plus de trois jours, le ministre du Travail peut autoriser le versement des allocations.

Le versement de l'allocation cesse lorsque le travailleur, sans motif légitime, refuse d'accepter un emploi ou de suivre un cycle de formation professionnelle, ou s'il ne répond pas aux convocations de l'Agence pour l'Emploi.

Un chômeur sur tro

Au mois de février, sur 769.000 demandeurs d'emploi officiellement inscrits dans les bureaux de la Main-d'Œuvre, 329.323 seulement recevaient une aide quelconque. 96.914 bénéficiaient de la seule allocation spéciale de l'ASSEDIC, 143.900 bénéficiaient à la fois de l'allocation ASSEDIC et de

Dans un bureau de chômage parisien

Le nouveau bureau de chômage de la rue de Malte, à Paris, ne désemplit pas. Situé derrière la République, il remplace depuis peu le centre des Halles, devenu trop exigu pour un nombre de chômeurs sans cesse croissant. Ce centre propose aujourd'hui environ 90 emplois (très qualifiés). Il y a des centaines de chômeurs qui viennent ici tous les jours. Ce sont pour la plupart des travailleurs immigrés handicapés par une langue et des formalités qu'ils ne connaissent pas. Un jeune Sénégalais nous apprend qu'il a été licencié il y a un mois par un patron qui le payait en dessous du SMIC (moins de 1.100 F par mois). Il n'a rien touché et ne vit que grâce à l'aide de compatriotes.

Un jeune Guadeloupéen de 19 ans est en France depuis quatorze mois. Il a travaillé neuf mois comme aide-cuisinier. Comme presque tous ceux qui sont ici, il serait prêt à accepter n'importe quoi. Mais il ne trouve rien et n'a pour « vivre » que les ASSEDIC (320 F par mois). Nombre de ses amis antillais sont au chômage. « Il y a un an, dit-il, j'ai trouvé du boulot en une semaine. Mais maintenant... Et puis les gens n'aiment pas les Noirs. » **Ce racisme, un ajusteur de 24 ans le confirme. Il a entendu, ici, une hôtesse d'accueil, gênée, éconduire une Antillaise : la place de secrétaire était bien libre, mais l'entreprise ne voulait pas de personnel de couleur. Ce jeune ne trouve rien, ni dans sa spécialité, ni ailleurs. Son dernier employeur, les PTT, ayant tardé à signer les formulaires, il n'a touché que 200 F en un trimestre. Heureusement, les parents aident, un peu. Un autre lit les petites annonces de** France-Soir. **A 58 ans, il est chômeur depuis onze mois** (« les patrons virent dans le Bâtiment ») **et touche 550 F par quinzaine, ce qui semble beaucoup à son voisin. Venant des « inscriptions », la mère et la fille, toutes deux sans travail (le père est retraité) :** « Comme des copines, j'ai quitté le lycée. Depuis, plus rien. »

OMEURS EN

L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI (ANPE)

L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI a été instituée par l'ordonnance du 13 juillet 1967. C'est un établissement public national, placé sous l'autorité du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Population.

L'agence est chargée :
— de la prospection des emplois disponibles ;
— du placement des travailleurs ;
— de l'accueil des employeurs et des travailleurs ;
— de tâches de formation professionnelles : orientation éventuelle de demandeurs d'emploi vers des centres de formation.

Elle comporte des centres régionaux et des sections départementales, qui sont placés sous l'autorité respective des directeurs régionaux et des directeurs départementaux du travail et de la main-d'œuvre. Elle comporte en outre, surtout dans les grandes villes, des agences locales.

C'est elle qui chapeaute tous ces services que l'on appelle le plus souvent les bureaux de chômage.

PREMIÈRE ATTENTE

dossier UN MILLION DE CHÔMEURS

Voici le témoignage d'un jeune chômeur sur sa prise de contact avec le bureau de chômage :

« Lundi 3 mars, je vais pour la première fois pointer au chômage à la mairie de Montrouge. Le bureau se trouve au deuxième étage, mais la queue commence en bas. Pas étonnant : il paraît que nous sommes près de 5.000 demandeurs d'emploi et il y a deux employées pour assurer tout le travail. Dans la queue, il y a une majorité de jeunes et les conversations vont bon train :

— Cela fait deux mois que je suis inscrit et je ne touche toujours pas les Assedic ni l'aide de l'Etat.

— Vous ne risquez pas de toucher quoi que ce soit avant trois mois, c'est le délai minimum maintenant.

— Moi j'ai normalement droit aux 90 % pour licenciement économique, mais cela fait près de quatre mois que j'attends.

— Et puis, trouver du boulot en ce moment, c'est coton. A l'agence, il y a en moyenne une offre pour une centaine de demandes ; je ne vais même plus voir. Les journaux, j'ai à peine le temps de les lire et de téléphoner que c'est déjà complet.

— Moi j'ai laissé tomber comme ça je n'ai pas de nourrice à payer ; je garde les enfants pendant que ma femme travaille, c'est toujours 500 F d'économisés.

— Avant, on quittait une place, on restait quelques jours sans boulot, mais on n'allait pas s'inscrire au chômage pour autant, on était sûr de retrouver du travail rapidement. Aujourd'hui, ce n'est plus pareil...

Mon tour finit par arriver. Au guichet, les employées font leur possible pour nous éviter les tracasseries supplémentaires ; on n'est pas à prendre avec des pincettes et elles le sentent. »

ASSEDIC ET UNEDIC

LE régime des allocations spéciales (ASSEDIC) a été mis sur pied en 1958-1959 par une convention collective nationale entre patrons et syndicats, et rendu obligatoire pour tous les employeurs en 1967.

Ce régime n'est rien d'autre qu'un système d'assurance-chômage. Depuis 1967, seuls n'y sont pas assujettis les exploitants agricoles, les organismes coopératifs ou mutualistes, les consulats et ambassades, les employeurs du personnel domestique, l'Etat ou les collectivités locales et établissements publics de caractère administratif.

Les associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (ASSEDIC) sont des associations régionales. Elles sont administrées, à tous les niveaux, par des comités paritaires, c'est-à-dire formés en nombre égal de représentants patronaux et de représentants ouvriers (nommés par les syndicats).

Les différentes associations régionales sont fédérées à l'échelle nationale dans l'UNEDIC (Union Nationale Interprofessionnelle pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce), constituée selon le même principe paritaire.

Depuis le début de l'année 1975 le taux global de la contribution versée par les entreprises dans les caisses s'élève à 1,60 % des rémunérations brutes versées aux salariés de l'entreprise, avant déduction des cotisations de Sécurité sociale et des cotisations versées aux différents organismes de prévoyance auxquels l'entreprise peut être affiliée.

Les 4/5 de ces 1,60 % sont à la charge des employeurs et le cinquième restant est à la charge des salariés et retiré directement sur les salaires.

aux chômeurs

Le montant des allocations aide publique, quel que soit le laire touché antérieurement, est 12 F par jour pendant les trois emiers mois, de 11 F ensuite. La durée du versement des alcations d'aide publique n'est s limitée. Toutefois, elles sont duites de 10 % pour chaque née supplémentaire d'indemnition. L'abattement ne peut désser 30 % pour les chômeurs plus de 55 ans et il n'est pas pliqué du tout pour les travailurs ayant perdu leur emploi rès 55 ans.

Allocations ASSEDIC : 40,25 % puis 35 % du salaire

Pour en bénéficier, il faut :
— être âgé de moins de 65 s et être physiquement apte au vail ;
— être inscrit comme demanur d'emploi ;
— justifier d'au moins 91 jours 520 heures de travail salarié cours des douze mois précét l'inscription comme demanur d'emploi.

A la différence du régime d'aipublique, le règlement ASSEC ne prévoit pas de refus d'inmnisation pour les travailleurs nciés pour faute grave. Mais versement des allocations SEDIC peut cesser pour les mes raisons que pour l'aide blique.

Allocation supplémentaire d'attente : 90 % du salaire

Les allocations ASSEDIC sont calculées en fonction du salaire antérieurement perçu. L'allocation journalière est égale à 35 % du salaire moyen perçu au cours des trois derniers mois d'activité. Mais il y a un taux maximum d'allocation journalière de 128,40 francs.

Cependant, le montant des allocations est de 40,25 % du salaire pendant :

— les 91 premiers jours de chômage pour les moins de 50 ans ;

— les 182 premiers jours de chômage (de 50 à 55 ans) ;

— les 365 premiers jours de chômage (de 55 à 58 ans) ;

— les 730 premiers jours de chômage (à 58 ans et plus).

Le montant minimum des allocations journalières est fixé, depuis le 30 décembre 1974, à :

— 17,50 F pour le taux majoré ;

— 15,22 F pour le taux normal.

Elles sont versées pendant 365, 609 ou 730 jours suivant que le travailleur au chômage est âgé de moins de 50 ans, de 50 à 55 ans, ou de plus de 55 ans. Des prolongations individuelles peuvent être accordées.

Pour en bénéficier, il faut :
— Avoir été licencié individuellement ou collectivement, pour motif économique, après le 2 décembre 1973 ;
— Avoir appartenu pendant 182 jours ou 1.040 heures à une ou plusieurs entreprises assujetties à l'ASSEDIC ;
— Etre inscrit, dans les trente jours qui suivent son licenciement, comme demandeur d'emploi à la section locale de l'Agence Nationale pour l'Emploi ou à la mairie de sa résidence ;
— Etre apte physiquement à l'exercice d'un emploi et ne pas être âgé de plus de 60 ans à la date de la rupture du contrat de travail ;
— Avoir demandé une allocation d'aide publique, que celle-ci ait été accordée ou non.

Pendant un an maximum, le montant des ressources globales d'un travailleur licencié pour motif économique peut représenter 90 % de son salaire brut antérieur.

Le montant de l'allocation supplémentaire d'attente varie en fonction du montant des allocations d'aide publique et des allocations ASSEDIC, de façon à compléter celles-ci pour que l'indemnisation globale atteigne 90 % du salaire brut antérieur.

Et le versement de cette allocation supplémentaire d'attente peut être arrêté pour les mêmes raisons que les ASSEDIC et les allocations publiques.

29.000 SEULEMENT ONT LES 90 %

Le 14 octobre 1974 était signé l'accord patronat-syndicats garantissant 90 % de leur salaire antérieur à tous ceux qui, depuis le 2 décembre 1973, avaient été mis au chômage pour des raisons économiques.

Trois mois après son entrée en application, à la date du 2 décembre 1974, seuls un peu plus de 29.000 chômeurs en bénéficiaient.

A l'époque de la signature de l'accord, on disait qu'il pourrait concerner 90.000 personnes. Aujourd'hui on ne parle que de 40.000 à 60.000 bénéficiaires possibles. En pleine récession, un chômeur sur vingt seulement entrerait dans la catégorie des licenciés pour raison économique ? On aimerait bien qu'on nous dise pour quelles raisons les autres ne trouvent pas de travail.

Non seulement l'accord n'était pas — contrairement à ce que l'on nous avait présenté à l'époque — la solution aux problèmes des chômeurs. Mais aussi réduite que soit sa portée, on se débrouille encore pour retarder son application durant des mois.

Plus de 60 ans : 70 % du salaire

Cette garantie de ressources est accordée au travailleur :
— licencié à partir de 60 ans ;
— justifiant de dix ans d'affiliation à la Sécurité sociale (dont une année continue d'appartenance au régime ASSEDIC au cours des cinq dernières années).

Cette allocation est versée après un certain délai d'attente : six mois pour les salariés licenciés entre 60 et 61 ans ; trois mois pour les salariés licenciés entre 61 et 64 ans. Le délai d'attente n'existe pas pour les salariés licenciés après 64 ans. Pendant ce délai d'attente, les chômeurs bénéficient des allocations ASSEDIC aux conditions normales.

L'allocation versée (allocation d'aide publique, à laquelle s'ajoutent l'allocation ASSEDIC et l'allocation spéciale complémentaire) représente 70 % du salaire calculé sur la base du salaire moyen des trois derniers mois de travail.

Elle est versée jusqu'à la date du début de la retraite, 65 ans.

Chômage partiel : 5,10 F, bientôt 6 F de l'heure

En cas de réduction d'activité d'une entreprise, soit par réduction d'horaire soit par l'arrêt temporaire de tout ou partie de l'établissement, une aide est assurée au chômeur partiel pour les heures perdues au-dessous de quarante heures par semaine.

Il existe en fait deux sortes d'allocations de chômage partiel : les allocations versées par l'Etat et celles payées par l'employeur.

Le montant de l'allocation de l'Etat, fixé à 2,10 F de l'heure plus une majoration de 0,84 F par personne à charge, doit passer bientôt à 2,50 F. Pour y donner droit, les ressources du chômeur ne doivent pas excéder 1.750 F mensuels, plafond qui peut être porté à 2.500 F par des majorations diverses suivant la situation familiale. Cette indemnité peut être versée dans une limite annuelle de 320 heures qui doit passer à 470 heures.

Le patron, lui, est tenu de verser directement aux salariés une indemnité complémentaire se montant à 3 F de l'heure (qui doit passer à 3,50 F), dans la limite de 320 heures par an.

De plus, l'employeur est tenu, depuis 1972, de verser une allocation complémentaire afin que la rémunération du travailleur atteigne celle garantie par le SMIC (base quarante heures).

Dans le cas d'un arrêt total mais momentané de l'activité, le travailleur peut, au-delà de deux quatorzaines et bien que le contrat de travail ne soit pas rompu, bénéficier des allocations de l'aide publique et des ASSEDIC.

Un bon de transport gratuit ?

Un bon de transport gratuit est délivré aux travailleurs salariés privés d'emploi ou menacés de licenciement qui sont inscrits comme demandeurs d'emploi, pour leur permettre de répondre aux convocations que leur adressent les services de l'emploi en vue de leur reclassement. Mais le déplacement doit excéder 10 kilomètres.

Ce bon est remis au demandeur par le directeur départemental du travail et de la main-d'œuvre.

is seulement bénéficie d'une aide

aide publique et 88.509 de l'aide publique seule.

Cela signifie en clair que, même si l'on s'en tient aux chiffres officiels, même pas un chômeur sur deux reçoit une ide de l'Etat ou des ASSEDIC. eut-être même pas un sur ois, si l'on considère que le ombre des chômeurs réels doit se situer non loin ou au-delà du million.

En mars, le nombre des bénéficiaires des aides ASSEDIC est passé de 240.000 à 261.350. Cela ne change pas sensiblement la proportion des chômeurs secourus par rapport au nombre total des chômeurs.

CONTRE LE CHOMAGE : répartition du travail garantie du

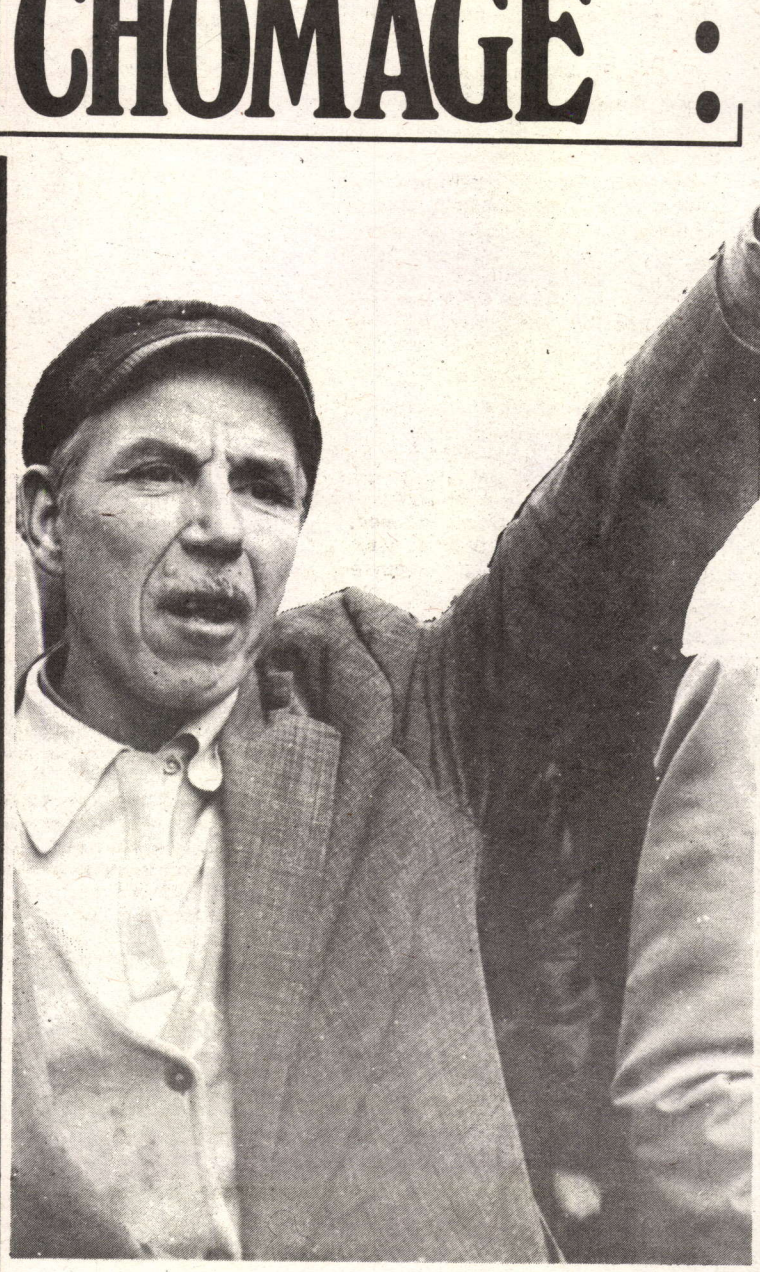

UN million de travailleurs au chômage, cela veut dire un gâchis formidable.

Mais pour les travailleurs ce n'est pas seulement cela. Le chômage, c'est la démoralisation d'une partie d'entre eux, rejetés hors de toute activité et obligés de vivre d'assistance. Et d'un autre côté c'est la possibilité pour les bourgeois d'exercer une pression énorme sur ceux qui travaillent en se servant de ceux qui ne travaillent pas. Par la menace implicite que les chômeurs à la recherche de travail font peser sur les travailleurs, c'est la possibilité pour les patrons de faire accepter les cadences, les mauvaises conditions de travail, les bas salaires.

Le chômage généralisé, c'est la cassure de la classe ouvrière en deux parties dont l'une, pourtant la plus maltraitée, peut servir d'arme au patronat contre l'autre.

Pour toutes ces raisons, les travailleurs ne peuvent et ne doivent pas se contenter de revendiquer quelques améliorations au sort des chômeurs. Ils doivent combattre le chômage lui-même, ne pas accepter qu'une fraction d'entre eux soit rejetée hors de la production.

Pas de chômeurs, une seule classe ouvrière : cela veut dire le partage du travail entre tous, quels que soient les aléas d'une production dont les travailleurs ne sont pas maîtres. Voilà, avec la garantie du salaire, la revendication qui correspond, dans une période comme celle d'aujourd'hui, aux intérêts fondamentaux de tous les travailleurs.

Le partage du travail entre tous avec la garantie du salaire ne pourra être imposé ni par les seuls chômeurs, ni par les ouvriers des seules entreprises menacées par les licenciements. Pour obtenir cela, la force de l'ensemble de la classe ouvrière est nécessaire, y compris et d'abord de sa partie qui est au travail. Et c'est son intérêt tout autant que celui des chômeurs.

Certes, il ne suffirait pas d'imposer l'acceptation formelle de ce principe aux capitalistes. Sa mise en application demanderait un contrôle des travailleurs sur l'embauche, sur les licenciements, sur la production, pour qu'il ne reste pas lettre morte.

Certes aussi, à plus ou moins long terme, la seule façon d'écarter définitivement la menace de la crise et du chômage serait de réorganiser l'économie, de mettre au travail l'ensemble des moyens de production dans le cadre d'un plan qui soit établi en fonction des besoins des hommes et

Un intérimai

L'une des conséquences du chômage, c'est la pression que les employeurs peuvent faire sur ceux qui ont ou trouvent du travail pour qu'ils acceptent des conditions de travail plus difficiles ou encore des salaires moindres. Voici, à ce sujet, le témoignage d'un travailleur intérimaire licencié récemment de la Polymécanique, à Pantin :

— A la Polymécanique, on a mis à la porte une soixantaine d'intérimaires en deux mois. Personnellement, j'ai été prévenu le vendredi, une demi-heure avant la sortie. Même pas le temps de se retourner...

L.O. — La maison d'intérim t'a-t-elle redonné un autre travail ?

FEMMES UN C

QUE les femmes soient les premières touchées par le chômage, les chiffres officiels qui pourtant ne comptabilisent que celles qui sont déclarées comme telles, en témoignent de façon déjà spectaculaire. En France, les femmes travailleuses sont trois fois plus touchées par le chômage que les hommes. En 1968, 6 % des femmes « actives » étaient au chômage contre 1,9 % d'hommes.

Mais ces chiffres ne montrent que la partie visible de l'iceberg. Car l'étendue réelle du chômage des femmes, c'est-à-dire de l'inactivité forcée de celles qu'on case allègrement dans la catégorie des « non-actives » ou « femmes au foyer » et qui le sont contre leur gré, dépasse largement la statistique officielle.

En France, depuis cinquante ans, le nombre de femmes qui travaillent fluctue autour de. 8

Les syndicats défendent les chômeurs, mais ne s'attaquent pas au chômage

TOUTES les centrales syndicales se disent préoccupées par le problème du chômage. Toutes aussi, avec des nuances diverses et plus ou moins de combativité, réclament des mesures pour y porter remède. La CGT et la CFDT organisent de temps à autre une journée nationale d'action ou même une semaine comme celle du 21 au 25 avril « pour la retraite à 60 ans et le maintien du salaire pour les chômeurs ».

Mais leur pratique reste bien en deçà de leurs proclamations générales.

L'exemple du récent accord sur l'indemnisation du chômage partiel le montre. Force Ouvrière a signé cet accord qui garantit une indemnisation de 6 F pour les seules heures chômées en dessous de quarante heures. La CGT et la CFDT ont refusé de signer. Mais, bien qu'elles revendiquent officiellement la garantie complète du salaire, elles l'auraient fait si cette indemnisation avait été égale au SMIC, soit 6,95 F.

Au niveau national les centrales syndicales, malgré des objectifs généraux qui restent dans le vague et sur lesquels aucune lutte sérieuse n'est entreprise, se contentent de négocier avec le patronat et le gouvernement quelques améliorations pour les chômeurs. Ce n'est pas ça, lutter contre le chômage.

Certes, des luttes locales ou par entreprise, quelquefois très longues et très dures, ont obtenu des succès ou des demi-succès. Après celui des Lip, il y a eu l'exemple de Rateau l'an passé. Il y a quelques jours encore, sur le problème de la réduction des horaires, les travailleurs d'Idéal-Standard à Aulnay ont fait reculer la direction.

Mais en général, c'est une lutte engagée dans les conditions les plus difficiles. Si le patron réduit les horaires, s'il licencie, à plus forte raison s'il ferme l'entreprise et met la clef sous la porte, c'est que — mis à part le cas d'une manœuvre faite pour intimider les travailleurs — les choses vont mal pour l'entreprise sur le plan économique. La grève, l'occupation de l'usine perdent alors en partie l'une de leurs raisons d'être, qui est d'exercer une pression économique sur le patron en arrêtant la production. Qu'importe à un patron que la production s'arrête, s'il est déjà en difficulté parce qu'il ne peut l'écouler ?

La grève et l'occupation restent, bien sûr, un moyen de pression politique sur les pouvoirs publics. Et, évidemment, les travailleurs menacés d'être privés d'emploi ont raison de réagir dans le cadre de leur seule entreprise quand ils n'ont aucune autre perspective, même s'ils ne peuvent que se raccrocher à des solutions de fortune, comme par exemple réclamer des subventions gouvernementales pour aider les capitalistes à faire redémarrer l'usine.

Mais l'exemple des Tanneries d'Annonay, occupées depuis dix mois, prouve qu'il est difficile de sortir de l'impasse. Moins l'usine est importante, moins la pression sur le gouvernement est possible. Et plus la crise s'approfondit et touche toute l'économie, et moins une solution pour telle ou telle entreprise seule est envisageable.

Que penserait-on d'un général dont toute la tactique consisterait à laisser ses hommes se battre en ordre dispersé au moment où l'ennemi passe du stade des escarmouches à l'offensive générale ? Qu'il est un incapable, sinon un traître. Telle est pourtant l'attitude des centrales syndicales aujourd'hui, alors que, face à l'approfondissement de la crise et l'extension du chômage, une lutte d'ensemble appuyée sur une perspective politique est indispensable.

Georges LATTIER.

Les Tanneries d'Annonay occupées depu

A Annonay, sur 22.000 habitants, il y a 1.200 chômeurs dont 500 des Tanneries Françaises Réunies.

En février 1974, les tanneurs furent informés par le P-DG que l'entreprise allait fermer. Deux semaines de grève eurent lieu en mars et en juin-juillet.

Le 12 juillet, les syndics annoncent la fermeture. Les travailleurs et les syndicats décident d'occuper le jour même.

Le 23 juillet, les syndicats sont reçus au ministère du Travail : on promet de se pencher sur l'affaire d'ici septembre. Malgré ces belles promesses, le 26 juillet les lettres de licenciement sont envoyées à 491 tanneurs.

Ceux-ci ne se laissent pas faire. Pendant tout l'été, ils restent mobilisés. Une journée « portes ouvertes » amène plusieurs milliers de visiteurs le 25 août. L'ambiance rappelle celle de Lip : vente de peaux, musique, stands. Le 25 septembre, les travailleurs de l'Ardèche et des départements limitrophes manifestent à 5.000 dans Annonay.

D'après les syndicats, l'usine est viable. Ils demandent donc le maintien des Tanneries et la garantie des salaires et des avantages acquis. Mais jusqu'ici on n'a trouvé aucun industriel pour reprendre l'entreprise, malgré certaines promesses de soutien financier du gouvernement.

Certains ouvriers ont essayé de trouver du travail mais les entreprises n'embauchent plus, sauf paraît-il, quand on a une carte UDR en poche. Et trouver du travail quand on a 46 ans (la moyenne d'âge aux Tanneries) n'est pas facile. Il reste donc actuellement 320 travailleurs qui occupent l'usine en trois équipes de huit heures chaque jour. Quand ils ont besoin d'argent pour faire les tracts ou pour monter à Paris, ils vendent quelques peaux. Ils touchent depuis le mois de juillet 90 % de leur salaire de base par les caisses de chômage. Mais à partir de septembre, ils n'auront plus que l'aide publique : 11 F par jour.

Le mardi 15 avril, le syndi

entre tous salaire

non pas des profits espérés par les capitalistes. S'il est une chose évidente avec le chômage, produit direct du capitalisme, c'est qu'on ne peut s'attaquer à l'effet sans s'attaquer à la cause, s'attaquer au chômage, sans s'attaquer au système du profit.

Mais exiger le partage du travail entre tous avec garantie du salaire, c'est affirmer en termes simples et directs le refus de la classe ouvrière d'être victime du chômage, sa volonté de ne pas faire les frais de la crise.

Et sur cet objectif, sur ce programme, face au chômage qui s'étend, l'ensemble des travailleurs doit être mobilisé, dès maintenant.

A.L.

re à la recherche de travail

— Non, ils n'en avaient pas. Je ne pouvais pas me permettre d'attendre, je ne suis pas seul à la maison. J'ai acheté les journaux tous les matins, j'ai retenu les rares offres me concernant en tant qu'électricien et je me suis rendu sur place. Même de bonne heure, il y a la queue à l'embauche. Les belles annonces qui indiquent dix électriciens sont fausses. Il n'y a du boulot que pour un seul et ce sont des sociétés intérimaires pour la plupart. Et il est ensuite trop tard pour recommencer une autre queue ailleurs...

LO. — As-tu trouvé facilement un autre travail ?

— Non. Mais j'ai sûrement eu de la chance. Sur le grand nombre que nous étions, on m'a pris. J'avais des références. On m'a embauché comme P3 électricien à 9 F de l'heure pour aller travailler à 35 kilomètres de Paris. A l'usine Polymécanique, les OS gagnaient 13,50 F de l'heure. Et moi, j'avais 12 F de l'heure, plus mon indemnité de déplacement. Devant mes hésitations, le gars du bureau d'embauche me dit d'un ton plutôt sec que je n'étais pas obligé d'accepter et qu'il y en avait derrière qui attendaient... J'ai accepté, même avec un tarif pareil. Le lendemain, sur le chantier, j'ai discuté avec des gars encore moins payés que moi qui m'ont dit qu'ils étaient restés de deux à trois mois au chômage...

HOMAGE QUI NE DIT PAS SON NOM

millions, à un ou deux millions près. Les fluctuations d'activité concernent 30 % de cette population féminine active. C'est énorme. Cela signifie que la population féminine joue à fond son rôle de réserve industrielle, malléable et fluctuante, sans prendre de façon visible la forme dramatique et massive du « chômage ».

Quand les patrons ont besoin de main-d'œuvre féminine, ils estiment qu'ils rendent service aux femmes en leur assurant un salaire « d'appoint », c'est-à-dire un bas salaire. Quand ils les mettent au chômage, ils constatent avec ingénuité qu'elles « quittent la vie active » pour rejoindre le foyer. A la moindre récession, on redécouvre à chaque fois le rôle irremplaçable de la femme au foyer, de la « spécificité » de son rôle, de sa prétendue inaptitude au travail régulier. En un mot, les femmes seraient par nature des « chômeuses volontaires ».

C'est faux. 90 % des femmes salariées au chômage n'ont pas quitté la « vie active » volontairement mais ont été purement et simplement licenciées pour « réductions du personnel » ou « fermetures d'entreprises » (selon une enquête de l'UNEDIC de 1969).

Quand les femmes vont se faire exploiter, c'est qu'elles n'ont pas le choix. Et quand elles restent à la maison, c'est souvent qu'elles ont encore moins le choix.

Quand les patrons licencient les femmes, ils disent qu'après tout elles font naturellement partie de la population « non active ». C'est la façon hypocrite des bourgeois de masquer la précarité de la condition dans laquelle ils maintiennent les femmes de la classe ouvrière.

H.C.

s dix mois

voulait faire couper l'eau et l'électricité. Cela voulait dire inévitablement la destruction de tout le matériel et de tout le stock de peaux (il faut laisser mouiller les peaux tous les deux jours), une perte d'un milliard d'anciens francs. Cette manœuvre n'a pas réussi car les travailleurs de l'EDF ont refusé d'exécuter les ordres.

Les tanneurs sont mobilisés et décidés. Il sont l'appui des autres travailleurs de la ville. Les difficultés de leur lutte font d'autant mieux apparaître les difficultés, pour les travailleurs d'une entreprise isolée, de s'opposer aux licenciements.

Correspondant LO.

Discrimination raciste à l'embauche

« Les employeurs répugnent à prendre des Noirs. Ils nous avertissent par téléphone de ne pas leur envoyer d'Africains. D'ailleurs, comme la loi interdit la discrimination affichée, nous mettons sur certaines fiches, au tableau des offres d'emploi, un petit signe que les employés comprennent : ce petit signe veut dire que cette offre d'emploi exclut les gens de couleur. »

Ce témoignage d'une employée de l'agence locale de l'ANPE du 22, rue de Chaillot à Paris (qui dessert les huitième, neuvième et seizième arrondissements), pourrait être confirmée par beaucoup de ses collègues des autres agences parisiennes ou provinciales.

Et ceux des employés qui sont sincèrement antiracistes et écœurés devant l'attitude de ces patrons, se sentent impuissants. S'ils ne tiennent pas compte des desiderata de ces « racistes par téléphone » et qu'ils leur envoient tout de même des travailleurs noirs, ceux-ci seront éconduits sous un prétexte ou un autre. Accepter de se plier aux ordres des patrons racistes ou faire faire à des travailleurs immigrés des démarches dont on sait à l'avance qu'elles ne peuvent avoir de résultat ? Voilà le dilemme, disent-ils.

En France, toute une législation qui prévoit la condamnation sévère de toute discrimination raciale a été promulguée. On n'en voit pas moins des services officiels, dépendant directement de l'Etat, accepter dans les faits de pratiquer cette discrimination.

JEUNES

dossier UN MILLION DE CHOMEURS

De l'embrigadement au chômage

UN chômeur sur deux, en France, a moins de 25 ans. 500.000 jeunes recherchent du travail. Chaque année l'afflux massif des jeunes prolétaires sur le marché du travail les contraint à accepter, quand ils en trouvent, les places les plus mal payées qui ne correspondent que rarement à la qualification attestée par leur CAP ou tout autre diplôme. Et ceux qui n'ont aucun dipôme, l'immense majorité, sont encore plus vulnérables.

Mais cette année la situation est bien pire. En un an, le chômage des jeunes, plus ou moins latent en temps normal, a augmenté de 70 %. Les plus touchés sont ceux de 16 à 18 ans. Au sortir de l'école et dans l'attente du service militaire, les patrons ont toujours trouvé de bonnes raisons pour ne pas embaucher de jeunes. Désormais tout est bon : ils sont « mal formés », sans qualification et, quand ils en ont une, ils sont «inexpérimentés», trop exigeants, instables ou contestataires.

La réalité est plus simple : ces nouveaux venus sur le marché du travail sont naturellement les premiers pénalisés. En effet, la montée actuelle du chômage passe moins pour l'instant par des licenciements que par l'arrêt de l'embauche. Ce qui, bien entendu, masque en partie l'étendue du chômage réel, les jeunes à la recherche d'un premier emploi n'étant que très partiellement comptabilisés.

En fait, avec les quelques centaines de milliers de jeunes qui achèvent ou pas leur scolarité et qui attendent de partir à l'armée, la bourgeoisie dispose d'un véritable volant de main-d'œuvre qu'elle peut mettre en réserve quand elle n'y puise pas suivant les besoins du moment.

Les jeunes sont naturellement parmi les premières victimes de la vague de chômage en période de récession ou de crise.

H.C.

Pas droit aux allocations de chômage

PAS question, pour ceux qui sortent de l'école, puisqu'ils n'ont jamais travaillé, de pouvoir bénéficier des allocations-assurances des ASSEDIC.

Et pour ce qui est de l'aumône que représentent les 12 F journaliers accordés par l'Etat au titre de l'aide publique, elle ne leur est octroyée que sous plusieurs conditions :

— Etre âgés de dix-sept ans au moins ;

— Avoir terminé leurs études depuis moins d'un an (deux ans pour ceux qui ont fait leur service militaire) et être inscrits depuis plus de six mois comme demandeurs d'emploi sans qu'il ait été possible de leur procurer un emploi ;

— Etre titulaire d'un diplôme (licence, diplôme reconnu équivalent par le ministre de l'Education nationale, diplôme de sortie d'une école professionnelle, comme le CAP par exemple).

Ainsi, les dizaines de milliers de jeunes qui sortent de l'école sans diplôme ne peuvent bénéficier de quoi que ce soit.

Loin du compte

Les universités vont participer à la formation de jeunes sans emploi, annonçait il y a un mois une circulaire du secrétaire d'Etat aux Universités.

Les universités pourraient ainsi accueillir 4.000 stagiaires du niveau du bac, d'après le secrétaire d'Etat.

Dans quelques mois, six cent mille jeunes arrivent sur le marché du travail, dont beaucoup sont très loin d'avoir ce niveau d'études.

Cela n'empêche pas Durafour de présenter le projet gouvernemental comme une première solution au chômage des jeunes.

C'est le ministre du Travail qui devrait aller faire un stage en cours élémentaire... pour lui apprendre à compter et ne plus se moquer du monde.

IMMIGRES

Les principaux bataillons de l'armée industrielle de réserve

EN pillant les pays coloniaux, l'impérialisme a réussi à réduire au dénuement le plus extrême les deux tiers de l'humanité. Selon les chiffres du Bureau International du Travail publiés en mars 1975, TROIS CENTS MILLIONS de personnes seraient « *inoccupées ou sous-employées* » dans le Tiers Monde, c'est-à-dire qu'une personne sur quatre est au chômage total ou partiel. Et encore ces estimations ne tiennent-elles pas compte des millions de paysans misérables.

Les pays industriels avancés ont la possibilité de puiser dans cette énorme réserve de main-d'œuvre, quasiment illimitée.

Les pays capitalistes européens ont très rapidement suppléé à leurs besoins de main-d'œuvre, dès le lendemain de la Première Guerre mondiale, en important des travailleurs immigrés. Et ce sont ces travailleurs étrangers, tout particulièrement en France, qui ont payé dans les années trente le plus lourd tribut à la crise économique quand on n'eut plus besoin d'eux. De 1931 à 1936 on les voyait repartir chez eux par wagons entiers. Cette fois encore ce seront eux les principaux sacrifiés de la crise actuelle. Le gouvernement, au moyen de mesures administratives et d'accords bilatéraux avec les pays sous-développés, ouvre ou ferme plus ou moins les vannes de l'immigration. Ainsi, dès l'été dernier, le gouvernement français a fait suspendre l'entrée des travailleurs immigrés pour de longs mois.

Pendant des années l'administration française a délibérément fermé les yeux sur l'immigration clandestine. Car, une fois en France, de tels travailleurs en situation irrégulière, sans aucune protection légale, n'ayant pas encore de carte de travail, sont particulièrement vulnérables et exploitables dans les pires conditions. 80 % des travailleurs immigrés font ainsi régulariser leur situation seulement une fois entrés en France. Et ceux qui sont au chômage et ne sont pas en situation régulière ne peuvent même pas bénéficier des allocations.

Cette armée de réserve, maintenue en marge du reste de la population salariée, en butte au racisme, à toutes les mesures vexatoires, traitée en paria, représente 3,1 millions de travailleurs, soit 15,6 % de la population active française. N'ayant que le droit de travailler, de se taire et de repartir chez eux quand on n'en veut plus, ces travailleurs permettent aux ouvriers métropolitains d'essuyer moins brutalement les récessions en en faisant les frais les premiers. Ce sont eux aussi qui occupent les emplois les plus pénibles et les moins payés dont ne veulent pas les Français, du moins dans les périodes de plein emploi.

Ils constituent les plus gros contingents de l'armée de réserve industrielle devenue internationale.

H.C.

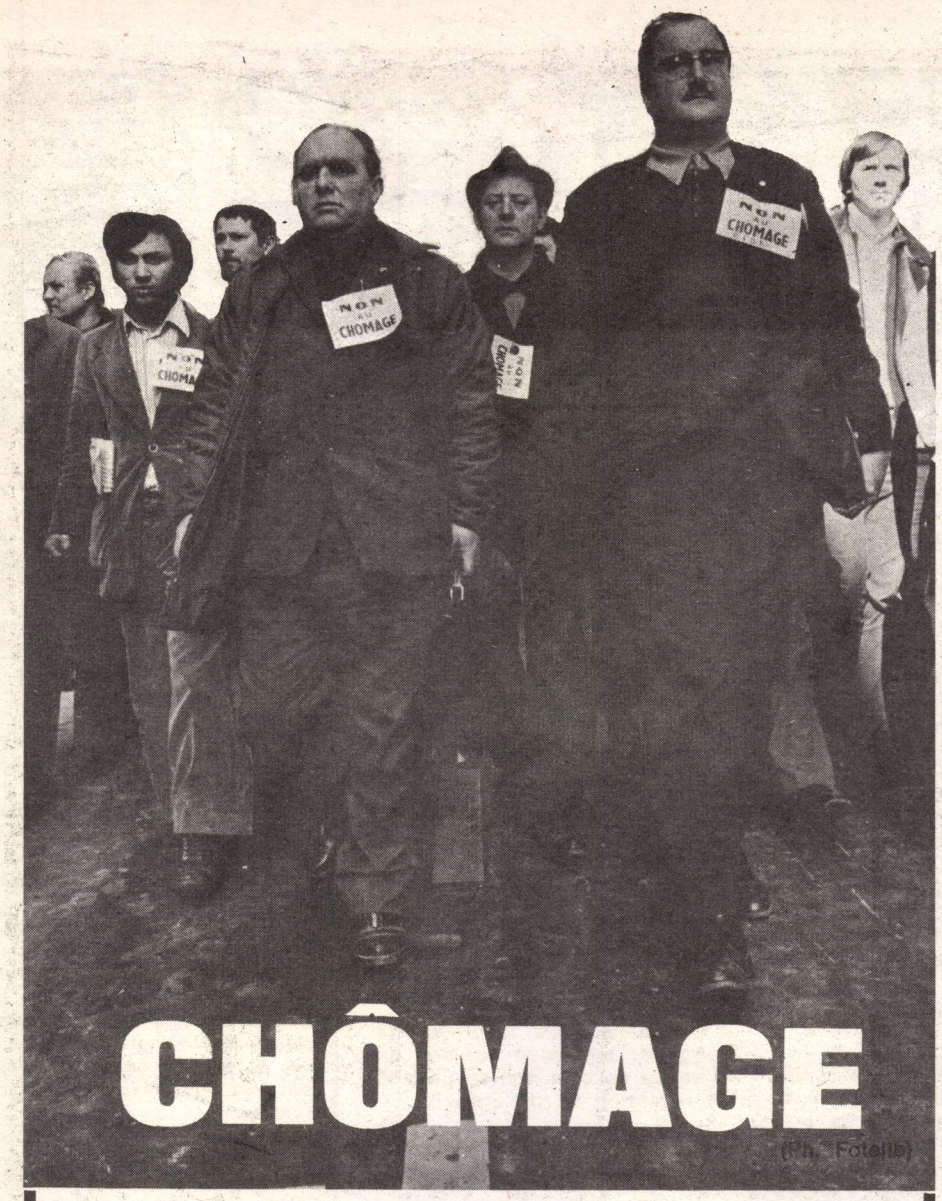

CHÔMAGE

(Ph. Fotolib)

RENAULT-ORLÉANS : 15 jours chômés depuis le début de l'année

L'usine Renault de Saint-Jean-de-la-Ruelle, près d'Orléans, est très touchée par le chômage partiel. Sur les 900 personnes qui y travaillent, les 750 ouvriers ont déjà chômé quinze jours depuis le 1er janvier.

Bien sûr, la direction a fermé l'usine pendant le conflit du Mans : trois jours en mars et cinq jours en avril ; et alors que le travail devait reprendre le mardi 15 avril, après l'accord syndicats-direction, les journaux locaux ont annoncé que l'usine n'ouvrait que le 16. Ce « rabiot » inattendu portait à neuf le nombre des journées chômées indemnisées seulement à 2,10 F de l'heure. Même si l'indemnisation est un peu augmentée, comme l'a annoncé la direction, cela fait néanmoins de grosses pertes de salaire.

Mais si la grève du Mans est finie, l'inquiétude des travailleurs demeure. Car auparavant il y avait eu six journées chômées en janvier, février et mars, décidées par la Régie à cause de la crise, et rien ne dit qu'il n'y en aura pas d'autres, en dépit du retard qu'a pris la production depuis deux mois. Ces journées n'ont été indemnisées qu'à 60 %, ce qui fait tout de même une perte de salaire de plusieurs dizaines de francs à chaque fois.

On parle beaucoup d'arracher à la Régie le paiement à 100 % des jours chômés, mais pour l'instant ce ne sont que des paroles !

Correspondant L.O.

VALLOUREC - NOISY-LE-SEC : Chômage technique, mais les affaires vont bien

Depuis plusieurs mois, chez Vallourec à Noisy-le-Sec, usine de tubes, la direction laissait planer des menaces de chômage technique.

Déjà à la fin de l'année dernière, elle avait imposé à tous les travailleurs une semaine de congés décalée, à prendre sur les congés de 1975.

Le mercredi 16 avril à un Comité d'Entreprise extraordinaire, la direction a annoncé que les ateliers Tubes Minces (secteur ménager et automobiles) et Tubes Gaz (secteur gaz et bâtiment) seraient en chômage respectivement trois et cinq jours au mois de mai.

La direction de l'usine avance tout de même avec prudence puisqu'une journée est payée intégralement avec récupération éventuelle et que les autres jours sont payés à 50 % en plus du chômage. La direction paye en plus la perte des heures supplémentaires.

Mais, dans le même temps, dans le trust, le secteur Gros Tubes marche à plein rendement (deux ans de commandes d'avance), les bénéfices avoués sont en hausse par rapport à l'année dernière et, dans l'usine du Nord, on impose les 3 x 8 et les heures supplémentaires à de nombreux travailleurs. La crise est un bon prétexte pour la direction de Vallourec pour essayer de faire supporter aux travailleurs les fluctuations de son carnet de commandes.

SAINT-NAZAIRE : Chômage pour les uns heures supplémentaires pour les autres

Plus de 4.000 demandeurs d'emploi dans la région nazairienne, les 450 travailleurs de l'ex-SEMM jetés à la rue une fois de plus et une liste de plus en plus longue d'entreprises où des travailleurs sont menacés d'être licenciés, chez Gouteron, Garnier, Saulnier-Duval, etc.

Et pendant ce temps, aux Chantiers, les patrons n'hésitent pas à demander de travailler de nuit et de faire des heures supplémentaires. Voilà bien qui juge toute une société : surcharge de travail pour les uns, chômage pour les autres.

(Extrait du bulletin **Lutte Ouvrière** Chantiers de l'Atlantique - Saint-Nazaire.)

(Ph. Fotolib)

LES TRAV

L'inspecteur du travail a refusé le licenciement des trois délégués, mais la direction a fait appel. De toute façon, il reste encore quatorze travailleurs licenciés.

RENAULT pour la réintégration de tous les licenciés !

AINSI, après un bon mois de réflexion, l'inspecteur du travail a refusé le licenciement des trois délégués du personnel visés par la direction. Il a prudemment attendu pour prendre sa décision que le conflit soit réglé et l'atmosphère quelque peu détendue. Cette mesure d'apaisement peut être considérée comme une concession faite aux organisations syndicales et, dans la petite guerre pour les communiqués de victoire, comme un point de plus à mettre à l'actif des syndicats dans le bilan contesté du conflit.

Mais, du même coup, le licenciement des quatorze ouvriers du rang jetés à la rue il y a plus de six semaines, sans indemnités ni préavis ni même congés payés, paraît encore plus scandaleux. Si les délégués sont réintégrés, si l'on ne retient pas contre eux la notion de « faute lourde », pourquoi l'accepter pour les ouvriers des chaînes qui n'ont pas fait autre chose dans cette histoire qu'user de leur droit de grève ?

Ces travailleurs, licenciés pour « faute lourde », ne bénéficient pas des Assedic et doivent se contenter de l'aide publique, soit un peu plus de 300 F par mois. C'est un scandale.

L'inspecteur du travail vient, à sa façon, de désavouer la direction. Il faut aller plus loin et obtenir la réintégration des quatorze ouvriers licenciés.

Correspondant L.O.

Grève et manifestation à l'école nationale des impôts

« Impôts injustices, nous ne sommes pas complices. » **Plusieurs centaines d'élèves-inspecteurs de l'Ecole nationale des Impôts défilaient dans les rues pour porter leurs revendications à la préfecture.**

C'est ainsi qu'un certain nombre d'élèves entendaient montrer leur désaccord avec la politique fiscale du gouvernement. Car si l'Etat ramasse l'argent, ce sont eux qui prennent les coups, ce sont eux qui doivent faire appliquer une législation que beaucoup réprouvent.

Après la réception des délégués par le chef de cabinet du préfet, le cortège s'arrêta devant la Trésorerie en scandant : « Fourcade t'es foutu, ton école est dans la rue ». **Et la décision fut prise de prolonger la grève, qui durait depuis trois jours, par une « journée surprise » par semaine.**

EN LUTTE

Mercredi 16 avril :

EMPLOYES DE GARAGE - Lorient (Morbihan) : à environ 200, ils se sont mis en grève illimitée à la suite de l'échec de la commission paritaire où la CFDT revendiquait une augmentation de 18 % des salaires. Ils ont décidé d'effectuer des réparations gratuites.

PELTEX - Saint-Dié (Vosges) : le personnel (500 salariés), qui avait déjà observé une grève de trois jours la semaine dernière, a décidé d'occuper les locaux pour protester contre 196 licenciements annoncés.

CENTRE ATOMIQUE DE LA HAGUE : les travailleurs en grève depuis le 1er mars poursuivent leur mouvement : ils demandent la reconnaissance du caractère anormal du travail en service continu, 36 heures de travail hebdomadaire et l'attribution d'une prime forfaitaire.

SARBACH - Châtillon-sur-Chalaronne (Ain) : les travailleurs ont cessé leur grève et repris le travail après satisfaction partielle, notamment une augmentation annuelle pour tous minimum de 1.300 F et une revalorisation de 10 % de tous les salaires. Par ailleurs, une augmentation uniforme de 350 F a été accordée aux 350 plus bas salaires (550 salariés).

Jeudi 17 avril :

LANG - Paris : le personnel, en grève depuis le 17 mars pour s'opposer à des licenciements, reprend le travail ce jour sans rien avoir obtenu.

ENTREPRISE D'EQUIPEMENT URBAIN ET RURAL - Nîmes (Gard) : le personnel (400 salariés) s'est mis en grève et occupe le siège social pour protester contre le licenciement de 58 personnes.

JACQUES - GIMM - Pontivy (Morbihan) : les 400 salariés, en grève depuis lundi 14 pour s'opposer au licenciement de sept salariés, ont commencé l'occupation des locaux ce jour.

UNION DES ASSURANCES DE PARIS : la grève

AILLEURS EN LUTTE

GREVE AUX Ets GUERIN (79 - NIORT)

Mardi 15 avril 1975, 95 % du personnel ouvrier des Etablissements Guérin qui fabriquent des cuves et du matériel de laiterie, ont décidé de se mettre en grève, à la suite du licenciement d'un chaudronnier. La direction voulait faire ainsi un exemple pour lutter contre l'absentéisme. Elle s'en prend à un travailleur en arrêt maladie depuis sept mois. A noter que ce travailleur licencié a plus de douze ans d'ancienneté dans l'entreprise. La section syndicale CGT demande « **l'annulation du licenciement et la signature d'un accord d'entreprise sur la garantie de l'emploi permettant un règlement plus favorable pour l'intérêt de tous et le respect du droit au travail** ».

Comme les négociations ont tourné court, la quasi-totalité des ouvriers de l'usine de Mauzé-sur-le-Mignon (près de Niort) ont décidé de se joindre aux 400 employés de l'usine de Niort, dont la grève est reconduite chaque jour.

Correspondant LO.

La SNCF a créé deux catégories de personnel pour les manœuvres dans les triages : les CRMV (conducteur de manœuvre), qui sont sur les machines, et les conducteurs de locotracteurs (CRLO).

Ces derniers gagnent environ 500 F de moins par mois que les CRMV et ils ont la retraite à 55 ans au lieu de 50 ans pour les CRMV, pour un travail à peu près similaire.

C'est pour réclamer un régime identique à celui des CRMV que les CRLO de la région de Paris-Nord ont entrepris, du vendredi 11 au mardi 15 avril, une action qui consistait à refuser de circuler sur les voies principales.

Ce mouvement, lancé à l'initiative de la CGT, a été bien suivi, bien qu'il ne semble pas s'être étendu à d'autres régions.

Le premier jour, la direction a distribué des demandes d'explications (menaces de sanctions) puis, les jours suivants, les CRLO étaient purement et simplement renvoyés chez eux à partir du moment où le travail demandait à circuler sur les voies principales et qu'ils refusaient.

Alors, faute de CRLO, le travail est resté dans les triages et des petites gares n'ont pas été desservies.

Les CRLO ont obtenu une augmentation de leurs primes qui varie entre 30 et 100 F par mois pour certains.

Correspondant L.O.

Réunion paritaire... ou unitaire ?

Mercredi 16 avril, réunion paritaire entre patrons et syndicats du Bâtiment et des Travaux publics de la région parisienne. Il s'agissait de fixer le prix du point ETAM (employés, techniciens et agents de maîtrise).

D'entrée, les patrons proposent 9,85 F base quarante heures, au 1er mai, ce qui, à les en croire, représente pour eux un gros sacrifice.

Les syndicats semblent partager cet avis. La CFDT ajoute néanmoins que les patrons « **peuvent certainement faire mieux** » puisque leur baratin « **a été plus court que d'habitude** » (sic !). FO, dans un magnifique élan d'audace, déclare tout net qu'elle ne signera pas en dessous de 10 F.

Suspension de séance. Les syndicats se mettent d'accord sur 9,95 F au 1er avril. « **Effectivement, le chiffre de 10 F nous a effrayés un peu** », déclare le représentant de FO, très réussi dans son rôle de bouffon.

Embarras des patrons. La CGT propose 9,95 F au 1er mai.

Resuspension de séance.

Les patrons reviennent ; l'air grave, le porte-parole déclare : « **Eh bien, messieurs, nous respectons la règle du jeu. Mais,** s'est-il empressé d'ajouter, **ici on ne joue pas : nous sommes d'accord** ».

Sans commentaire...

Laurent GUIMARD.

Une tuile pour le patron

Les 54 ouvriers de fabrication et de livraison de l'usine Marley à Thouars, dans les Deux-Sèvres, qui fabrique des tuiles en béton, ont décidé de se mettre en grève, le mercredi matin 16 avril 1975. En effet, la plupart des ouvriers n'ont eu aucune augmentation de salaire depuis juillet 1974, alors que les rémunérations horaires sont très basses : de 7 F à 9 francs. Un cahier de revendications a été déposé auprès de la direction, revendications qui sont toujours refusées en bloc.

Les grévistes demandent :

— Une augmentation de salaire de 15 % ;

— Une prime à la productivité ;

— Des élections de délégués du personnel.

Un piquet de grève a été placé à l'entrée de l'usine pour empêcher les livraisons de tuiles, mais les grévistes laissent aller à leur travail les employés de bureaux et les représentants qui ne s'associent pas au mouvement.

Dans cette région où les patrons se croient tout permis, ils ont quelquefois des surprises quand les travailleurs savent s'unir.

Correspondant LO.

des producteurs salariés se poursuit.

CREDIT AGRICOLE DU FINISTERE : la grève se poursuit depuis cinq semaines.

PROCHER - Revin (Ardennes) **:** la grève se poursuit.

SNCF - Région de Clermont-Ferrand : les agents des postes de commande cessent le travail de ce jour à 20 heures jusqu'au samedi 19 à 4 heures pour une amélioration de leurs conditions de travail.

ARGUS DE LA PRESSE : la moitié des 80 employés, en grève depuis le 9 avril pour une augmentation des salaires, ont occupé cet après-midi le bureau du directeur.

GAMBIN - Viuz-en-Sallaz (Haute-Savoie) **:** les 620 ouvriers ont cessé le travail et occupent les ateliers pour protester contre des menaces de licenciement.

Vendredi 18 avril :

EMPLOYES DE GARAGE - Lorient : un accord est intervenu entre les employés du garage Peugeot, en grève depuis mercredi, et la direction : une augmentation de 80 centimes des salaires horaires, une réduction de deux heures du temps de travail, le treizième mois et une prime de transport.

Par contre, au garage Renault, la grève continue.

COIGNET - AGENCE STI - Région parisienne : les 450 travailleurs, en grève pour certains depuis le 11 avril sur divers chantiers de la région parisienne, ont décidé ce jour de poursuivre, leur mouvement pour l'augmentation de leurs salaires, la mensualisation, l'amélioration des conditions de travail et l'application des règles d'hygiène et de sécurité.

AIRBORNE - Tournus (Saône-et-Loire) **:** la direction ayant décidé de surseoir aux 80 licenciements envisagés, les travailleurs ont décidé de mettre fin à la grève. Ils reprendront le travail le lundi 21.

Dimanche 20 avril :

TRANSPORTS EN COMMUN - Roanne : fin de la grève commencée le mardi 15, les augmentations de salaires réclamées ayant été satisfaites.

ENTREPRISE D'EQUIPEMENT URBAIN - Nîmes : la grève qui a débuté jeudi dernier se poursuit avec l'occupation des locaux de la direction régionale.

Lundi 21 avril :

FONDERIES MONTUPET - Ussel (Corrèze) **:** fin de la grève des 580 ouvriers qui durait depuis le 4 avril. Les travailleurs n'ont rien obtenu.

CREDIT AGRICOLE DU FINISTERE : les employés en grève depuis cinq semaines reprennent le travail sans avoir rien obtenu.

LE PARISIEN LIBERE : l'édition parisienne du journal n'est pas parue, en raison d'un mouvement de grève dans les ateliers de composition. Il ne paraîtra pas mardi non plus.

Mardi 22 avril :

PEUGEOT - Vesoul : 300 sur les 712 ouvriers du magasin général des pièces détachées, en grève depuis le 17 avril, ont défilé en ville ce matin. Ils revendiquent : un salaire mensuel minimum de 1.700 F pour 40 heures de travail par semaine, un treizième mois égal pour tous, l'échelle mobile des salaires, la création d'une crèche d'entreprise et la levée de sanctions infligées à onze personnes.

RIBRAC - Saint-Herblan (Loire - Atlantique) **:** les 200 salariés se sont mis en grève totale après le refus de la direction de leur accorder les revalorisations de salaire dans le nouvel accord d'entreprise.

TRANSPORTS LADOUX - Siège à Aurillac : grève à l'appel du syndicat des transports CGT de l'entreprise qui emploie 600 salariés pour un parc de 400 véhicules lourds.

EMPLOYES DES GARAGES LORIENTAIS : reprise totale du travail après accord.

LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE en Franche-Comté

Six semaines de lutte chez Kelton

Cela fait six semaines que la centaine de décolleteurs de l'usine Kelton à Besançon sont en lutte pour la réduction des charges de travail et une augmentation de 1,50 F.

Alors qu'ils ne faisaient tourner qu'une partie des machines dont ils ont la charge, la direction tenta un coup de force en amputant leurs salaires de 40 %, soit de 800 à 1.000 F par mois. Mal lui en prit car les décolleteurs indignés séquestraient quelques jours plus tard le directeur du personnel et obtenaient ainsi une réunion avec la direction. Arrogante, celle-ci affirmait alors que si les ouvriers voulaient récupérer leur salaire, il leur fallait faire des heures supplémentaires.

La grève totale était décidée le 17 avril et les décolleteurs prévenaient les pouvoirs publics qu'ils ne paieraient ni les loyers, ni les autres charges tant que la direction Kelton resterait sur ses positions.

Puis, bien que les syndicats n'aient rien tenté pour associer l'ensemble du personnel à la lutte, les employés de la cantine refusaient de servir les chefs.

Mais isolés, face à des chefs menaçants, bouteille à la main, les cantiniers reprenaient le travail.

Néanmoins, Kelton proposait dès lors aux décolleteurs une augmentation de 5 % et la réduction des charges de travail. Les ouvriers refusèrent. Ils veulent récupérer au moins un des deux mois qu'ils ont perdus. La lutte continue.

Encore des jours chômés aux Cycles Peugeot-Beaulieu

La direction des Cycles a décidé de mettre en chômage pendant les 23, 24, 25 et 28 avril et le 2 mai, les ateliers de fabrication des cycles et cyclos. De leur côté, les ateliers de fabrication de pièces voitures (pots d'échappement, tubes de poussée, etc.), chômeront deux jours seulement.

De plus, à partir du 1er mai, les horaires seront ramenés à 40 heures. Et le tout, bien entendu, sans compensation : cela se traduira sur la prochaine paie par une perte de 300 à 400 F.

Il y a près de deux mois, lors des premières journées de chômage imposées par la direction, la riposte n'avait pas traîné, maintenant aussi il est urgent de réagir.

Contre le chômage :

Répartition du travail entre tous !

Garantie du salaire !

DANS LES ENTREPRISES

Hôpital Belfort :

Une employée inculpée... l'administration est seule responsable

En mars 1974, au service des nourrissons, des parents retrouvaient leur enfant mort à l'heure de la visite entre 14 h 30 et 15 heures. Cet enfant était mort sans avoir pu être assisté, sans que le personnel de service s'en soit aperçu. Les parents ont porté plainte contre l'auxiliaire de puériculture qui a donné le dernier biberon. Le jour où l'accident est arrivé, c'était un samedi : le personnel était si réduit que l'auxiliaire de puériculture était seule pour donner les biberons. Il y avait trente-sept nourrissons dans le service à ce moment-là !

L'affaire a suivi son cours en justice et cette camarade est inculpée d'homicide involontaire. Elle a reçu une lettre de la compagnie d'assurances de l'hôpital qui lui précise bien qu'elle n'est pas couverte pénalement.

Voilà où conduisent l'incurie de l'administration et le manque de personnel, scandale permanent de tous les hôpitaux. Les malades sont mal soignés et, quand ils demandent réparation, on se retourne contre une employée nullement responsable des conditions de travail qui lui sont imposées.

Quand, il y a un an, la CGT avait publiquement dénoncé les carences de l'hôpital, cela avait été le tollé général de la part du maire, du directeur, du président de la Commission Médicale et même de... FO. Tous ces messieurs avaient écrit des articles mensongers dans la presse locale, affirmé qu'il n'y avait aucun problème à l'hôpital, qu'on y est parfaitement soigné et qu'on ne parle surtout pas d'accident possible !

La réalité est tout autre. Aujourd'hui, pour le seul service de pédiatrie, il y a trois cas entre les mains de la justice. Mais c'est aux véritables responsables que celle-ci doit s'en prendre !

Correspondant L.O.

SNIA TOULOUSE :

7 mois après, la direction sanctionne pour fait de grève

A la SNIA, la direction vient d'attaquer bassement les travailleurs. En effet ceux qui ont participé à l'action du 26 septembre sont écartés des listes de rallonge dans le cadre des augmentations individuelles semestrielles.

A l'époque il s'agissait, en séquestrant trois des sbires de la direction, de protester et faire annuler le licenciement de six travailleurs qui n'acceptaient pas d'être mutés à l'usine de Marignane. Et nous avions été nombreux à dire à ces messieurs ce que nous pensions de leurs méthodes !

Aujourd'hui la direction, qui n'a pas digéré notre réaction, se venge en sanctionnant financièrement les anciens grévistes. Cette mesure constitue une atteinte au droit de grève.

Correspondant L.O.

NCR Paris 15e : comment la direction organise nos congés

Les caisses enregistreuses, ça n'attend pas, paraît-il. Alors que les employés ont posé leurs dates de congés payés dans le courant de février-mars, comme la direction l'exigeait, celle-ci vient de leur imposer, par une circulaire datée du 10 avril, de limiter leur « choix » aux mois de juillet et août.

Et voici en quels termes :

« Nous ne sommes pas obtus au point de ne pas comprendre qu'il est beaucoup plus agréable de partir en congés en dehors des périodes traditionnelles pour éviter les problèmes de saturation bien connus. Cependant c'est l'une des contraintes des professions commerciales que d'observer une rigueur librement acceptée dans ce domaine.

Nous espérons que cette discipline spontanée, que nous n'entendons pas imposer, soit respectée dans le même esprit de coopération et dans l'intérêt de tous. Cela veut dire que nous apprécierons comme il convient les manquements délibérés à la politique ci-dessus définie et qui semble avoir besoin d'être rappelée.

Bien sincèrement.

Direction RSD. »

Le personnel a d'autant moins apprécié le ton de la missive que, les années précédentes, les demandes de congés n'étaient qu'une formalité de routine. Chacun avait donc considéré ses dates de vacances comme acceptées depuis belle lurette... et avait tout prévu en conséquence (locations, billets, etc.).

Le moins qu'on puisse dire est que la direction se moque de nous.

Correspondant LO.

A Roubaix : 3 Suisses... mais pas 3 étoiles !

Au début de l'année, le prix du ticket-repas à la cantine des 3 Suisses a été augmenté de 15 %, passant de 4,65 F à 5,35 F. Quant au contenu de l'assiette, lui, il aurait plutôt tendance à baisser, tant en qualité qu'en quantité : les rations de viande sont toujours aussi petites, les légumes de mauvaise qualité, les frites noirâtres, etc.

Tout cela s'accompagne d'ailleurs d'une dégradation des conditions de travail des cuisiniers : quand l'un d'entre eux tombe malade ou prend un jour de congé, il n'est pas remplacé, si bien que nous devons alors faire la queue une demi-heure avant d'être servis. Et le matériel dont ils disposent ne leur facilite pas la tâche : dans la même semaine, une friteuse a pris feu et un repas n'a pu être préparé à l'heure à cause d'une baisse de pression du gaz.

Dans ces conditions, ils ne peuvent évidemment pas faire l'impossible, même quand le gérant leur demande de préparer 200 entrées avec 3 kilos de tomates, sous prétexte que celles-ci sont trop chères !

Au début du mois, une pétition réclamant une amélioration des repas et des conditions de travail des cuisiniers a été signée par la quasi-totalité des usagers de la cantine.

Le personnel est bien décidé à ne pas s'en tenir là.

Correspondant LO.

Accidents du travail

16 AVRIL : trois ouvriers ont été brûlés, dont deux gravement, à la suite d'une explosion dans une usine de la société ATO-Chimie à Serquigny (Eure).

17 AVRIL : deux employés de la RATP ont été électrocutés accidentellement par un rail de traction près de la station Porte de la Chapelle.

19 AVRIL : un monteur électricien qui travaillait sur un pylône à Saint-Julien-Mont-Denis (Savoie) a fait une chute de plusieurs mètres après que le câble dont une extrémité était fixée à sa ceinture a été accroché par une voiture passant sur la route. Il a été tué sur le coup.

22 AVRIL : Un chef d'équipe, âgé de 41 ans et père de cinq enfants, a été écrasé par un silo à ciment de 150 à 200 tonnes sur le chantier de la centrale nucléaire du Tricastin. Alors qu'il conduisait une grosse arroseuse de chantier, il a heurté l'un des piliers de l'énorme silo et l'ensemble s'est effondré immédiatement.

EXTRAITS DE NOS BULLETINS D'ENTREPRISES

LEUR « CHERE » POINTEUSE

Lors de la dernière réunion du CE, la direction a révélé que les fameuses petites machines électroniques, destinées à contrôler notre présence à l'usine, ont coûté la bagatelle de 250.000 F !

Soit, de l'aveu même de ces messieurs, l'équivalent de 100 francs (nouveaux) par travailleur de Delle.

(Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *Delle-Alsthom.)*

QU'IL EST DUR D'ETRE P-DG

Dans *l'Aurore* du 1er avril, un journaliste a eu la complaisance de faire un élogieux portrait de notre P-DG.

On y apprend entre autres que notre P-DG ne travaille pas moins de vingt-cinq heures par semaine !

Que ne dit-on pas à un journaliste...

Plus loin, à propos des AGF, dont Plescoff a la charge, il dit : *« Je souhaite que le personnel lutte contre la routine, qu'il prenne des initiatives. »*

Il a raison !

C'est de la routine que de travailler 40 heures par semaine. Et de quelle initiative nous ferions preuve en revendiquant la journée de cinq heures !

(Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *des AGF - immeuble Bastille.)*

RESERVE AUX OISEAUX !

Une énorme machine pour le marquage des diodes est arrivée au Test Final Diode.

Tout à l'air d'être bien conçu, sauf un détail : le siège. En effet celui ou celle qui y travaillera sera perché à plusieurs mètres et apparemment rien de spécial n'a été prévu.

On chuchote que ce seraient des membres de la direction qui y seraient affectés : ils n'ont pas les pieds sur terre. *(Extrait du bulletin* Lutte Ouvrière *Motorola - Toulon.)*

ENCORE DE L'HUILE DE COLZA !

Dernièrement, six bidons d'huile de colza ont été trouvés parmi les réserves à la cantine. Sur l'intervention de membres de la commission cantine, les bidons ont été renvoyés. Deux jours après, un bidon vide d'huile de colza a encore été trouvé.

Il y a un an, une intervention avait déjà été faite à ce sujet auprès du directeur de la société qui gère la cantine.

Cela n'a sans doute pas suffi. Il a en effet été prouvé que l'huile de colza provoquait des lésions cardiaques. Cette huile est d'ailleurs interdite dans plusieurs pays. Mais puisque la nocivité de cette huile a été prouvée, pourquoi s'entêter à l'utiliser ? Si ce n'est comme toujours, pour une raison d'économie.

(Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *de CIT-Alcatel - Vélizy.)*

DOUCHES FROIDES POUR LES MINEURS DE FOND

Non seulement la plupart des douches sont inutilisables, ce qui nous oblige à attendre notre tour, mais de plus, la plupart du temps, l'eau est froide.

Après huit heures de travail au fond, nous ne pouvons même pas avoir droit à un peu d'eau chaude parce que, pour nous, les Houillères économisent même le charbon. Le chauffeur ne peut pas brûler les cailloux qu'on lui donne. C'est quand même un comble de produire du charbon et de ne pas en avoir pour soi.

(Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *de la Fosse Déchy.)*

livres

AVOCAT DE TROTSKY

de Gérard ROSENTHAL

DE février 1929 à août 1940, de l'exil forcé de Léon Trotsky à Prinkipo, en Turquie, après son bannissement définitif d'URSS, à son assassinat au Mexique sous les coups d'agents de la police politique de Staline, la Guépéou, Gérard Rosenthal a été l'avocat de Trotsky. Et c'est ce qu'il relate.

Mis à part le cap pénible à franchir — mais facile à sauter — des soixante-dix premières pages, où Rosenthal raconte son itinéraire politico-juridico-surréaliste de jeunesse avec une infinie complaisance, le livre est intéressant, à divers titres.

Tout d'abord parce qu'il évoque comment Léon Trotsky, le révolutionnaire banni d'URSS et pour qui le monde occidental lui-même était devenu une planète sans visa, eut successivement à se battre et à se débattre, sur le plan à la fois politique et juridique, contre certains éditeurs qui cherchaient à faire de l'argent avec des versions édulcorées ou tendancieusement traduites ou annotées de ses œuvres ; comment il eut à se battre contre les gouvernements occidentaux réactionnaires ou « socialistes » qui lui refusaient le droit d'asile ou même le simple droit de transit pour venir au passage embrasser son fils, mais aussi et surtout contre Staline et ses agents policiers qui avaient engagé une véritable chasse à l'homme contre tous les militants qui, aux côtés de Trotsky, continuaient la lutte pour la IV[e] Internationale et la révolution prolétarienne.

En URSS, Staline liquidait tous ses ennemis politiques et instaurait son règne de dictature personnelle par la mise en scène de grands procès. Dans le monde occidental, la répression stalinienne était plus discrète, mais pas moins efficace : sous les coups de criminels obscurs, les trotskystes tombaient : Ignace Reiss, trouvé assassiné dans le fossé d'une petite route du canton de Vaud, en Suisse, après qu'il a fait savoir aux autorités soviétiques qu'il ralliait le camp trotskyste ; Léon Sédov, le fils et disciple politique de son père, mort étrangement dans une clinique parisienne ; Andrès Nin, dirigeant du POUM espagnol, disparu ; Rudolf Klément, jeune militant trotskyste et ex-secrétaire de Trotsky, disparu aussi et dont le corps fut retrouvé, dépecé, en plusieurs morceaux, dans la Seine ; Trotsky enfin, lui-même assassiné en août 1940.

Et les avocats de Trotsky, dont surtout Gérard Rosenthal (à l'époque Francis Gérard), de déposer « plainte contre inconnu » sur « plainte contre inconnu ». Un « inconnu » dont Trotsky criait pourtant publiquement le nom : Staline, son régime bureaucratique et sa toute-puissante police politique, bénéficiant en Occident de la neutralité souvent bienveillante des régimes en place.

Mais le livre de Rosenthal est intéressant à un autre titre aussi, que son auteur l'ait voulu ou non. Car tout en relatant certains épisodes de la grande histoire, tragique, de la lutte de Trotsky, il évoque aussi l'histoire du mouvement trotskyste français de l'époque.

Certes, les temps étaient durs. C'est **manu militari** que les intellectuels qui avaient rallié le camp du « Vieux » se faisaient jeter hors des salles où le PCF tenait des meetings et où, courageusement, ils tentaient quand même d'intervenir. **« Si vous ne vous tirez pas, on va se charger de vous vider »** s'entendaient-ils dire. Ils ne se « tiraient » pas, et se faisaient vider, avec force coups de poing sur la nuque et coups de pied dans les côtes.

Mais malgré leur courage personnel, ces jeunes intellectuels restèrent dans leur ghetto d'intellectuels, coupés des masses ouvrières, démoralisés souvent par de sordides luttes fractionnelles intestines, parce qu'ils ne franchissaient pas le pas, ne se décidaient pas à se mettre au service exclusif de la révolution. **« Avec des hommes pour qui vient d'abord leur vie professionnelle, ensuite leur vie familiale, enfin la révolution s'il reste du temps, il est inutile de penser à conduire une révolution »,** disait Trotsky, critiquant tout particulièrement les trotskystes français... c'est Rosenthal lui-même qui le cite.

Rosenthal, comme Pierre Naville et Maurice Paz et bien d'autres, malgré toute l'aide matérielle et morale qu'ils apportèrent à l'époque à Trotsky pour continuer sa lutte politique, étaient de ces hommes, courageux certes, mais avec qui il n'était pas question de conduire la révolution.

Michelle VERDIER.

mots croisés

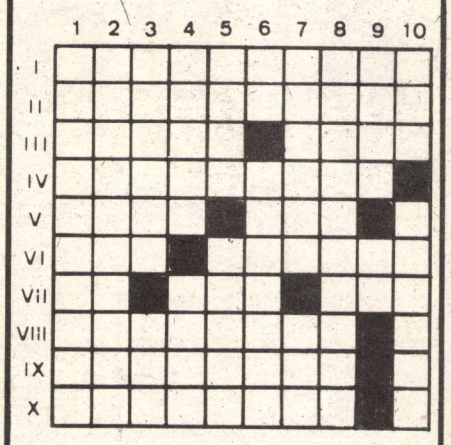

HORIZONTALEMENT. — I. Elle élève. — II. Pour le poète ce sont les chants les plus beaux. — III. De toutes les couleurs - Boîte à illusions. — IV. Destins. — V. Dîner sans entrée - On y fait la bombe. — VI. Plus il est avancé plus on le dit beau - Ville étrangère. — VII. Crie quand il est nouveau - Coiffe le mousse - Vieille colère. — VIII. Il a fallu d'abord les chercher. — IX. Vive dans les montagnes - Dans poivrot. — X. Tristement célèbres - Au coin.

VERTICALEMENT. — 1. Très morales. — 2. Gêneras. — 3. Courante - Adverbe. — 4. Empereur - Mode de boire. — 5. Endommagée (inversé) - Air vache. — 6. Forme des ingénieurs - Glace. — 7. Agence de presse - Dans l'école. — 8. Il plane. — 9. Ancien impôt - Fin d'infinitif. — 10. Orientation - Dépourvu de sens.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	L	O	U	P	■	O	S	E	R
II	A	C	T	I	V	I	S	M	E
III	N	C	■	N	I	L	■	I	S
IV	T	U	S	■	L	■	O	N	U
V	E	P	E	E	■	C	I	E	L
VI	R	I	T	■	V	■	E	N	T
VII	N	O	■	T	E	L	■	C	E
VIII	E	N	C	E	R	C	L	E	R
IX	E	S	T	E	■	R	U	S	A

FEUILLETON

ERNST GLAESER

copyright : éditions bernard grasset

résumé

On est en Allemagne du Sud, dans la petite ville de Siebenwasser. Le parti nazi regroupe tous les aigris et les ambitieux. Jean-Gaspard Bäuerle, fortune faite aux USA, est rentré dans sa patrie, qu'il estime devenue une démocratie ; il a acheté le domaine de Roche-Blanche ; sa fille, Irène, et le jeune Hans Diefenbach, stagiaire au domaine et encore attaché aux SA, vivent le grand amour.

Le mouvement hitlérien se renforce de jour en jour. Kalahne, secrétaire municipal et dirigeant local du parti nazi, développe une intense propagande présentant Hitler comme le sauveur.

LE DERNIER CIVIL

Quoique Kalahne provoquât consciemment le délire, il ne perdait pas le fil de ses idées. Il laissait Dern prêcher la haine du Juif. Lui créait l'image de Saint-Georges, bâtissait le monument du tueur de dragons, du porteur de lumière. Il tenait le flambeau tandis que le secrétaire des Postes brandissait le knout. Ainsi une obscurité grouillante, une lumière éblouissante se mêlaient en une extase mystique devant laquelle les arguments rationnels des adversaires devaient nécessairement faire faillite.

Lorsque dans une réunion un délégué municipal social-démocrate demanda ironiquement au Docteur s'il pouvait lui rendre compréhensibles les curieuses contradictions du programme du Parti, Kalahne cria avec des yeux flamboyants : « L'homme nouveau ne meurt pas pour un programme qu'il comprend. Il meurt pour une foi qu'il aime ».

Le Conseiller avait éclaté de rire. Mais Kalahne connaissait mieux les Allemands. Il savait que dans ce Pays le mythe avait toujours vaincu la raison, et sa réponse provocante pour tout intellectuel, pour tout homme de bon sens (1), se marqua comme au fer rouge dans le cœur de la jeunesse. Car il semblait meilleur à cette génération en chômage de croire et de mourir que de vivre et de désespérer.

Ainsi, dans l'espace d'une seule année, l'atmosphère de Siebenwasser s'était remplie d'ivresse, de rêve, et de haine. Les réalités s'effritaient. La crise économique fut couverte d'une ombre apocalyptique. Elle s'élargit jusqu'à devenir la crise vitale de l'homme allemand tel que cinq siècles l'avaient façonné. Mais ce qu'il y avait d'effrayant et même de grandiose dans tout cela, c'était que les dirigeants de ce mouvement ne se perdaient pas dans le délire. Ces esprits extatiques savaient rester froids en politique, garder un coup d'œil aigu. Ils savaient conserver, au milieu de toute leur ivresse, une lucidité glaciale.

Sont-ce des possédés avec un sang-froid d'ingénieur, ou des Prussiens avec la lucidité de la puissance, qui dansent comme des derviches tourneurs sans tomber, mais jusqu'à ce que le peuple tombe ? se demandait Bäuerle.

Après l'éruption volcanique de septembre, il était parti aux eaux à Nauheim. Il avait vécu quatre semaines en dehors des événements. Lorsqu'il revint à Roche-Blanche, il ne dit rien. Ses sentiments, ses conceptions, son amour de l'Allemagne étaient douloureusement ébranlés. Il écouta avec un sourire triste Schrader qui tentait de le calmer. Il ne faisait plus qu'un geste las et incrédule quand il entendait le mot raison. Que cela sonnait creux tout à coup, en Allemagne. Comme si quelqu'un criait dans un labyrinthe : par ici, la sortie ! Non, il valait mieux se taire. Il valait mieux tout garder pour soi.

Mais lorsque Schrader avait avancé comme suprême argument que l'étranger ne tolérerait jamais le gouvernement de cet homme, Bäuerle avait bondi. Il avait hurlé, tant que le vin oscilla dans les verres et qu'Irène accourut.

(1) En français dans le texte.

(suite page 18)

cinéma

A VOIR

LES SENTIERS DE LA GLOIRE
de Stanley Kubrick

Interdit en France depuis 1957, il relate comment trois soldats français furent fusillés « pour l'exemple », pour redonner du cœur aux troupes ! Un très beau film à voir absolument.

St-Germain - Huchette (5°) - Hautefeuille (6°) - Montparnasse 83 (6°) - France-Elysées (8°) - Gaumont - Madeleine

QUE LA FETE COMMENCE
de Bertrand Tavernier

Au travers des péripéties et des portraits des grands et des moins grands personnages de la Régence, une façon très réjouissante de révéler les tares de l'ancien régime. Tavernier a eu le talent de rendre détestable la tyrannie tout en laissant aux tyrans leur dimension humaine.

Cluny-Palace (5°) - Concorde Pathé (8°) - Gaumont-Lumière (9°) - Les Nations (12°) - Fauvette (13°) - Gaumont-Sud (14°) - Montparnasse Pathé (14°) - Gaumont Cambronne (15°) - Victor-Hugo (16°) - Clichy Pathé (18°) - CL2 Saint-Germain-en-Laye - Vélizy 4 - Cyrano Versailles - Artel Rosny 2 - Multiciné - Pathé Champigny - Club 123 Maisons-Alfort - Artel Nogent - Belle - Epine Thiais - Les Flanades Sarcelles.

IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE
de Jean Daniel Simon

Campagne électorale mouvementée des militants du Parti Communiste dans un petit village du centre de la France.

Studio Le Seine (5°), à 12 h 15 seulement.

SCENES DE LA VIE CONJUGALE
de Ingmar Bergman

L'échec de la vie d'un couple.

UGC Odéon (6°) - UGC Marbeuf (8°) - Bienvenue Montparnasse (15°) - Scala (10°).

DUPONT-LAJOIE
d'Yves Boisset

Le racisme ordinaire quand il devient meurtrier. Un film à voir et à faire voir.

Quintette (5°) - Montparnasse 83 (6°) - Marignan (8°) - Maxéville (9°) - 14 Juillet (11°) - Buxy Val d'Yerres - Méliès Montreuil - Carrefour Pantin - La Pléiade Cachan - Alpha Argenteuil.

MISTER BROWN
de Roger Andrieux

Un Noir du Sud des Etats-Unis entreprend de monter une boulangerie. Il échouera... L'univers capitaliste n'est pas tendre aux pauvres, et surtout aux Etats-Unis, quand ils sont Noirs.

Action-Christine (6°).

LE SHERIF EST EN PRISON
de M. Brooks

Un irrésistible pastiche de western.

Studio Galande (5°).

SPECIALE PREMIERE
de Billy Wilder

Une satire bien menée de la presse à sensation.

Quintette (5°) - Concorde (8°) - St-Lazare-Pasquier (8°) - Athéna (12°).

DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE
de J.A. Cherasse

L'antisémitisme de l'armée française. Une affaire qui a partagé la France en deux camps.

Marais (4°).

MUHAMAD ALI THE CREATEST
de William Klein

La vie de Cassius Clay. Un exemple hors du commun de la condition des Noirs aux USA et leur évolution face à l'oppression qu'ils subissent.

Racine (6°).

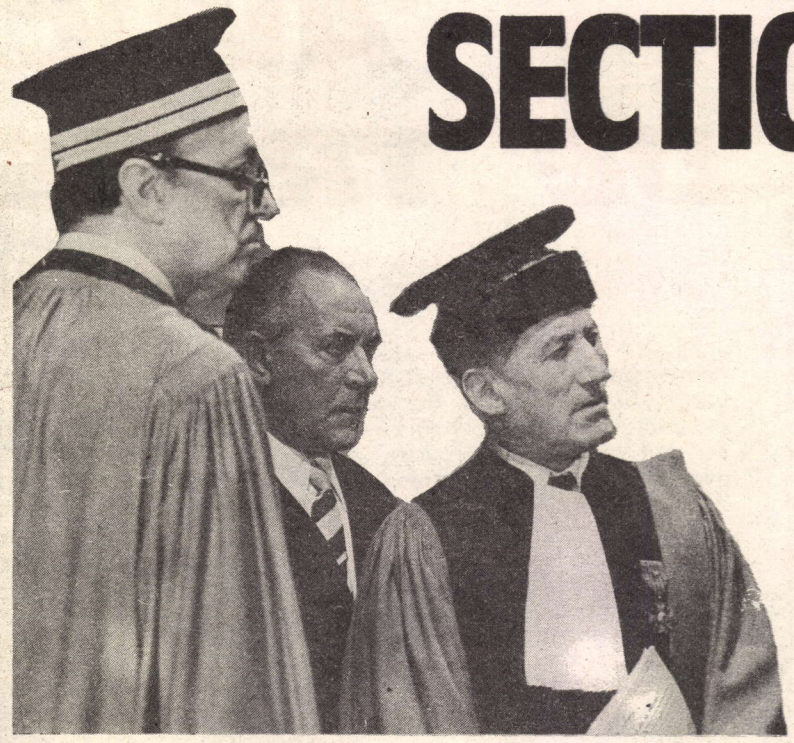

SECTION SPÉC

de Costa-

Si vous avez quelques illusions sur l'indépendance de la Justice à l'égard de l'Exécutif, sur l'intégrité des hommes qui composent l'appareil judiciaire, vous les perdrez sans recours à la fin de Section Spéciale.

La Section Spéciale de la cour d'appel de Paris fut créée en août 1941 par le gouvernement de Pétain pour préserver ses prérogatives. Après les premiers attentats commis à Paris contre des militaires allemands, Vichy prit en moins d'une semaine un décret-loi instituant un tribunal d'exception, pouvant condamner à mort pour n'importe quel acte qualifié de terroriste, et ayant effet rétroactif. Devant ce tribunal devaient être traduits les « terroristes » que Vichy ne voulait pas laisser juger et condamner par les Allemands.

C'est la création de cette Section Spéciale et sa première séance que retrace le film de Costa-Gavras. Loi inique, la loi qui l'instaure ne rencontre pourtant aucun

Une interview de COSTA-GAVRAS

— Dans le film, quelle est la part de la réalité ?

Tout est réel. Les mots, les phrases prononcées, tout. Certains journalistes ont parlé de caricature. Moi j'ai montré le film à une projection où il y avait des magistrats, parmi eux des gens qui avaient connu le dossier, et personne n'a réfuté, personne n'a dit : *« ce que vous racontez, ce n'est pas vrai »*.

— Et, quel effet cela a fait sur ces magistrats ?

Ils étaient très partagés. Il y en a un qui s'est levé avec violence, il a même été applaudi, il a parlé aussi du film de Kubrick, et il a dit *« on ne devrait pas laisser les cinéastes faire tout ce qu'ils veulent, l'un ridiculise l'armée, la justice,* etc. »

Je n'ai pas eu à lui répondre. D'autres magistrats, beaucoup plus jeunes, lui ont répondu avec violence. Le débat était entre eux aussi.

— Est-ce qu'il y a des magistrats qui ont dit : « Moi, jamais je ne ferai ça, jamais je n'accepterai » **?**

Non. Ils n'ont pas personnalisé à ce point-là le débat. Il y en a qui ont condamné ces magistrats. Il y en a qui ont essayé de les justifier, en évoquant le contexte de l'époque, et notamment les otages. Ils ont dit : *« il faut voir l'ambiance dans laquelle nous étions, on parlait de cent otages, de deux cents, deux cent cinquante »*. Mais quand je leur ai demandé si ce genre d'arguments peuvent jouer, presque tous ont dit que c'était inadmissible.

— Dans le film, on a nettement l'impression qu'ils ne prennent pas n'importe qui.

Je l'ai toujours pensé très profondément. De jeunes magistrats ont dit justement ce que vous dites, ils ont parlé de justice de classe. Ils ont parlé de Sampaix, intellectuel communiste qu'ils n'osent pas exécuter. Ils ont dit *« Sampaix est communiste, mais il appartient à la même classe de culture que nous »*. Or les gens de la même culture ils n'osent pas les condamner. Et c'est parfaitement vrai. Sampaix parle le même langage qu'eux. Il leur répond avec une argumentation qu'ils n'attendent pas. Les autres, c'est des humbles, ils ne peuvent rien dire... D'ailleurs, ce que disent les juges dans la délibération, ce sont des phrases que nous avons extraites de la déposition de Linais. Linais a existé comme on le montre dans le film et il a raconté par la suite ce qui s'est passé.

— N'empêche qu'un Linais, tout en essayant de convaincre les autres que c'est une erreur, siège quand même au tribunal.

Trois personnages, et ce n'est pas nous qui les avons inventés, ont existé comme ça. D'abord il y a Cournet. Cournet est anti-communiste. Il jugeait les communistes avec la loi Daladier, c'est pour ça d'ailleurs qu'on l'a choisi en premier. Mais il part en claquant la porte. Il ne siège pas. Et puis il y a Linais. Linais siège. Pourquoi ? D'abord parce qu'il découvre la loi au dernier moment, on lui a refilé le *Journal Officiel*. Il a eu le choix, soit de partir, soit de rester. Je ne sais pas s'il a pensé à ça ou pas. C'est moi qui le pense. Mais je pense que Linais, il était mieux qu'il reste, comme il l'a fait, parce que sans Linais on n'aurait jamais eu l'histoire. Il est encore considéré comme un traître par certains magistrats au Palais, aujourd'hui, parce qu'il a violé le secret du délibéré pour la première fois dans l'histoire de la justice.

— Et il était pourtant d'Action Française.

Oui. Il a même été suspendu en 1936 ou éloigné de Paris, je ne me souviens pas très bien, précisément parce qu'il était d'Action Française.

— Est-ce que vous pensez qu'un film comme Section Spéciale **a le même souffle, la même valeur d'avertissement qu'un film comme** Z **par exemple ?**

Section Spéciale se déroule dans une période qui est un peu éloignée de nous (quoique éloigné, qu'est-ce que ça veut dire ? Beaucoup de gens vivent encore, sont encore au pouvoir), *Z* par

FEUILLETON

« Ah oui », avait-il crié, « ah oui... l'étranger... et vous autres ? vous n'avez donc plus rien qui soit à vous, héros de la liberté, vous n'avez donc plus rien ? »

Longtemps après le départ de Schrader il était resté tout blême sur sa chaise. Il lui apparaissait avec une précision douloureuse que cette Allemagne démocratique n'était qu'un produit de la perplexité des traités de paix, et non pas, comme il avait rêvé, le lieu d'accomplissement d'une mission historique.

« Ils ne veulent pas », pense Bäuerle lorsqu'il lit **l'Alarme,** lorsqu'il entend l'hymne des S.A., et qu'il perçoit le grondement grandissant du mouvement dans les villages et les villes, « ils ne veulent tout simplement pas ». Il est suffisamment Américain pour penser pratiquement. Les résistances qui s'élèvent dans les journaux, chez les intellectuels, et même dans les réunions d'ouvriers, ne le trompent pas. Que tout cela est mou, au fond. Divisés par des intérêts, paralysés par des ménagements, péniblement maintenus dans l'unité par les besoins de la résistance. Non, tout cela est rongé par la moisissure d'une incertitude embarrassée. Même dans leur méthode de propagande ils imitent ce génial Kalahne. Cet homme étriqué et pâle, à peine âgé de trente ans, disgrâcié par la nature, brûlé d'une passion qui ne saurait être jouée. En lui, la volonté de puissance toucha à l'absolu. Les socialistes sont bien avancés lorsqu'ils ont cité Marx, asséné des arguments contraires, déployé leur logique. Devant Saint-Georges, devant Maître Eckhart, ce Marx intelligent devient cendre. La logique est impuissance contre un rêve... Non, je ne suis pas aveugle tout de même et même si cette jeunesse, cette révolte contre mon monde à moi, ce blasphème blond aux yeux bleus contre mes lois, me passent sur le corps à moi aussi, dois-je dire alors qu'elle n'est pas une réalité, que c'est un phénomène passager, que l'étranger ne tolère pas des choses pareilles ? Jean-Gaspard est furieux contre ce mot d' « étranger ». La voilà donc votre démocratie, sortie des vestibules de Versailles, de l'angoisse du bourgeois vaincu.

Dégoûté, il se confine à Roche-Blanche. Le pain a un goût amer, et le vin devient fade dans son verre.

La transformation du Père, après le voyage de Nauheim, n'avait pas échappé à Irène. Il lui semblait qu'il venait de sortir d'un rêve et ne pouvait cesser d'y réfléchir. Il travaillait jusque tard dans la soirée et quand la nuit tombait, elle l'entendait souvent marcher dans la maison, comme s'il cherchait quelque chose. Elle ne se souvenait plus que confusément du visage qu'il avait pendant la guerre. Mais ce devait être un visage semblable à celui qu'il avait maintenant. Elle trouvait beaucoup de livres sur sa table de travail, des livres avec la croix gammée, des livres avec la faucille et le marteau, un champ de bataille de livres. Lorsqu'elle trouva un matin **Le mythe du XX^e^ siècle** à moitié brûlé dans la cheminée, et que, dans sa chambre, elle nettoya le livre tant bien que mal, elle découvrit sur la première page une phrase de la main de son père. « Non, » lut-elle, « sans moi ! ».

Elle ne dit rien, mais n'en fut pas moins effrayée lorsqu'elle découvrit, le même jour, sur les lambris sombres de la salle à manger, où pendaient les portraits de famille, la légende suivante sous la photographie passée qui représentait son arrière-grand-père : « Frédéric-Conrad Bäuerle, fusillé à Rastatt, en 1848, par les Prussiens — en vain ! ».

Inquiète elle avait demandé à Hans qui étaient au juste les Prussiens. Hans avait ri. « Ils habitent dans le Nord où la vigne ne pousse pas. Quelquefois ils descendent vers le Sud pour chercher du vin. Alors il y a une guerre. » Furieuse, Irène avait quitté la prairie où Hans était justement assis dans le foin, mangeant son goûter. Celui-là aussi se moquait d'elle maintenant. Mais elle n'avoua pas ce qui l'oppressait.

Trois jours plus tard, Irène vidait la corbeille à papiers de Bäuerle. Elle y trouva beaucoup de feuilles déchirées. C'étaient des lettres commencées, des lettres à l'ami Baker, à Baltimore. Avec la patience de sa curiosité féminine elle rassembla les morceaux. Les feuilles étaient à peine couvertes jusqu'au milieu, mais Irène retrouvait toujours cette phrase : « ...et ainsi, je me demande donc, cher Baker, si j'appartiens encore à ce peuple, ou si, de nouveau, je suis devenu un « sans-patrie » ? »

Irène avait brûlé ces feuilles. Mais chaque fois qu'elle regardait son père marcher sur les champs, elle croyait voir ce point d'interrogation boiter à côté de lui.

Hans est dans le jardin. Il bêche. L'acier tranchant fait une coupure nette dans le sol ferme. C'est une saine terre noire que retourne sa bêche. Hans est joyeux. Le travail ne presse pas et il a bien le temps de penser tout à loisir. Il pose lentement motte contre motte. Comme son outil entre franchement dans la terre, sans tâtonner ! Il y a deux ans encore il ne pouvait pas retourner une simple plate-bande de jardin sans avoir des ampoules sanglantes dans les paumes. Aujourd'hui cela lui sort des bras comme si la bêche était un morceau

IALE

Gavras

obstacle. Il y a bien eu, et on nous les montre, des magistrats qui ont refusé de participer à cette comédie. Mais le gouvernement de Vichy a pu, en quelques heures, trouver des juges, des procureurs tout disposés à tirer de leur prison des hommes déjà jugés et condamnés, pour les « juger » à nouveau et les condamner à mort.

La facilité avec laquelle la Section Spéciale fut constituée, sans qu'il fût besoin de pressions, de menaces ou de promesses mirobolantes, montre à qui en doute que cette Justice qui se veut intègre est en fait aux ordres. Elle montre aussi, par le choix de ses victimes, combien la Justice est une justice de classe, impitoyable aux pauvres et à ceux qui luttent contre le système.

Sans phrases, sans effets, le film de Costa-Gavras, simplement en se référant aux faits et aux documents, recueillis par Hervé Villeré dans son livre L'affaire de la Section Spéciale, **fait cette démonstration.**

André ROUSSEL.

---

contre avait un autre désavantage, c'est que ça se passait ailleurs. Ça permettait au public de le voir tranquillement en disant : tout ça, c'est des sous-développés, ça arrive là-bas. J'espère que *Section Spéciale* aura le même impact. Mais il faut attendre. C'est le public qui décide. Un film vu par 100.000 personnes, c'est une chose... Le même film vu par deux ou quatre millions de personnes, c'est autre chose...

— Est-ce que ça vous est arrivé d'aller dans un tribunal à l'heure actuelle, en correctionnelle par exemple ?

Oui, c'est là un autre aspect du film. J'ai été témoin une fois, et ce qui m'a suffoqué, c'est le décor, les robes, cet apparat. On est écrasé, véritablement écrasé. Alors le petit prolo qui a fait une connerie ou qui a un problème et qui est devant le juge, il est complètement fini, sur le plan psychologique, je veux dire. Et ça, j'ai essayé aussi de le montrer dans le film. C'est un aspect secondaire, mais c'est aussi un aspect terrifiant de la justice.

télévision

AUX DOSSIERS DE L'ÉCRAN

" 36, LE GRAND TOURNANT "

Un film de H. de Turenne

CEUX qui, mardi, ont vu ou revu 36, le grand tournant, *ont pu apprécier ce film qui montre bien ce que fut, à la suite de la crise et après la victoire du nazisme en Allemagne, le mouvement de mai-juin 1936, un mouvement social profond, où des millions de travailleurs se mirent en branle.*

Réunis pour le débat qui suivit, Chambaz pour le Parti Communiste, Poperen pour le Parti Socialiste, Pierre Cot pour lui-même — il était ministre de l'Air en 1936 —, entourés de quelques historiens et de représentants des ligues fascistes et du gaulliste Sanguinetti, après les quelques coups de chapeau de rigueur aux travailleurs, sont venus justifier ce qu'ils avaient faits, eux-mêmes ou leur parti : la non intervention en Espagne, puisque la Grande-Bretagne avait posé un ultimatum à la France, et que le Sénat était contre ; les avances du Parti Communiste au radical Herriot, son refus d'appuyer des revendications plus importantes, puisqu'il fallait gagner les classes moyennes.

Le plus dérisoire était sans doute Pierre Cot, tellement persuadé qu'il allait être rendu responsable de la défaite de 1940 et tellement soucieux de se justifier qu'il avait préparé tout un dossier sur ce qu'il avait fait en 1936... Mais tous, en fin de compte, se valaient.

Et les plus inquiétants étaient Chambaz et Poperen, ces possibles futurs ministres d'un éventuel gouvernement de la gauche unie. Car en défendant le Front Populaire et en transformant en vertus ses faiblesses, ses atermoiements et ses limites, ils plaidaient pour eux-mêmes et l'action d'un futur gouvernement Mitterrand.

S.F.

théâtre

" L'AGE D'OR "

LE Théâtre du Soleil donne actuellement à la Cartoucherie de Vincennes un spectacle intitulé L'Age d'Or. **C'est une vaste fresque de la société capitaliste, bâtie autour de l'histoire d'un travailleur immigré qui débarque à Marseille et qui meurt dans un accident du travail. Mais ce que la troupe du Théâtre du Soleil nous donne à voir, c'est le spectacle de notre propre univers, avec toute sa richesse et aussi avec ses tares. Et c'est un spectacle exceptionnel, que tous ceux qui avaient aimé** 1789, **comme tous ceux qui l'avaient raté, doivent se hâter d'aller voir. Nous en publierons une critique plus détaillée dans notre prochain numéro.**

A VOIR ABSOLUMENT

sélection de la semaine

SAMEDI 26 AVRIL

TF1 - 19 h 45 - **La vie des animaux : Les hommes et les animaux :** comment on protège les grands orangs-outangs rouges de Bornéo en voie de disparition.

FR3 - 20 h - Festival du court métrage : **Nuit et brouillard,** film d'Alain Resnais, montage de documents qui retrace la vie des déportés dans les camps de concentration nazis.

FR3 - 20 h 30 - Opéra : **La vie de bohème,** de Puccini, interprété à la Scala de Milan, sous la direction d'Herbert von Karajan.

DIMANCHE 27 AVRIL

TF1 - 22 h 45 - **A bout portant :** variétés : Alan Stivell.

TF1 - 17 h 05 - Evasion : **Gérard en Laponie.** Un jeune mécanicien est invité en Laponie. C'est l'occasion d'un reportage sur ce pays.

TF1 - 22 h 35 - Pour le cinéma : avec une interview de Mel Brooks, auteur du **Sherif est en prison** et de **Frankenstein junior** dont nous verrons des extraits. Reportage et extraits à l'occasion de sa **sortie, du film de Costa-Gavras Section Spéciale.** Reportage, interview et extraits de **La cage,** dernier film de Garnier-Defferre, avec Lino Ventura.

LUNDI 28 AVRIL

TF1 - 20 h 35 - Regards sur l'histoire : film : **L'espoir,** de Malraux. Ce film, tourné en 1938 à Barcelone, par Malraux, n'a pu être terminé. Il constitue un document, bien que les personnages de ce film soient joués par des acteurs professionnels.

Débat : le débat qui suit la projection de ce film est consacré au problème du **particularisme et de l'unité dans l'Espagne d'hier et d'aujourd'hui,** avec deux historiens, Max Gallo et Maurice Bardèche.

MARDI 29 AVRIL

FR3 - 20 h - La vie sauvage : **Zèbres et gnous.**

TF1 - 20 h 35 - Les animaux du monde : **La faune d'Argentine.**

ANTENNE 2 - 20 h 30 - Les dossiers de l'écran : **La prostitution.** Film : **Les compagnes de la nuit,** de Ralph Habib, avec Françoise Arnoul et Raymond Pellegrin. Un film qui obéit à tous les poncifs du genre.

Débat : avec une prostituée, un commissaire divisionnaire, chef de la brigade mondaine, un prêtre, un psychiatre.

MERCREDI 30 AVRIL

FR3 - 20 h 30 - Film : **Les nus et les morts,** de Raoul Walsh, d'après le roman de Norman Mailer. Conflit entre deux officiers américains durant la guerre du Pacifique.

JEUDI 1er MAI

ANTENNE 2 - 20 h 35 - Dramatique : **Gouverneur de la rosée,** d'après le roman de Jacques Roumain, réalisé par Maurice Failevic. L'histoire : Manuel rentre à Haïti, vers 1935, après avoir travaillé quinze ans à Cuba dans une entreprise dirigée par les Américains. Il a, au cours de ces années, participé aux luttes sociales. Il retrouve son village natal ravagé par la sécheresse. Cette dramatique, tournée à Haïti même, est, si elle tient les promesses du livre, à voir absolument.

VENDREDI 2 MAI

FR3 - 20 h 30 - Reportage : **Nord Yémen, l'Arabie heureuse.**

ANTENNE 2 - 21 h 40 - Apostrophes : **Le festival du livre de Nice,** avec la participation de Jacques Médecin, maire de Nice, et Guy Hermier, chargé des problèmes du livre au PCF. Débat sur les problèmes de l'édition.

ANTENNE 2 - 22 h 55 - Ciné-Club : **Le portrait de Dorian Gray,** d'Albert Lewin, d'après le roman d'Oscar Wilde.

FEUILLETON

de lui-même. Oui, il est sûr de lui. Tout en lui est calme et en ordre. Irène, ce n'est plus un rêve. C'est en lui, tout au dedans. Cela bouge avec lui. C'est comme le sang. Cela vit. C'est une chose dont on ne parle pas.

Hans rit. Il pense à sa peur dans cette nuit où il s'enfuyait de Gerhart vers Irène. Il ne peut plus du tout comprendre qu'il ait pu trembler ainsi, maintenant qu'il est debout, là, sur ses hautes jambes dures, et qu'il bêche. Qu'il était donc bête. Tout avait été si simple pourtant.

Après l'enterrement de Jürgen il avait rencontré Gerhart. Ils avaient remonté le fleuve jusqu'à l'écluse, là où se détache le chemin de Roche-Blanche. Là-bas ils s'étaient assis dans une carrière rouge sur un vieux wagonnet, à côté d'une baraque en tôle ondulée, maintenant écroulée. Ils avaient fumé et regardé le fleuve et il semblait tout d'abord que cette fin serait sans fin.

Mais alors Hans avait dit la vérité, la vérité toute simple, et il ne lui avait pas fallu beaucoup de mots parce que c'était la vérité. L'officier n'avait rien dit et lorsque Hans lui avait demandé s'il le tenait pour un traître, il avait secoué la tête et n'avait rien répondu.

Plus tard ils étaient montés vers Roche-Blanche, à travers le vignoble, et partout il y avait des cuves pleines de raisins et Hans avait demandé si c'était si terrible d'aimer une jeune fille, et d'être devenu un paysan. Oui, un paysan, tout simplement. Et si Gerhart le maudissait, c'est qu'il l'avait surestimé. Il n'était qu'un homme comme les autres. Il s'en était enfin rendu compte.

L'officier avait été aimable et bon. Il avait parlé de la montée victorieuse du mouvement, et dit combien le Führer était splendide, mais Hans avait toujours ramené la conversation sur les champs, expliqué comme c'était difficile avec toutes ces pierres, ces mauvaises herbes, et dans quel état lamentable ils avaient tout trouvé, même la forêt et le vignoble.

Non, il n'avait pas pu parler d'autre chose. Il était en lui, ce domaine de Roche-Blanche, avec ses soucis et ses moissons. Il n'était plus un combattant, il se réjouissait beaucoup trop de tout ce qui poussait et fleurissait, c'était terrible, mais c'était la vérité.

Et tout à coup, Gerhart avait ri. Ils étaient allés au village. A l'auberge, ils avaien bu du vin, ils avaient mangé du pain et du fromage, et c'était un soir d'un brun doré d'automne, avec un peu de buée à la lisière du bois.

En revenant à Siebenwasser, ils avaient sifflé à deux voix et Gerhart, qui portait un uniforme noir, avait du bout de sa botte chassé des pierres devant eux, — tant ils étaient joyeux. Pourquoi cette joie ? A cause de la vérité, simplement.

Sur le quai cependant, l'officier était devenu grave. Il avait pris Hans par le bras. Ils avaient passé comme autrefois dans la lumière et la foule. Gerhart n'avait pas dit un mot. Il tenait seulement son bras, comme s'il ne voulait jamais plus le lâcher. Puis le train était venu, l'officier était monté, de la fenêtre il avait longtemps regardé Hans et comme les wagons démarraient, il s'était penché très près vers lui : « Je t'envie », lui avait-il crié à voix contenue, et le train avait disparu.

Voilà comment ça c'était passé, un peu tristement, avec un peu d'ombre, mais maintenant je bêche, pense Hans. Que devrais-je faire d'autre, que de bêcher et d'être silencieux ? Non, il n'est pas un traître. Gerhart l'a dit. Il est simplement un homme comme les autres, mais autrefois il ne le savait pas. Autrefois, il voulait toujours se dépasser. Il voulait toujours brûler et se consumer. Mais maintenant il vit en Irène. Maintenant il ne brûle plus. Non, ce n'est pas un feu, cela — maintenant il y a une chaleur en lui.

Hans retourne rapidement la terre. Il comble une ornière. Il coupe une racine en deux d'un coup de bêche. L'acier frappe une pierre et grince.

Je t'envie... Je t'envie... cela ne lui sort pas de l'oreille. Il l'entend en lui depuis un an déjà, lorsqu'il est près d'Irène, lorsqu'il marche à côté des chars chargés de blé qui balancent lentement sur le chemin, lorsque les pommes de terre roulent dans la cave, lorsque le lait rmplit le verre d'une chaleur sucrée, et il l'entend aussi quand ils remplissent le pressoir et que le moût coule vert dans les cuves de bois.

Hans bêche et bêche. Et tandis qu'il retourne la terre grasse et que l'odeur des mottes serrées lui monte au nez, tandis que du village tinte l'angélus, et que dans le large portail une voiture oscille sous sa haute charge de regain, cette phrase de Gerhart lui revient, qu'il lui a écrit il y a deux ans, à Hanau : « Nous étions des enfants et puis nous sommes devenus des soldats ».

« C'est bien ça, pense Hans, vous n'avez jamais vécu ! »

Il enfonce sa bêche dans le sol. La sueur lui coule sur les paupières. Irène passe dans la cour et tient dans sa main une grappe lourde et sombre.

L'automne, cette année-là, était merveilleusement doux et caressant. Les vendanges étaient finies depuis longtemps, déjà le moût fermentait et bouillait, gris de plomb, dans les tonneaux, mais le soleil était toujours arrêté, lourd et tiède, sur les forêts.

(à suivre)

1er MAI

TOUS A LA MANIFESTATION DES REVOLUTIONNAIRES

Le 1er mai 1975, les révolutionnaires manifesteront.

Le 1er mai reste et restera une journée de lutte pour les travailleurs qui, par-delà les frontières, proclament leur volonté d'en finir avec toutes les oppressions.

Pour nous, cette journée symbolise la volonté politique des travailleurs de mettre fin à l'exploitation, la solidarité politique de la classe ouvrière à l'échelle mondiale et les aspirations politiques du prolétariat à changer la société actuelle pour la remplacer par une société socialiste.

Nous serons donc dans la rue pour dire que les travailleurs n'ont pas de patrie. Qu'ils soient Français ou immigrés, ils mènent le même combat.

Nous affirmerons notre volonté de bannir le racisme, ce cancer qui divise le monde ouvrier, et nous dirons notre haine du colonialisme, celui de la France en particulier, qui opprime les peuples des Antilles, de Djibouti ou de la Réunion.

Nous affirmerons notre solidarité avec tous les travailleurs victimes de la répression des Pinochet et autres Franco, ainsi qu'avec ceux des pays de l'Est et de l'URSS, pays qui, privant leur classe ouvrière des droits les plus élémentaires, offrent une caricature monstrueuse du socialisme.

Les travailleurs refusent de voir leurs conditions de vie se dégrader, refusent le chômage, en un mot, ils refusent de faire les frais de la crise. C'est cela aussi que nous affirmerons en manifestant.

Et ceux qui sont partie prenante du combat pour l'égalité des droits des femmes et des hommes, ceux qui luttent contre le dressage des jeunes dans les écoles et tout particulièrement dans les CET, qui se dressent contre l'embrigadement de la jeunesse dans les casernes se retrouveront au coude à coude en ce 1er mai.

Georges LATTIER.

LE 1er MAI 1975, REJOIGNEZ LA MANIFESTATION DES REVOLUTIONNAIRES. A PARIS, TOUS A 10 H PLACE DE LA REPUBLIQUE. REJOIGNEZ LE CORTEGE DE LUTTE OUVRIERE.

Premières organisations y appelant : Combat Ouvrier, Lutte Ouvrière ORA, PCR (ML), Révolution !, UATCI.

GISCARD A LA TÉLÉ : Discours de classe • Mesures de classe

La relance de l'activité économique, tel était le principal objet du dernier discours du président de la République. La relance, c'est-à-dire les mesures que le gouvernement comptait mettre en œuvre pour tenter d'arrêter la dégradation de la situation économique.

Eh bien, on les connaît maintenant ces mesures. Elles sont toutes des mesures de classe, toutes sans exception en faveur des possédants capitalistes. Giscard ne s'est même pas embarrassé cette fois-ci de fioritures, de quelques décisions destinées à jeter la poudre aux yeux des plus mal lotis. Ces derniers n'ont eu droit qu'à un petit couplet cynique sur la revalorisation du travail manuel.

Ce n'est pas par l'amélioration de la consommation que le gouvernement compte relancer l'économie, mais par des subventions et des avances aux patrons. Quinze milliards et demi seront débloqués pour aider les capitalistes. Et comme cet argent ne tombe pas du ciel, il sera en partie pris dans les poches des contribuables, en partie trouvé par des procédés qui alimenteront tous l'inflation.

Ces mesures n'ont guère de chance, en tout état de cause, de relancer l'économie française dont l'avenir échappe totalement au gouvernement comme au patronat français. Elles sont simplement destinées à aider les capitalistes à préserver leurs profits, malgré la récession, malgré les difficultés économiques, alors même que celles-ci frappent durement les classes laborieuses. Homme des patrons, Giscard a agi et parlé en homme des patrons.

Georges KALDY.

Pisani au P.S.

Egard Pisani, sénateur de la Haute-Marne, ancien ministre de l'Agriculture sous De Gaulle avant 1968, vient d'être accepté dans les rangs du Parti Socialiste. L'intronisation de ce transfuge de l'UDR a eu lieu à Chaumont.

Patience, patience... Voilà qui peut ouvrir enfin des perspectives à la gauche en France. L'opposition sera peut-être un jour au pouvoir quand... toute l'ancienne majorité aura changé de camp !

Bon appétit, messieurs !

En prison à Saint-Nazaire

Depuis le 5 avril, un couple de paysans s'était installé à la ferme de la Vigne Marou à Plessé, sur les terres du comte Armand. Cette ferme de 32 hectares était laissée en friche depuis trois ans, c'est pourquoi des syndicalistes paysans du courant « Paysans Travailleurs » avaient décidé de l'occuper pour permettre à un jeune ouvrier agricole au chômage depuis six mois de vivre de son travail.

Les terres commençaient à être labourées et le week-end dernier, nombreux étaient les travailleurs de la région à être venus apporter leur soutien aux paysans en lutte pour le droit au travail.

Lundi 21 avril, à 7 heures du matin, les forces de l'ordre investissaient la ferme, arrêtant tout le monde, les deux paysans et dix de leurs camarades venus garder la ferme pour la nuit. Ils sont passés en flagrant délit le lendemain matin à Saint-Nazaire. Motif : les gendarmes affirmaient avoir trouvé sur les lieux de l'essence et du chlorate. Les paysans, quant à eux, en ignoraient l'existence. Et de toute façon, ils ont expliqué au juge qu'à la campagne le chlorate servait à désherber.

Pour la plupart ils étaient arrivés la veille au soir et devraient repartir le matin même.

Personne n'avait été prévenu de leur arrestation : ils ont comparu devant le juge sans avocat, sans que leurs camarades et leurs familles aient été prévenus. Pour recel de cocktails molotov (!), ils ont été condamnés tous à des peines de prison ferme allant de deux à neuf semaines.

A la sortie de l'audience, la colère était grande parmi les rares présents. « C'est une justice de classe » disait un des paysans. Et c'est le poing levé que nous avons salué nos camarades qui étaient emmenés en fourgon à la prison.

Roland NEVEU.

Coups de gueule de Chirac

Marchais avait traité Chirac de menteur, lors d'une interview donnée à la suite de la réunion du dernier comité central du Parti Communiste Français. Chirac, quatre jours plus tard, s'est senti obligé de répondre au « coup de gueule » de Marchais et a accusé le Parti Communiste Français de vouloir faire éclater des conflits d'ordre politique. Et, poursuivant sa diatribe, il a déclaré : « Nous n'accepterons pas que la violence soit un mode de solution des problèmes sociaux ». Chirac et le gouvernement, apôtres de la non-violence, cela ne manque pas de sel ! Lorsque l'on veut licencier dix-sept travailleurs de chez Renault, cela relève de rapports normaux dans les relations sociales, mais lorsque les travailleurs refusent de l'accepter, cela devient de la violence... politique. Plus d'un million de chômeurs, c'est normal, mais que les travailleurs revendiquent contre le chômage, pour le maintien de leur niveau de vie, c'est le fruit d'on ne sait quelle manipulation du Parti Communiste ou des gauchistes. Les banalités qui sortent de la bouche de Chirac peuvent être ainsi résumées : « Si les ouvriers étaient dociles, il n'y aurait pas de violence sociale ». Mais les « coups de gueule » du Premier ministre ne peuvent rien y changer, les travailleurs se battront pour ne pas faire les frais de la violence instituée par les patrons et le gouvernement.

Le 27 avril : Conférence Nationale des Comités " Ceux du Technique "

Après plus de deux ans d'activité dans les CET, le mouvement « Ceux du Technique », qui regroupe des collégiens proches de Lutte Ouvrière, aborde aujourd'hui une nouvelle étape de son développement. Avec le renforcement de l'audience et de l'influence de « Ceux du Technique », renforcement lié notamment au rôle joué dans les grèves et toutes les luttes du technique, il s'agit maintenant d'aller de l'avant : organiser de nombreux collégiens, renforcer les Comités « Ceux du Technique », doter le mouvement de structures qui lui soient propres. C'est l'objet de la Conférence nationale qui se tiendra le dimanche 27 avril à la Mutualité.

Des délégués de toutes les régions de France, venant de plus de cent CET différents, examineront les problèmes qui se posent dans les CET et les possibilités qui s'ouvrent aux militants de « Ceux du Technique ». Après avoir discuté des textes d'orientation, d'organisation et du rapport moral qui leur seront présentés, les militants doteront le mouvement des statuts qui lui sont nécessaires. A l'issue de cette conférence, une direction nationale sera élue.

Bonne chance et longue vie à l'organisation « Ceux du Technique » !